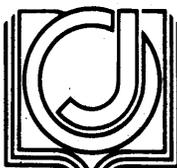


# SÉNAT

## DÉBATS PARLEMENTAIRES

### JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION,  
RÉDACTION ET ADMINISTRATION  
26, rue Desaix, 75727 Paris CEDEX 15.



TÉLÉPHONE :  
Rens. (1) 45-75-62-31 Adm. (1) 45-78-61-39  
TELEX 201176 F DIR JO PARIS

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1986-1987

## COMPTE RENDU INTÉGRAL

8<sup>e</sup> SÉANCE

Séance du mercredi 15 avril 1987

## SOMMAIRE

### PRÉSIDENCE DE M. ALAIN POHER

1. **Procès-verbal** (p. 185).
2. **Politique générale.** - Débat sur une déclaration du Gouvernement (p. 185).  
M. Jacques Chirac, Premier ministre.
3. **Scrutin pour l'élection d'un juge titulaire de la Haute Cour de justice** (p. 192).
4. **Scrutin pour l'élection d'un membre suppléant représentant la France à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale** (p. 192).
5. **Candidature à un office parlementaire** (p. 193).
6. **Politique générale.** - Suite du débat sur une déclaration du Gouvernement (p. 193).  
MM. Daniel Hoeffel, Jacques Pelletier, Josselin de Rohan.
7. **Résultat du scrutin pour l'élection d'un juge titulaire de la Haute Cour de justice** (p. 204).
8. **Election d'un membre suppléant représentant la France à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale** (p. 204).
9. **Politique générale.** - Suite du débat sur une déclaration du Gouvernement (p. 204).  
M. Marcel Lucotte.

### PRÉSIDENCE DE M. JEAN CHÉRIOUX

- Mme Hélène Luc, M. le Premier ministre.  
MM. André Méric, le président, André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement.

### *Suspension et reprise de la séance* (p. 215)

10. **Nomination d'un membre suppléant de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques** (p. 215).
11. **Politique générale.** - Suite du débat et vote sur une déclaration du Gouvernement (p. 215).  
MM. André Méric, André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement ; Roger Romani, Robert Vizet.  
M. Michel Giraud.  
MM. André Méric, le ministre, Roger Romani.

### *Suspension et reprise de la séance* (p. 220)

- MM. le président, Michel Dreyfus-Schmidt, André Méric.  
M. Jean-Pierre Masseret.

### PRÉSIDENCE DE M. ALAIN POHER

- MM. Jean-Pierre Masseret, André Méric, Paul Loridant, le Premier ministre.  
Clôture du débat.

### Explications de vote (p. 232)

- MM. Roger Romani, Jean-Pierre Bayle, Henri de Raincourt, Robert Vizet.  
Approbation, au scrutin public à la tribune, de la déclaration du Gouvernement.

12. **Renvoi pour avis** (p. 234).
13. **Dépôt de questions orales avec débat** (p. 234).
14. **Dépôt d'un projet de loi** (p. 235).
15. **Transmission d'un projet de loi** (p. 235).
16. **Dépôt de rapports** (p. 235).
17. **Ordre du jour** (p. 236).

# COMPTE RENDU INTEGRAL

## PRÉSIDENCE DE M. ALAIN POHER.

La séance est ouverte à quinze heures dix.

**M. le président.** La séance est ouverte.

1

### PROCÈS-VERBAL

**M. le président.** Le compte rendu analytique de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observation ?...

Le procès-verbal est adopté sous les réserves d'usage.

2

### POLITIQUE GÉNÉRALE

#### Débat sur une déclaration du Gouvernement

**M. le président.** L'ordre du jour appelle la déclaration de politique générale du Gouvernement, suivie d'un débat et d'un vote sur cette déclaration, en application de l'article 49, quatrième alinéa, de la Constitution.

En application de l'article 60 bis, troisième alinéa, du règlement, il sera procédé de droit à un scrutin public à la tribune lors du vote sur l'approbation de cette déclaration.

La parole est à M. le Premier ministre. (*Vifs applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I., de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Monsieur le président, messieurs les ministres, mesdames, messieurs les sénateurs, comme je l'ai fait voilà dix ans quand j'ai assumé pour la première fois les fonctions de Premier ministre et comme je l'ai fait l'an dernier, je tenais à venir devant la Haute Assemblée pour exposer les objectifs et les premiers résultats de l'action de mon Gouvernement, qui, depuis douze mois, bénéficie du soutien sans faille et sans réserve de la majorité sénatoriale unie.

Dans notre pays qui s'enorgueillit de sa tradition bicamériste - l'un des fondements de notre démocratie - je trouve essentiel que le Sénat, compte tenu du rôle que lui confèrent nos institutions et de son poids moral et politique, s'exprime clairement sur la politique conduite et apporte au Gouvernement, comme je suis convaincu qu'il le fera, un encouragement précieux à continuer sa tâche, une tâche dont il mesure depuis longtemps les enjeux.

Que s'est-il passé le 16 mars 1986 ? Il s'est produit un changement de majorité dans le cadre d'élections législatives ? Oui, bien sûr, mais, au-delà, le verdict des urnes condamnait l'expérience qui venait de se dérouler pendant cinq ans et qui était marquée par un entêtement doctrinaire, un étatismes excessif, une vision trop rigide, ainsi que par bien des aspects archaïques de la vie économique et sociale. (*Bravo ! et applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique. - Exclamations sur les travées socialistes.*)

Sans doute la situation difficile dans laquelle se trouvait la France n'avait-elle pas que des causes intérieures. La crise internationale, avec son cortège de déficits budgétaires, de stagnation, de chômage, qui avoisine dans presque tous les pays industrialisés le chiffre considérable et dramatique de 10 p. 100 de la population active, continuait à faire sentir ses

effets. Pourtant, les Français avaient compris que si nous faisions, dans tous les domaines, nettement moins bien que tous nos voisins, contrairement à ce qui s'était passé pendant plus de vingt ans, avec 600 000 emplois détruits en cinq ans... (*Exclamations sur les travées socialistes.*)

**M. Jean Chérioux.** Eh oui !

**M. Amédée Bouquerel.** Il n'y a que la vérité qui blesse !

**M. Roland Courteau.** Et en 1976, combien y en avait-il ?

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... une dette publique qui avait triplé dans le même temps, une croissance très faible, des entreprises de moins en moins compétitives parce que écrasées de charges et prisonnières d'un véritable carcan étatique, c'était parce que des erreurs avaient été commises et que nous n'étions pas, tout simplement, sur la bonne voie.

Le vote du 16 mars marquait la fin d'une expérience, selon moi malheureuse, et témoignait de la confiance des Français dans une nouvelle majorité.

Face à cette confiance clairement exprimée, respectueux de la logique et des principes de notre démocratie, nous avons choisi de gouverner, ainsi que les Français nous en donnaient mandat, et d'engager sans tarder une action en profondeur parce que le redressement et la modernisation de la France ne pouvaient attendre.

Ce choix était fondé sur un pari, celui de la force et de la stabilité de nos institutions, et sur une double volonté : assumer nos responsabilités et prendre nos risques, y compris celui de la critique, inévitable quand on gouverne ; appliquer sans compromis ni défaillance la politique que nous jugeons la meilleure pour la nation, qu'ensemble, lorsqu'elle était dans l'opposition, la nouvelle majorité avait définie et que les électeurs avaient approuvée.

C'est ce que le Gouvernement que j'ai l'honneur de diriger a fait depuis un an, avec le soutien sans faille de sa majorité parlementaire.

La politique que nous avons conduite se voulait tout à la fois pragmatique et ambitieuse. Il s'agissait, en effet, de prendre en compte les exigences de ces années 1985-1990, en n'oubliant pas un instant que la France fait partie d'un ensemble, l'Europe, et qu'elle doit marcher au même rythme que ses partenaires ; il s'agissait aussi de définir un grand projet qui inspire notre action sur le long terme, qui rassemble les énergies et fonde nos espérances pour l'avenir.

Dans cette perspective, nous avons agi sur plusieurs fronts en même temps, menant à bien un ensemble de réformes qui témoignent, par leur nombre et leur importance, de notre détermination.

Nous étions résolus à relever quatre défis essentiels : mettre en œuvre le redressement économique de notre pays ; donner à la France une nouvelle ambition sociale ; lutter pour une meilleure sécurité ; rendre à notre pays son autorité dans le monde et lui permettre de jouer le rôle qui doit être le sien au sein de l'Europe. Nous sommes en chemin pour y parvenir.

**Mme Hélène Luc.** Ça, c'est autre chose !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Bataille économique, d'abord. Il y avait urgence. Depuis plusieurs années, nos partenaires les plus sérieux, en particulier l'Allemagne fédérale, nous avaient largement devancés, jouant à temps, contrairement à nous, la rigueur, l'effort, la compétitivité.

Pour nous donner les moyens de revenir dans cette course internationale, il fallait impérativement assainir notre situation et débarrasser l'économie française des contraintes qui faisaient obstacle à son essor et qui, en quelque sorte, la paralysaient.

C'est tout le sens de la politique de redressement des comptes et de réduction des déficits que nous avons menée dès le collectif de 1986. C'est pour cela que nous avons conduit une politique monétaire rigoureuse et que, en matière de salaires, nous n'allons pas, parce que nous n'avons pas les moyens de le faire, au-delà du maintien du pouvoir d'achat. Non par dogmatisme, mais au nom de la raison et de la cohérence : quand une économie est malade, et la nôtre l'était, il faut appliquer les traitements appropriés et ne pas dévier de la route choisie.

Les résultats sont là.

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** En somme, tout va très bien !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Le déficit budgétaire, de 153 milliards de francs en 1985, a été ramené à 141 milliards de francs en 1986 et sera inférieur à 130 milliards de francs en 1987 ; notre commerce extérieur est équilibré, pour la première fois depuis longtemps, tandis que l'inflation n'a été que de 2,1 p. 100 l'année dernière, ce qui a permis, en fait, une progression du pouvoir d'achat en francs constants.

Je suis persuadé que le Sénat et, notamment, sa commission des finances, gardiens traditionnels de l'orthodoxie et du sérieux budgétaires dans notre pays, apprécieront ces résultats.

Bien entendu, cet effort de sagesse et de rigueur ne doit pas être considéré en quelque sorte isolément. Il est inscrit - c'est son originalité - dans une réforme économique de grande ampleur qui vise à donner à notre pays les moyens de reprendre l'offensive et de préparer son avenir.

Pour réaliser cette ambition, qui est à la mesure de ce que l'on peut attendre de la France, nous nous sommes fixé quatre objectifs prioritaires.

Premier objectif : créer les conditions d'un véritable dynamisme dans les entreprises et chez les particuliers. Qu'avons-nous fait ? Nous avons commencé à alléger les impôts et les charges - parallèlement à notre effort de réduction des dépenses publiques - parce qu'il est impossible d'investir et d'innover quand on subit des ponctions fiscales trop fortes et, notamment, beaucoup plus fortes que celles des pays avec lesquels on se trouve en compétition.

Nous avons rompu délibérément avec une tradition ancienne en rétablissant les libertés économiques - liberté des prix, liberté des changes, liberté du crédit - et en réformant le droit de la concurrence, bref, en nous mettant sur le même pied que tous les grands pays modernes et non plus sous tutelle, car c'est une caractéristique qui ne nous convient pas.

Enfin, pour introduire une souplesse désormais nécessaire, nous avons allégé les réglementations trop rigides, en particulier les règles du droit du travail, qui avaient des effets négatifs sur l'emploi. (*Rires sur les travées socialistes. - Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

Toutes ces décisions, auxquelles il faut ajouter la modernisation des marchés financiers et du système bancaire, n'ont eu pour but que d'introduire la liberté et le mouvement dans un système économiquement trop figé, donner à nos entreprises de meilleures chances d'être compétitives et d'exporter, offrir à la France les moyens d'être une nation moderne, une nation d'entrepreneurs...

**M. Raymond Courrière.** Bouygues !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... qui puisse recueillir enfin les fruits de ses efforts.

Certains signes encourageants montrent que nous sommes sur la bonne voie.

**M. Roland Courteau.** Oh oui !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** La croissance a augmenté l'année dernière deux fois plus que l'année précédente, ...

**Mme Hélène Luc.** C'est vous qui le dites !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... le volume de nos investissements productifs s'est accru et, surtout, nous avons recommencé, en 1986, pour la première fois depuis cinq ans, à créer des emplois. (*Protestations sur les travées socia-*

*listes. - Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

**M. Roland Courteau.** Les T.U.C. !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Bien sûr, globalement, le nombre des chômeurs augmente parce que, pour des raisons démographiques, 200 000 personnes supplémentaires arrivent chaque année sur le marché du travail.

**M. Raymond Courrière.** C'est la meilleure !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Mais ne perdons pas de vue, toutefois, que plus de 50 000 emplois ont été créés dans le secteur marchand en 1986 (*Protestations sur les travées socialistes*), alors que notre industrie, puisqu'il faut donner quelques précisions,...

**Plusieurs sénateurs socialistes.** Oui !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... a perdu plus de 100 000 emplois par an entre 1981 et 1986. C'est un motif sérieux d'espérance. (*Vifs applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I., de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique. - Protestations sur les travées socialistes.*)

Deuxième objectif : développer les industries de pointe, parier sur les secteurs d'avenir. Cela signifie, à titre d'exemple, que l'Etat a intensifié son soutien à l'industrie aéronautique, afin de promouvoir une politique de l'aéronautique et de l'espace digne de l'ambition définie par le général de Gaulle.

Cela signifie encore que les industries françaises occupent désormais les premières places dans des domaines clés du futur. Qu'il s'agisse des télécommunications, de l'informatique ou encore de la chimie fine, au cours de l'année qui vient de s'écouler, et pour la première fois depuis longtemps se sont succédé des opérations de grande envergure...

**M. Raymond Courrière.** Grâce à qui ? A nous !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... qui ont permis la prise de contrôle de firmes étrangères importantes, ou de certaines de leurs activités, par l'industrie française, ce qui témoigne d'une pugnacité et d'une volonté de jouer l'avenir qui sont au cœur de la politique même du Gouvernement.

Cela signifie, enfin, que le Gouvernement s'apprête à engager un effort substantiel en faveur de la recherche...

**M. Roland Courteau.** Ah, quand même !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... qu'elle soit publique ou privée.

Troisième objectif : réussir les privatisations. Pourquoi privatiser ? Là encore, il ne s'agissait pas de sacrifier à des principes abstraits, mais de faire ce qui était le mieux, le plus fécond pour l'économie et la société française dans son ensemble.

**M. Raymond Courrière.** Pour les riches !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Qu'il soit question des médias audiovisuels ou des groupes industriels ou financiers, les motivations sont les mêmes. Nous avons voulu rendre au secteur privé des activités qu'il a vocation à gérer avec plus de dynamisme, d'imagination et d'efficacité que l'Etat.

**Un sénateur socialiste.** C'est faux !

**M. Louis Perrein.** T.F. ! !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Chacun sait que ce programme de privatisation, qui se poursuit à un rythme soutenu puisqu'en moins d'un an nous avons réalisé plus du quart de ce qui était programmé pour la législature, a connu un immense succès auprès des salariés comme auprès des petits épargnants. (*Protestations sur les travées socialistes. - Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

Pourquoi un tel enthousiasme ? Sans doute parce que le processus de privatisation répond, en dehors des nécessités économiques, à une aspiration profonde d'ordre social. (*Rires et exclamations sur les travées socialistes.*)

En effet, les très nombreuses demandes d'actions de sociétés privatisées émanant de petits porteurs qui n'avaient jamais accédé au marché financier - je pense aux 3 800 000 souscriptions individuelles recensées pour Paribas - ...

**M. Paul Loridant.** On en reparlera !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... prouvent que les Français veulent désormais être associés à l'avenir de nos firmes et de nos industries. Cette attitude entièrement nouvelle est très encourageante pour notre pays parce que c'est l'essence même de la démocratie économique. (*Vifs applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

Plus important encore, la volonté manifestée de façon - je dois le dire - assez inattendue par les salariés de Saint-Gobain, de Paribas et des autres privatisées...

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Attendez Usinor !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... de devenir actionnaires de leur entreprise ouvre une voie essentielle dans la mise en œuvre d'un projet qui nous tient à cœur, celui de la participation.

La dernière privatisation, celle d'une entreprise régionale, la Sogenal, qui vient de se terminer, fait ressortir que 97,1 p. 100 des salariés ont acheté des actions de l'entreprise. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

C'est une autre ambition sociale que celle que l'on nous proposait jadis ! (*Vifs applaudissements sur les mêmes travées. - Protestations sur les travées socialistes.*)

Demain, des travailleurs-actionnaires siègeront dans les conseils d'administration, réalité nouvelle de nature à modifier le paysage économique et social de notre pays.

**M. Louis Perrein.** Et qui aura le pouvoir ?

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Oui, la réussite des privatisations, au-delà de ses conséquences économiques, traduit une mutation dans les mentalités et marque enfin que nous sommes sortis de la période du socialisme idéologique et rétro. (*Vifs applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique. - Rires et exclamations sur les travées socialistes.*)

Enfin, quatrième objectif : donner ses chances à notre agriculture, qui constitue un atout majeur pour mener à bien la bataille du redressement économique. (*Protestations sur les travées socialistes.*)

**Un sénateur socialiste.** Et le Sud-Ouest !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Pour cela, la France se doit d'assurer les conditions d'un meilleur revenu pour les agriculteurs. (*Exclamations sur les mêmes travées.*) Elle doit afficher sans ambiguïtés la nécessité de recentrer la politique agricole commune sur ses objectifs fondamentaux, qui avaient été totalement oubliés ou ignorés... (*Nouvelles protestations sur les travées socialistes.*)... par les deux gouvernements qui ont précédé le mien. (*Vifs applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

Il faut, en effet, assurer la fluidité des échanges et la stabilité des prix sur le marché intérieur et préserver la vocation exportatrice de l'Europe sur les marchés mondiaux.

**M. Roland Courteau.** Il paraît que Barre est meilleur !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** L'année qui s'est écoulée a été marquée par la volonté de restaurer la confiance de nos agriculteurs et de leurs partenaires industriels.

Elle a permis de relancer la concertation, qui avait disparu, entre les pouvoirs publics et les grandes organisations syndicales et professionnelles agricoles.

Dans cet esprit, a été rétablie, en décembre dernier, la conférence annuelle agricole. Le dispositif retenu se traduit par un effort financier particulier - dont le montant, vous le savez, s'élève à 2 milliards de francs - car le revenu agricole a connu au cours des années précédentes une forte dégradation, sans exemple dans aucun secteur, et chiffrée par le

ministère de l'économie et des finances, qui n'est pas suspect, à 6 p. 100 entre 1982 et 1986. (*Protestations sur les travées socialistes. - Applaudissements sur les travées du R.P.R.*)

**M. Gérard Roujas.** Ce n'est pas vrai !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Cet effort a été partagé entre des aides aux productions bovines ou ovines...

**M. Louis Perrein.** Et porcines !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... ainsi qu'au secteur laitier, et des mesures visant à diminuer les charges qui pèsent sur l'agriculture, tant fiscales que financières.

Je sais que votre assemblée a été et est très sensible à l'ensemble des problèmes que rencontre le monde agricole. Ceux-ci sont nombreux. Tous n'ont pas, loin s'en faut, trouvé encore de solution car le passif était lourd à assumer... (*Ah ! sur les travées socialistes.*)

**M. Yvon Bourges.** Très bien !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... mais, avec votre appui, les progrès nécessaires sont et seront accomplis.

De nettes améliorations ont déjà pu être apportées à des situations aussi difficiles que celles qui ont été créées par l'application des quotas laitiers, institués en 1984 - ai-je besoin de le rappeler ? - (*Vifs applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*) dans des conditions que nous avons alors fortement contestées (*Protestations sur les travées socialistes*) et dont nous paierons longtemps les conséquences ! (*Nouvelles protestations sur les mêmes travées.*)

**M. Raymond Courrière.** Vous en êtes l'inventeur !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** C'est ainsi que les modalités de gestion de la campagne 1987-1988 seront plus simples et plus équitables. Toutefois, dans ce domaine maintenant, on ne peut qu'essayer de rattraper les erreurs commises (*Protestations sur les travées socialistes*) - je le dis franchement - non pas par mauvaise volonté, mais par ignorance ou par manque d'intérêt. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

Un nouveau programme de restructuration laitière a été arrêté. Il permettra de dégager (*Brouhaha sur les travées socialistes*) au profit des producteurs prioritaires 1 150 000 tonnes de lait sur les deux prochaines campagnes. Il mobilise 2,4 milliards de francs sur sept ans et comporte un effort tout particulier en faveur des petits producteurs. Il pourra être accompagné de conventions régionales ou départementales, afin de tenir compte des spécificités de la production laitière dans les diverses régions et notamment, bien sûr, dans les régions de montagne. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

De même, s'agissant de l'enseignement agricole privé, un effort particulier a été fait pour 1987. Une enveloppe supplémentaire de 74 millions de francs a pu être dégagée afin de prendre des mesures transitoires sur l'année scolaire 1986-1987, mais il est certain qu'il faut mettre en œuvre rapidement et de façon complète les dispositions de la loi du 31 décembre 1984. (*Ah ! sur les travées socialistes.*)

Les efforts que nous réalisons au plan national pour notre agriculture, et qui devront être poursuivis plusieurs années encore pour retrouver une situation normale dans ce grand secteur de notre économie, sont indissociables du combat qu'il faut mener au plan communautaire. Le combat est d'ailleurs de plus en plus âpre, dans une Communauté où les intérêts nationaux en matière agricole sont loin d'être convergents et partent d'une situation très mauvaise créée par les accords de Fontainebleau. (*Murmures sur les mêmes travées.*)

L'enjeu du prochain « paquet-prix » me paraît dans cette optique tout à fait essentiel. Nous avons accepté des adaptations rigoureuses des réglementations concernant les secteurs du lait et de la viande. Ces adaptations étaient rendues nécessaires, notamment par les décisions qui avaient été prises et les principes qui avaient été arrêtés lors de ce malheureux sommet de Fontainebleau.

Il s'agit maintenant d'obtenir la mise en place d'une taxe sur les matières grasses, seule réponse concrète aux graves difficultés financières résultant de la gestion de ce secteur, et de réduire les distorsions de concurrence entre les Etats membres, notamment au niveau des montants compensatoires monétaires.

**M. Roland Courteau.** Ah !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Face au remaniement en profondeur qu'a connu l'agriculture au cours des dernières années, il m'apparaît important de poursuivre l'œuvre de modernisation et d'adaptation qui a été entreprise et de réintégrer le secteur agricole dans notre politique d'aménagement du territoire.

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Le désert !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** La loi de modernisation de l'agriculture, qui fait actuellement l'objet d'une large concertation avec les partenaires concernés, devrait contribuer à la réalisation de cette grande ambition.

**M. Gérard Delfau.** Quand ?

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Tels sont, mesdames, messieurs les sénateurs, les objectifs que nous poursuivons dans le domaine économique. Beaucoup a été fait, et très vite ; beaucoup sera fait dans l'année qui vient.

**M. Raymond Courrière.** Demain, on rase gratis !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Le redressement est en train de devenir une réalité. (*Exclamations sur les travées socialistes.*) Si nous avons la possibilité de mener à bien notre projet, sous tous ses aspects, la France pourra aborder sans crainte, et dans de bonnes conditions, l'échéance décisive (*Mouvements divers sur les travées socialistes et communistes*), fin 1992, d'un grand marché européen de 320 millions d'habitants.

Le second grand pari, d'ailleurs intimement lié au précédent, qu'a voulu relever le Gouvernement était un pari d'ordre social. Définir une ambition nouvelle, travailler à l'instauration d'un nouveau projet social, tels sont les objectifs que nous nous sommes assignés.

Ce nouveau projet social repose sur deux principes : la responsabilité et la solidarité.

La responsabilité, parce que c'est le propre de nos sociétés modernes que de déconcentrer les pouvoirs, de mettre fin à des structures verticales souvent archaïques, de permettre à tous les acteurs, à toutes les instances de la vie sociale et locale de prendre part aux décisions, en un mot d'agir plutôt que de subir.

Cela vaut dans le domaine politique ou, à la suite de la décentralisation, les collectivités locales jouent un rôle qui est appelé à augmenter sans cesse.

**M. Louis Perrein.** Vous avez voté contre !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Le Gouvernement, je le dis clairement, souhaite favoriser la réussite de la décentralisation. (*Ah ! sur les travées socialistes.*) Dans ce souci, votre assemblée aura à étudier, dans les prochains jours, un projet de loi portant réforme de la fonction publique territoriale, texte qui se propose de concilier le désir légitime des élus de pouvoir choisir leurs collaborateurs et les aspirations des fonctionnaires locaux, qui doivent bénéficier de garanties de stabilité et de carrière.

Au plan financier, vous savez que les dotations accordées aux collectivités locales ont évolué cette année de manière particulièrement favorable, la D.G.F. ayant augmenté de 5,16 p. 100 et la D.G.E. de 5,5 p. 100, en sorte que, compte tenu du taux de l'inflation, les collectivités locales ont enfin bénéficié cette année d'une amélioration de leurs ressources. (*Exclamations sur les travées socialistes. - Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

Par ailleurs, le Gouvernement, soucieux de préserver l'esprit de la décentralisation, entend veiller à ce que l'équilibre entre les différents niveaux de collectivités locales soit respecté. Communes, départements et régions ont des compétences propres. Il n'est pas question que se développent des tutelles insidieuses des unes sur les autres. (*Applaudissements sur les mêmes travées.*)

**M. Christian Poncelet.** Très bien !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** L'Etat, premier garant des libertés locales, fera tout pour empêcher, bien sûr, une telle dérive.

Plus de responsabilités, aussi, dans le domaine social. Oui, les relations sociales doivent évoluer, malgré nos habitudes, vers davantage d'autonomie et de responsabilité. Cela implique non une démission de l'Etat, mais un développement de la politique contractuelle.

Bien sûr, il revient à l'Etat de définir le contexte général et d'intervenir sur des questions de fond, au plan tant législatif que réglementaire. Mais il revient aux partenaires sociaux, dans l'entreprise et dans la branche notamment, d'organiser les relations sociales par la négociation.

Le champ de ces négociations est vaste : les conditions de travail, la formation professionnelle, la promotion et la qualification, les mutations technologiques et leurs conséquences, autant de thèmes essentiels parmi d'autres qui doivent être débattus pour concilier les souhaits et les attentes des salariés avec les exigences du progrès économique.

C'est pour favoriser la naissance d'une société plus contractuelle que nous avons pris, au cours des derniers mois, tant de décisions pour assouplir les rigidités réglementaires et législatives, pour créer de nouveaux espaces d'initiatives et de libertés, pour renforcer le rôle des partenaires sociaux, qui sont au cœur d'une évolution importante pour l'avenir. Je souhaite qu'ils en prennent pleinement conscience.

C'est dans le même esprit que nous sommes attachés au principe de la participation. Développer la participation et l'intéressement, c'est prendre conscience d'une solidarité d'intérêt et de destin dans l'entreprise ; c'est satisfaire une demande insistante à plus de liberté, d'autonomie personnelle ; c'est permettre à chacun, à tous les niveaux, de voir pleinement reconnue sa dignité d'homme ; ...

**M. Gérard Delfau.** Les lois Auroux !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... c'est répondre aux attentes nouvelles, parfois encore informées, du corps social.

Conscient de ces enjeux, le Gouvernement, par deux ordonnances, a donné un nouvel élan à cette grande idée portée également par le processus de privatisation.

Le deuxième principe de notre ambition sociale est la solidarité.

Même si le redressement de notre pays implique efforts et sacrifices, notion qui avait été un peu oubliée depuis quelque temps (*Exclamations sur les travées socialistes et communistes. - Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste*), rien n'est plus essentiel que de veiller à ce que les difficultés économiques et sociales engendrées par la crise ne suscitent pas la marginalisation de certains de nos concitoyens.

Je pense naturellement aux chômeurs...

**M. Gérard Delfau.** Merci pour eux !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... aux laissés pour compte de l'emploi, à ceux qui alimentent la nouvelle pauvreté issue des grandes réformes des années 1981 à 1982. (*Protestations et rires sur les travées socialistes et communistes. - Applaudissements prolongés sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste.*)

**M. Jean-Pierre Bayle.** C'est de la provocation !

**M. Roland Grimaldi.** Ce n'est pas sérieux !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Sans doute, commençons-nous à obtenir un infléchissement des tendances. Sans doute, notre plan pour l'emploi des jeunes a-t-il donné des résultats spectaculaires. Qu'on en juge : en mars 1986, deux jeunes sur trois étaient sans travail en France, triste record, unique en Europe.

**M. Christian Poncelet.** C'est vrai !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Aujourd'hui, plus d'un million de jeunes ont été embauchés ou accueillis en formation en entreprises, ce qui représente plus qu'une génération arrivant sur le marché du travail. (*Protestations sur les travées socialistes. - Applaudissements sur les travées du R.P.R. et de l'U.R.E.I.*)

**Raymond Courrière.** Ils sont très heureux !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Le Gouvernement a consacré à ce plan d'urgence 9 milliards de francs, ce qui donne la mesure de l'enjeu.

Il s'agit d'un effort social sans précédent dans notre histoire. Il a fallu attendre notre nouvelle majorité pour qu'il soit fait en faveur des jeunes. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste. - Protestations sur les travées socialistes et communistes.*)

**Un sénateur socialiste.** C'est du cinéma !

**M. Roland Courteau.** Même Giscard serait moins mauvais !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Mais il y a aussi les autres, et notamment les chômeurs de longue durée, dont il faut favoriser la réinsertion dans l'entreprise. D'où notre décision de financer l'embauche et la formation de chômeurs de longue durée, qui sont souvent dans des situations dramatiques. Notre objectif est que tous les salariés victimes d'un licenciement économique bénéficient d'un plan social.

**M. Roland Courteau.** Licenciement sec !

**M. Louis Perrein.** Pas de licenciement !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Lorsque le Gouvernement a été formé, un salarié sur trois, victime d'un licenciement économique, bénéficiait d'un plan social. Dès que le projet de loi qui vient d'être déposé au Parlement aura été adopté, c'est-à-dire dans quelques semaines, c'est l'ensemble des licenciés pour cause économique qui bénéficieront d'un plan social. Cela, c'est une vraie réforme sociale. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique. - Protestations sur les travées socialistes.*)

**M. Lucien Neuwirth.** Très bien !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Oserai-je dire à nouveau qu'il a fallu attendre la nouvelle majorité pour que cela soit fait ? (*Nouveaux applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique. - Zorro ! Zorro ! sur les travées socialistes.*)

**M. Raymond Courrière.** Et les barristes !

**Un sénateur socialiste.** On se demande alors ce que font tous ces gens dans la rue !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Il va de soi que la bataille pour l'emploi, c'est la bataille pour la compétence, qui rime avec compétitivité, d'où notre effort en matière de formation. Parce que nous sommes décidés à jouer cette carte maîtresse, nous souhaitons moderniser un dispositif de formation professionnelle qui remonte à plus de quinze ans. Nous avons demandé, dans ce but, aux partenaires sociaux de se réunir et de se concerter, afin de rénover en profondeur notre système de formation professionnelle. D'ores et déjà, une loi valorisant l'apprentissage va être proposée très rapidement au vote du Parlement.

**M. Raymond Courrière.** On en reparlera !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** La protection sociale, la volonté de préserver un système qui compte parmi les meilleurs du monde font partie de nos priorités. Chacun sait quelle place symbolique la sécurité sociale occupe dans le cœur des Français. Chacun sait aussi que nous sommes confrontés à un problème de fond, puisque le déficit se creuse au rythme de plus de 10 milliards de francs par an.

Face à cette situation dramatique...

**M. Raymond Courrière.** Nouvelle !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... il est nécessaire de lancer une réflexion collective et de faire des choix en commun, dans un esprit de responsabilité et de concertation. Tel est le sens des états généraux dont j'ai souhaité l'organisation...

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** 1789 !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... et qui auront la mission importante d'étudier les solutions à appliquer. Bien sûr, le Parlement sera saisi, le moment venu, de ce sujet sensible entre tous.

Notre volonté - il faut que chacun le sache - est de tout mettre en œuvre pour sauver la sécurité sociale qui, aujourd'hui, compte tenu notamment de la gestion antérieure, est vraiment en cause ! (*Exclamations sur les travées socialistes.*)

*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.)*

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** On nous provoque !

**M. Roland Grimaldi.** N'importe quoi !

**M. André Méric.** Ce n'est pas vrai !

**M. Roland Grimaldi.** Ce n'est pas digne de vous !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Enfin, troisième priorité de notre effort de solidarité, la famille.

**M. Raymond Courrière.** Travail, famille, patrie !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Dans ce domaine aussi, c'est en termes d'espérance et d'avenir que nous avons défini notre politique familiale. Cela a signifié, concrètement, une revalorisation des allocations familiales ainsi qu'une série de mesures fiscales en faveur des familles à concurrence de 4,5 milliards de francs.

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Très peu de familles !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Ces mesures d'une ampleur sans précédent, ont profité, en priorité, aux foyers modestes, aux familles nombreuses et à celles dont les deux parents travaillent. (*Murmures sur les travées socialistes.*)

**M. Jean-Pierre Masseret.** Ils ne le savent pas encore !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Ainsi, les frais de garde des enfants sont-ils maintenant déductibles à concurrence de 10 000 francs.

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** On avait commencé avant !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Par ailleurs, depuis le 1<sup>er</sup> avril, est entré en application le nouveau système de prestations familiales, avec l'extension et l'augmentation de l'allocation parentale d'éducation, mise en œuvre pour la première fois par la Ville de Paris, imitée par la suite, (*Exclamations ironiques sur les travées socialistes.*) et qui constitue un début de salaire maternel, versé à partir du troisième enfant pour les mères qui désirent rester à leur foyer ; avec également la création d'une allocation de garde à domicile de 2 000 francs par mois pour les parents qui continuent tous deux à travailler...

**Mme Hélène Luc.** Mais vous avez supprimé l'allocation de déménagement !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... afin de laisser chacun libre de choisir son mode de vie. Ces chiffres donnent une idée de l'effort consenti et de l'importance accordée par le Gouvernement à tout ce qui concerne la famille, sa qualité de vie, son avenir dans notre pays.

Je n'ai évidemment pas besoin de le souligner ici, c'est un secteur essentiel de notre action sociale au sens large : c'est la France de nos enfants que nous construisons dorénavant. (*Exclamations sur les travées socialistes. - Applaudissements sur les travées du R.P.R.*)

Une France plus entreprenante et plus libre, une France plus responsable et plus solidaire, où le progrès social aille de pair avec le développement économique, tel est l'essentiel de notre projet. Encore faut-il que cette France réponde à l'une des attentes les plus fortes de ses citoyens : la sécurité, qui est l'une des premières libertés individuelles. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** La sécurité sociale !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Il fallait, dans ce domaine comme dans les autres, une volonté et des moyens propres à traduire cette volonté dans les faits. Ce fut l'objet des quatre textes de loi que le Gouvernement a présentés au vote du Parlement ...

**M. Roland Grimaldi.** Et retirés !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... à savoir la loi contre la criminalité et la délinquance, la loi pour une meilleure application des peines, la loi visant à faciliter les contrôles et les vérifications d'identité, enfin, la loi destinée à mieux combattre le terrorisme.

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** En septembre, ça a marché !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** C'est tout un dispositif nouveau - je n'ai pas eu conscience, d'ailleurs, qu'il ait été fortement appuyé par l'actuelle opposition -...

**M. André Méric.** Oh ! Quand vous m'avez appelé, j'ai répondu à votre appel !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... plus efficace, plus dissuasif et mieux adapté à notre temps, dont le Gouvernement a doté la justice française. Les résultats sont là. En un an, et pour la première fois depuis longtemps, en tous les cas depuis six ans...

**M. Gérard Delfau.** Ce n'est pas vrai, ce n'est pas la première fois !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... les chiffres de la délinquance et de la criminalité ont sensiblement chuté. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

**M. Roland Courteau.** Ce n'est pas vrai !

**M. Raymond Courrière.** C'est faux !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Permettez au maire de Paris d'y être plus que d'autres sensible (*Vifs applaudissements sur les mêmes travées*) et de rendre hommage, à ce titre et pour ces résultats, à l'ensemble de nos forces de police, enfin considérées dans la mission essentielle qui est la leur ! (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes travées.*)

De même, après la terrible vague d'attentats qui ont endeuillé notre pays voilà quelques mois (*Murmures sur les travées socialistes*) la police a porté, au fil des semaines, des coups décisifs aux réseaux terroristes, comme en témoigne une série d'arrestations récentes.

**MM. Louis Perrein et Michel Dreyfus-Schmidt.** C'est l'héritage !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Nous avons donné à la police les moyens, mais aussi la confiance qui lui étaient nécessaires dans sa tâche. Nous nous sommes dotés d'un dispositif judiciaire plus adapté, pour qu'un droit essentiel, une liberté de la personne humaine, le droit à la sécurité, soit mieux assuré, et je puis vous dire qu'il le sera de mieux en mieux.

Nous allons maintenant nous attacher à régler le problème du surpeuplement des prisons...

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Les prisons privées ?

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... qui a atteint un seuil critique, avec 50 000 détenus, et faire en sorte que soient créées 15 000 places supplémentaires, nécessaires au bon fonctionnement de la justice.

Nous allons également amplifier encore le combat que nous menons contre la toxicomanie, ce fléau des temps modernes. Je rappelle que le budget consacré à la lutte contre la drogue a été doublé, passant de 250 millions à 500 millions de francs.

**M. Jean-Pierre Masseret.** Vous faites du mauvais esprit !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Le Parlement aura à se prononcer sur ces différentes questions, en particulier sur un projet de loi relatif à la répression du trafic des stupéfiants.

**M. Jean Chérioux.** Très bien !

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** C'est de l'intoxication !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Le dernier grand pari que nous avons la volonté de relever concerne le rang de la France dans le monde et en Europe. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste. - Exclamations sur les travées socialistes.*)

Pour rendre à notre nation la place qui doit être la sienne, et qui est inscrite dans son histoire, il fallait lui redonner puissance économique et dynamisme social. Nous sommes en train de le faire.

Il fallait aussi prendre toute la mesure de la situation internationale et des menaces qui pèsent sur la paix, qu'il s'agisse des tensions ici où là, notamment au Moyen-Orient, du développement du terrorisme, des tentations impérialistes de certaines nations ou de certaines idéologies.

**M. Charles de Cuttoli.** Très bien !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Nous avons répondu à ces menaces avec beaucoup de lucidité, mais aussi avec de la fermeté.

Tel a été le cas au Tchad, où les conflits depuis de longues années mêlaient les divisions intérieures aux menaces extérieures. Prférant les solutions durables aux coups d'éclat éphémères, nous avons cherché patiemment à favoriser la réconciliation des Tchadiens.

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** C'est l'héritage !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Nous avons aidé les forces gouvernementales du Tchad. La France se réjouit des victoires obtenues ces dernières semaines par ce pays : ces succès mérités couronnent les efforts des Tchadiens pour libérer leur propre terre, en même temps qu'ils récompensent la politique patiente et déterminée de la France. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et sur certaines travées de l'union centriste.*)

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** De Mitterrand !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Renforcer la place et le rang de la France, cela signifiait aussi faire de notre pays un élément moteur de la construction européenne.

**M. Gérard Delfau.** Trop et trop cher !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Alors que nous venons de fêter le trentième anniversaire du traité de Rome, qu'il me soit permis de rappeler les ambitions de notre politique européenne.

L'Europe, indispensable à notre développement économique et social, l'Europe, sauvegarde de notre patrimoine culturel commun, l'Europe, facteur de paix et de sécurité, doit être présente dans notre cœur et dans notre esprit.

Comme pour nos nations, forgées par l'histoire, l'Europe ne s'affirmera que si elle parvient à créer sa culture et à prendre en mains sa propre défense.

**M. Gérard Delfau.** Comme l'Espagne ?

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** L'Europe de la culture et de l'éducation, c'est d'abord un héritage et une tradition.

**M. Louis Perrein.** C'est un langage nouveau !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** L'Europe a commencé par là, quand un étudiant pouvait accomplir ses études où il le voulait, dans les grandes universités de nos pays.

**M. Michel Giraud.** Très bien !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** C'est aussi une chance, car la richesse et la variété de nos cultures sont, pour l'Europe, un atout formidable dans le monde contemporain. Enfin, c'est aujourd'hui une nécessité, car les nouvelles technologies, notamment audiovisuelles, transcendent les frontières.

Il nous appartient de nous unir pour mieux échanger notre patrimoine commun et nous enrichir de notre diversité. C'est pourquoi je viens, au nom de mon gouvernement, d'adresser à nos onze partenaires de la Communauté un « livre bleu pour une Europe de l'éducation et de la culture ».

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** C'est mieux qu'un livre jaune !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Que dire de la défense européenne ?

Au moment où les deux plus grandes puissances donnent à leur dialogue stratégique une ampleur nouvelle, il est urgent que les Européens fassent entendre leur voix et assument toutes leurs responsabilités.

**M. Marcel Fortier.** Très bien !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Pour ma part, j'ai entrepris de sensibiliser les opinions publiques aux exigences de la sécurité, regroupées dans une « charte » européenne. Au-delà, j'ai affirmé la vocation de l'Union de l'Europe occidentale, seul forum compétent dans ce domaine, à devenir à terme l'une des pièces maîtresses de la politique européenne, en s'ouvrant notamment aux pays qui, tels l'Espagne et le Portugal... (*Exclamations sur les travées socialistes.*)

**M. Gérard Delfau.** Enfin !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... seraient résolus à s'associer à l'effort de concertation et de coordination dans le domaine de la défense.

**M. Claude Estier.** Vous avez voté contre leur adhésion !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Pour jouer son rôle moteur dans ce domaine, la France doit évidemment disposer d'une défense forte et crédible.

C'est pour réagir contre la dégradation sensible de la défense nationale française au cours de ces toutes dernières années (*Protestations sur les travées socialistes*) et pour bien marquer cette priorité que le Gouvernement a tenu à présenter à votre examen, après ce débat de confiance, le projet de loi de programme d'équipement militaire. Ce projet témoigne que la France est unanime pour ne pas baisser sa garde. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

**Plusieurs sénateurs socialistes.** Et alors ?...

**Mme Hélène Luc.** Sauf les communistes !...

**M. Jean Garcia.** Et le désarmement nucléaire ?

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Consacrant un effort financier sans précédent par son ampleur, sa progression et sa continuité à l'équipement de nos forces nucléaires et classiques, cette loi permettra, en effet, de lancer les grands programmes qu'exigent le maintien de notre capacité de dissuasion...

**M. Jean Garcia.** A quel prix !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre,** ... et la prise en compte des nouveaux enjeux tels que l'espace et la modernisation de nos forces classiques pour notre action en Europe et dans le monde. Il n'y a pas de prix, monsieur le sénateur, pour sauvegarder son indépendance et sa liberté ! (*Vifs applaudissements sur les mêmes travées.*)

Cet effort national, que tous nos partenaires s'accordent à saluer, nous permet d'œuvrer aussi à une plus grande solidarité européenne. Celle-ci s'exprimera concrètement par la réalisation en commun d'un certain nombre de programmes de défense, notamment - je l'espère - très prochainement, par l'hélicoptère antichar franco-allemand.

**M. Michel Giraud.** Très bien !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** La France, enfin, ne saurait être elle-même sans la générosité. De par son histoire, elle ne peut se désintéresser du sort des pays en voie de développement, notamment des plus défavorisés.

**M. Robert Vizet.** Cela ne se voit pas beaucoup !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Cela aussi, comme notre indépendance et notre défense, c'est une des grandes leçons que nous a données le général de Gaulle ! (*Applaudissements sur les travées du R.P.R. et de l'U.R.E.I.*)

**M. Gérard Delfau.** Des actes !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** La France ne peut accepter qu'une partie considérable de la planète soit maintenue à l'écart du progrès ou s'enfonce, comme c'est le cas aujourd'hui, de plus en plus dans la misère.

**M. Louis Perrein.** Des sous !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Chacun sait que les jeunes sont de plus en plus nombreux à exprimer leur soif de justice et de solidarité, et à se porter volontaires pour l'aide aux pays les plus démunis.

Pour répondre à leurs aspirations, le Gouvernement est décidé à doubler le nombre des volontaires qui partent au titre du service national ou dans le cadre de l'association française des volontaires du progrès.

Il s'agit de constituer une force de 10 000 volontaires du développement, prête à répondre aux besoins des organisations non gouvernementales, qui font un travail remarquable. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

Ainsi seront mobilisés des trésors de générosité et de courage, qui ne demandent qu'à se révéler.

**M. Robert Vizet.** Comme Albertini !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** L'engagement de la jeunesse donnera une nouvelle dimension à notre coopération et scellera une nouvelle alliance entre les peuples du Nord et les peuples du Sud.

C'est dans cet esprit, également, que j'ai fait, une fois de plus - c'est une cause pour laquelle je milite depuis de très nombreuses années - des propositions pour que soient considérablement amplifiés les différents moyens mis en œuvre par les pays riches au profit du développement des pays pauvres.

J'ai eu la grande satisfaction, après l'écho positif - et même très positif - des entretiens du ministre français de l'agriculture avec le Saint-Père, d'observer l'intérêt que le Président des Etats-Unis, que j'ai eu l'occasion de rencontrer récemment, portait à ces problèmes. Des raisons morales et politiques évidentes exigent, en effet, qu'une solution leur soit trouvée et que le monde occidental, le monde libre, le monde généreux, le seul qui apporte une aide aux pays en voie de développement, prenne une grande initiative pour répondre aux problèmes qui se posent aujourd'hui, et lutter contre la misère et la déraison. (*Très bien ! et applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I., de l'union centriste et sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

**M. Gérard Delfau.** Il y a du chemin à faire !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Tels sont, mesdames et messieurs les sénateurs, les axes majeurs et les ambitions de la politique que nous menons, pour lesquels nous avons besoin de votre approbation.

Vous avez pu constater, au fil de ce que j'ai indiqué, que, si le travail accompli depuis un an est important, les projets et les réformes à mettre en œuvre au cours des mois qui viennent ne sont pas moins importants. Dans le domaine économique et financier, dans le domaine social, en matière de sécurité, en matière de défense et de politique internationale, je crois que personne, de bonne foi, ne peut parler de pause ou de ralentissement dans l'action.

Si l'on songe que le Parlement aura aussi, en plus de ce que je viens d'évoquer au fil de ce propos, à discuter de l'organisation du référendum d'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie (*Exclamations sur les travées socialistes. - Très bien ! et applaudissements sur les travées du R.P.R.*), procédure démocratique et conforme à notre Constitution qui permettra à tous les Calédoniens de déterminer leur avenir,...

**M. Gérard Delfau.** Lequel ?

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... d'un projet de loi en faveur de nos compatriotes rapatriés,...

**M. Gérard Roujas.** Lesquels ?

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... et d'un certain nombre de projets importants que vous connaissez, on mesure l'ampleur et la diversité de notre programme, qui nous impose d'avancer sur tous les fronts, parce qu'une politique, c'est avant tout une cohérence et une vision d'ensemble qui ne peut s'arrêter. (*Exclamations sur les travées socialistes.*)

Cette politique, mesdames et messieurs les sénateurs, je vous demande de l'approuver. Je vous demande de manifester votre adhésion aux objectifs que je viens de définir (*Exclamations sur les mêmes travées*), par un vote massif de confiance et de soutien.

J'ai besoin de votre confiance, parce que mon gouvernement tire sa force de l'appui de sa majorité parlementaire et que, sans le Parlement, dans son ensemble, rien de ce qui doit être fait ne pourrait l'être.

J'ai besoin de votre soutien, parce que les échéances qui sont devant nous justifient que nous fassions bloc autour d'un certain nombre de priorités qui dépassent les intérêts particuliers.

La grande échéance qui se présente à notre pays, c'est celle de 1992 (*Sur les travées socialistes : 1988 !*), date à laquelle le marché unique européen deviendra une réalité ; grand défi et grande chance !

Il faut qu'à cette date la France soit prête ; il faut que nos entreprises, qui verront s'ouvrir devant elles un marché de 320 millions de consommateurs, sans entraves ni protection d'aucune sorte, soient capables de relever le gant et de vivre pleinement l'aventure européenne.

Il faut qu'en 1992 - nous pouvons y parvenir - la France soit devenue la première puissance économique européenne ! (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique. - Exclamations sur les travées socialistes.*)

C'est tout le sens de notre action. Mais pour qu'elle porte ses fruits, pour que soit consommée la rupture avec un certain nombre de comportements et d'habitudes, pour que les relations sociales puissent être plus solidaires, pour que nos entreprises retrouvent leur force, leur dynamisme, et donc leur compétitivité, et exportent la qualité française, nous avons, c'est vrai, besoin de temps.

**M. Gérard Roujas.** Et d'argent !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Cela signifie que la prochaine échéance électorale, importante, bien sûr, de 1988 ne doit pas interrompre le processus de redressement et de modernisation dans lequel la France est résolument engagée. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

**Un sénateur socialiste.** La campagne est ouverte !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** C'est pourquoi il est essentiel d'aborder cette échéance de manière responsable, en ayant toujours présents à l'esprit les véritables enjeux et les véritables priorités.

Il faut que le Gouvernement puisse travailler jusqu'au bout, afin que ces deux années constituent une assise solide sur laquelle nous pourrions continuer à bâtir.

**M. Gérard Delfau.** On peut sortir si on vous gêne !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Il faut que la majorité reste naturellement étroitement unie (*Exclamations sur les travées socialistes*), pour faire face aux difficultés que nous rencontrerons encore sur notre route (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique*) et ne donne pas le spectacle que l'ancienne majorité a donné au lendemain des élections de 1981. (*Vives exclamations sur les travées socialistes. - Brouhaha.*)

Bien sûr, la majorité actuelle compte en son sein des sensibilités diverses. (*Nouvelles exclamations sur les mêmes travées.*) Mais ce qui rassemble ses différentes composantes est très fort au regard de ce qui les distingue. Chacun doit avoir conscience que les polémiques inutiles ne peuvent qu'inquiéter les Français et compromettre nos chances - les chances de la France - pour l'avenir.

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** A bon entendeur, salut !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Je sais, mesdames et messieurs les sénateurs, que vous connaissez le prix de l'union de la majorité (*Ah ! sur les travées socialistes*), union que vous avez sans cesse confortée dans tous les combats de ces dernières années, que vous avez menés brillamment pour la défense de nos libertés, sans cesse mises en cause. (*Vives exclamations sur les travées socialistes. - Marques d'approbation sur les travées du R.P.R.*)

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Il ne faut pas exagérer !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... et que cette union, vous en mesurez aujourd'hui, mieux que quiconque, la nécessité. (*Brouhaha sur les travées socialistes.*)

Je sais que vous comprenez (*Le brouhaha persiste.*) l'urgence et l'importance de l'action que nous menons, avec le Parlement et sous son contrôle.

C'est dans cet esprit et avec cette conviction que je demande à la Haute Assemblée d'approuver cette déclaration de politique générale, en application de l'article 49,...

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Trois !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... dernier alinéa de notre Constitution. (*Sur les travées du R.P.R., de l'union centriste et de l'U.R.E.I., ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique, Mmes et MM. les sénateurs se lèvent et applaudissent longuement.*)

**M. Gérard Delfau.** Cela manque d'enthousiasme !

3

### SCRUTIN POUR L'ÉLECTION D'UN JUGE TITULAIRE DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE

**M. le président.** L'ordre du jour appelle le scrutin pour l'élection d'un juge titulaire de la Haute Cour de justice. (*Exclamations ironiques sur les travées du R.P.R. et de l'U.R.E.I.*) Je rappelle que le Sénat a élu, lors de ses séances des 17 et 18 novembre, onze juges titulaires.

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** C'est votre faute (*L'orateur désigne la droite de l'hémicycle*) si nous en sommes encore là !

**M. le président.** Conformément à l'article 61 du règlement, ce scrutin aura lieu dans la salle des conférences, où des bulletins de vote sont à la disposition de nos collègues.

Je rappelle qu'en application de l'article 2 de l'ordonnance n° 59-1 du 2 janvier 1959 et de l'article 85 du règlement, la majorité absolue des membres composant le Sénat est requise pour cette élection.

Je tiens à préciser également que, pour être valables, les bulletins ne peuvent comporter plus d'un nom.

Je prie M. Josy Moinet, secrétaire du Sénat, de bien vouloir présider le bureau de vote.

Il va être procédé au tirage au sort de deux scrutateurs titulaires et d'un scrutateur suppléant, qui opéreront le dépouillement du scrutin.

(*Le tirage au sort a lieu.*)

**M. le président.** Le sort a désigné :

Scrutateurs titulaires : MM. Jean-Pierre Bayle et Maurice Lombard ;

Scrutateur suppléant : M. Louis Moinard.

Le scrutin pour l'élection d'un juge titulaire de la Haute Cour de justice est ouvert.

4

### SCRUTIN POUR L'ÉLECTION D'UN MEMBRE SUPPLÉANT REPRÉSENTANT LA FRANCE A L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE ET A L'ASSEMBLÉE DE L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

**M. le président.** L'ordre du jour appelle le scrutin pour l'élection d'un membre suppléant représentant la France à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, en remplacement de M. Pierre Matrāja, élu membre titulaire.

En application des articles 2 et 3 de la loi n° 49-984 du 23 juillet 1949, la majorité absolue des votants est requise pour cette élection.

Il va être procédé au scrutin, qui aura lieu dans la salle des conférences, en application de l'article 61 du règlement.

Je prie M. Serge Mathieu, secrétaire du Sénat, de bien vouloir présider le bureau de vote.

Il va être procédé au tirage au sort de deux scrutateurs titulaires et d'un scrutateur suppléant, qui opéreront le dépouillement du scrutin.

(*Le tirage au sort a lieu.*)

**M. le président.** Le sort a désigné :

Scrutateurs titulaires : MM. Guy de La Verpillière, Charles-Henri de Cossé-Brissac ;

Scrutateur suppléant : M. Marc Lauriol.

Je déclare ouvert le scrutin pour l'élection d'un membre suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

Je rappelle que, pour être valables, les bulletins de vote ne peuvent comporter plus d'un nom.

Le scrutin sera clos dans une heure.

5

### CANDIDATURE A UN OFFICE PARLEMENTAIRE

**M. le président.** J'informe le Sénat que le groupe du rassemblement pour la République a proposé la candidature de M. Christian Masson pour siéger comme membre suppléant à l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, en remplacement de M. Adrien Gouteyron, nommé membre titulaire.

Cette candidature a été affichée et sera ratifiée, s'il n'y a pas d'opposition, dans le délai d'une heure.

6

### POLITIQUE GÉNÉRALE

#### Suite du débat sur une déclaration du Gouvernement

**M. le président.** Nous allons procéder maintenant au débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement faite devant le Sénat.

Je rappelle que la conférence des présidents a décidé l'organisation de ce débat.

L'ordre de passage des groupes et les temps respectifs sont les suivants :

Groupe de l'union centriste : une heure seize ;

Groupe de la gauche démocratique : cinquante-trois minutes ;

Groupe du rassemblement pour la République : une heure vingt ;

Réunion administrative des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe : trente-trois minutes ;

Groupe de l'union des républicains et des indépendants : une heure six ;

Groupe communiste : quarante minutes ;

Groupe socialiste : une heure douze.

La parole est à M. Hoeffel. (*Applaudissements sur les travées de l'union centriste, de l'U.R.E.I. et du R.P.R., ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

**M. Daniel Hoeffel.** Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, madame, messieurs les ministres, messieurs les secrétaires d'Etat, mes chers collègues, il n'est jamais facile de gouverner et gouverner en 1987 n'est pas chose aisée.

**M. Amédée Bouquerel.** Très bien !

**M. Daniel Hoeffel.** Une situation économique internationale décevante par rapport aux espérances d'il y a un an, une aggravation des déséquilibres financiers et monétaires au niveau mondial, un contexte institutionnel français inédit, une insuffisante évaluation de la situation trouvée au printemps dernier, une mentalité générale plus soucieuse de droits que d'obligations sont autant de facteurs - prévisibles pour les uns, inattendus pour les autres - qui rendent difficile l'art de gouverner.

Voilà un an, monsieur le Premier ministre, lorsque vous présentiez ici même les orientations de la politique gouvernementale, nous vous assurions de notre volonté de coopération constructive. Nous vous avons depuis lors apporté un soutien loyal, tout en restant fidèles à nos convictions. Ce qui était vrai, il y a un an, doit le rester aujourd'hui, comme demain. (*Applaudissements sur les travées de l'union centriste, du R.P.R. et de l'U.R.E.I., ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

Notre soutien, nous vous l'avons apporté sur les deux actions prioritaires du redressement économique et social et de la sécurité. Les convictions que nous réaffirmons aujourd'hui s'expriment toujours avec autant de netteté sur l'Europe et sur la décentralisation.

Notre action économique et sociale, monsieur le Premier ministre, a été orientée dans la bonne direction, en poursuivant l'assainissement budgétaire, la libéralisation économique et la modernisation financière. Cela doit créer un climat de confiance qui, à terme, produira ses effets sur l'emploi.

Mais nos concitoyens doivent savoir que, dans la compétition internationale impitoyable que nous connaissons, l'investissement n'est pas forcément, bien au contraire, créateur d'emplois dans un premier temps. Il est destiné d'abord à améliorer la compétitivité des entreprises.

On ne peut s'obstiner à vouloir piloter à trois si nos concurrents pilotent à deux. L'exemple a valeur de symbole.

**M. Charles Descours.** Très bien !

**M. Daniel Hoeffel.** L'investissement doit être considéré comme une priorité absolue. Nos soucis concernant l'exportation de nos produits industriels nous le rappellent instamment. Il est souhaitable à ce propos que soit effacé le décalage entre les taux d'intérêt réels consentis aux petites et moyennes entreprises qui restent créatrices d'emplois et aux grandes entreprises.

**M. Lucien Neuwirth.** Très bien !

**M. Daniel Hoeffel.** On ne peut évidemment évoquer l'action économique sans parler de l'anxiété devant l'avenir du monde agricole et de son environnement rural. Ce sera un problème majeur dans la décennie à venir. Une surproduction qui affecte pratiquement tous les produits agricoles en Occident plonge souvent nos agriculteurs dans la désespérance et décourage les jeunes à entrer ou à rester dans l'agriculture, et cela à un moment où, ailleurs, les perspectives d'emploi sont réduites.

La solution n'est évidemment pas dans les mesures à court terme et elle ne réside pas que dans l'attribution de subventions utiles et nécessaires mais qui ne peuvent s'attaquer au fond du problème. Une politique générale pour l'agriculture, et au-delà pour le monde rural, si nécessaire à la préservation des équilibres économiques, sociaux et sociologiques, est indispensable et le Sénat, traditionnellement très préoccupé par les problèmes de l'agriculture, sera certainement soucieux d'y apporter, en liaison étroite avec les organisations agricoles, sa contribution. (*Applaudissements sur les travées de l'union centriste, de l'U.R.E.I., du R.P.R., ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

Tout cela ne peut et ne doit signifier résignation devant la réalité de 2 600 000 demandeurs d'emploi et de 800 000 chômeurs de longue durée, et on ne peut qu'approuver, monsieur le Premier ministre, votre projet de réinsertion des chômeurs de longue durée, qui sera susceptible de parer au plus pressé.

Toute proposition qui permettrait de proposer du travail plutôt que l'inactivité, quitte à assouplir certaines règles en vigueur, mérite d'être examinée avec attention. Et tout ce qui tend à améliorer notre système de formation et à veiller à son adaptation rapide aux besoins qui s'expriment, va dans le bon sens.

Dans la vie active, compétition et sélection sont incontournables et il faut que la jeunesse y soit préparée dès sa formation. Ce doit être la base de cette même formation. (*Applaudissements sur les mêmes travées.*)

Dans le cadre du redressement économique et social, l'avenir de la sécurité sociale est, avec le chômage, un deuxième souci pour les Français. Son sauvetage passe nécessairement par des remèdes de fond qui ne pourront, loin de là, satisfaire tout le monde.

La dérive des dépenses ne date pas d'aujourd'hui ni d'hier et tout le monde y a sa part. Tout le monde doit donc nécessairement apporter sa contribution au redressement, qu'il s'agisse des gestionnaires des hôpitaux, des professions médicales et paramédicales, des assurés sociaux et des gestionnaires des caisses où une décentralisation du pouvoir de décision réel des caisses nationales vers les caisses régionales et primaires apparaît indispensable. (*Applaudissements sur les travées de l'union centriste et de l'U.R.E.I.*)

Ce n'est pas en se bornant à demander que les avantages acquis de tout le monde soient sauvegardés que l'on progressera... (*Applaudissements sur les travées de l'union centriste*) ... mais en faisant prendre conscience que chacune des parties concernées devra faire sa concession. Puissent les états géné-

raux dont vous prévoyez l'organisation être l'expression de cette volonté commune indispensable au salut de la sécurité sociale !

La sécurité était, monsieur le Premier ministre, votre deuxième priorité il y a un an. Depuis lors, des résultats incontestables ont été obtenus et il convient de les mettre à l'actif des forces de l'ordre et du Gouvernement.

**MM. Paul Malassagne et Jean-Pierre Fourcade.** Très bien !

**M. Daniel Hoeffel.** Le coup d'arrêt marqué en 1986 à la grande criminalité comme les résultats obtenus dans la lutte antiterroriste sont de nature à faire renaître un climat de confiance dans la population. Ils ont été acquis grâce à l'adaptation de la législation qui a été réalisée durant l'été 1986 et à laquelle nous avons apporté notre soutien, grâce à une bonne coopération entre police et gendarmerie et grâce, c'est important, à une étroite collaboration entre la France et les pays voisins, ce qui constitue autant de préalables à toute action efficace sur le plan de la sécurité.

Aucun pays ne peut plus et ne pourra plus trouver seul les remèdes et la riposte. Nous sommes condamnés à un renforcement constant des moyens nécessaires à la lutte antiterroriste et à la répression de la grande criminalité. Et, à cet égard, nous sommes sur la bonne voie, en sachant que rien n'est jamais définitivement acquis et que les efforts entrepris devront être poursuivis et intensifiés. Dans cet esprit, vous pourrez compter sur notre appui. (*Applaudissements sur les travées de l'union centriste et sur certaines travées de la gauche démocratique et de l'U.R.E.I.*)

Notre soutien va de pair avec la réaffirmation de nos convictions et, parmi elles, je voudrais évoquer la décentralisation et l'Europe.

L'efficacité de notre politique et notre aptitude à nous adapter à notre temps dépendent, en effet, de l'une et de l'autre.

Il faut, à propos de la décentralisation, que les choses soient claires et vous avez fait part tout à l'heure, monsieur le Premier ministre, de votre volonté à cet égard.

Affirmer que la décentralisation peut démembrer et affaiblir l'Etat est un contresens. Elle le rend au contraire plus efficace et l'exemple de tous nos voisins est là pour le prouver. (*Applaudissements sur les travées de l'union centriste.*)

Le problème est d'ordre institutionnel, certes, mais il déborde aussi ce cadre.

Du point de vue institutionnel, ce qui est acquis doit être considéré comme irréversible mais doit être clarifié. Sur le plan financier, nos collectivités sont trop tributaires de ressources fixées par l'Etat. Elles sont appelées non seulement à assumer les compétences qui leur ont été officiellement transférées mais encore à financer des projets relevant de l'Etat...

**Mme Hélène Luc.** Eh bien, vous voyez, monsieur le Premier ministre !

**M. Daniel Hoeffel.** ... du point de vue universitaire, de la recherche, de la voirie nationale sans que, pour autant, hélas ! nous assistions à une décongestion des administrations centrales. (*Applaudissements sur les travées de l'union centriste et de l'U.R.E.I.*)

Les collectivités locales sont aussi parfois appelées à financer des projets d'implantation d'entreprises privées ; l'attachement de celles-ci au libéralisme ne les empêche pas de revendiquer auprès des collectivités locales des moyens financiers pour leurs implantations ou leurs extensions ; dilemme douloureux, pour les élus locaux que nous sommes, que d'intervenir en matière économique pour être plus proches que l'Etat des réalités du chômage vécu.

Il s'ajoute à tout cela des surprises du type C.N.R.A.C.L. - Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales -...

**M. Michel Darras.** Ah !

**M. Daniel Hoeffel.** ... qui doit faire l'objet en 1987 d'une concertation. Pour ce dossier, il faut la minute de vérité ; il est impossible pour 1988 de demander aux élus départementaux et municipaux de remplacer, lors du vote de leur budget, la solidarité qui, nationale, doit s'exercer dans le

cadre du budget de l'Etat, par l'imposition pour les contribuables locaux de charges qui ne les concernent pas. (*Applaudissements sur les travées de l'union centriste.*)

**Mme Hélène Luc.** Mais oui ! Pour les écoles, par exemple.

**M. Daniel Hoeffel.** Aussi me permettrai-je de vous demander, au nom de notre groupe, monsieur le Premier ministre, de prévoir et d'organiser, dans les meilleurs délais, une réunion de concertation et de décision sur ce dossier délicat avec tous les partenaires concernés.

Par ailleurs, la dérive des chambres régionales des comptes qui prétendent s'arroger, contre la lettre et l'esprit du législateur, le pouvoir de contrôler l'opportunité des décisions des collectivités locales est inquiétante. (*Applaudissements sur les travées de l'union centriste, de l'U.R.E.I., et sur certaines travées du R.P.R. et de la gauche démocratique.*) Elle exprime une méfiance difficilement compréhensible et même inadmissible à l'égard des exécutifs locaux et met en doute, à la limite, leur aptitude à gérer, alors qu'ils n'ont, dans leur très grande majorité, pas de leçon à recevoir. (*Applaudissements sur les mêmes travées.*)

L'efficacité de la décentralisation dépendra aussi - sujet ô combien difficile ! - de la clarification des compétences des quatre niveaux de gestion. Nous sommes nombreux au Sénat à être présidents de conseils généraux et quelques-uns de nos collègues sont présidents de conseils régionaux. Quel sera demain le niveau d'administration que nous devons considérer comme la seule structure intermédiaire ? Le choix sera difficile - nous le pressentons tous, quelles que soient nos fonctions - mais nous ne pourrions probablement pas l'éluder si nous voulons trouver à terme l'efficacité et la gestion au moindre coût. (*Applaudissements sur les travées de l'union centriste.*)

Au-delà de l'aspect institutionnel, la décentralisation doit aussi être économique et financière. Nos régions seront dynamiques dans la mesure où elles disposeront d'un maximum de centres de décision industriels, tertiaires et bancaires. Or nous constatons depuis quelques années un nouveau mouvement de concentration spontané vers la région d'Ile-de-France et donc une perte de substance dans beaucoup de régions.

Pourtant la décentralisation ne peut réussir que si, derrière la façade institutionnelle, il y a une substance économique, financière et sociale. Elle implique donc aussi une politique d'aménagement du territoire volontariste...

**M. Gérard Delfau.** Très bien !

**M. Daniel Hoeffel.** ... exprimant la volonté commune de l'Etat, des régions et des départements, fondée davantage sur la réalisation d'infrastructures de communication, de recherche et de formation que sur l'attribution de primes, et nous ne pouvons qu'approuver à cet égard les orientations de votre Gouvernement et les décisions prises dans le cadre du C.I.A.T. lors de sa réunion du 13 avril.

**M. Jean-Pierre Fourcade.** Très bien !

**M. Daniel Hoeffel.** C'est incontestablement une orientation réaliste et efficace de notre politique d'aménagement du territoire. (*Applaudissements sur les travées de l'union centriste, du R.P.R., de l'U.R.E.I., et sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

Monsieur le Premier ministre, à ce propos, vous avez insisté sur un aménagement orienté vers un ancrage de la politique d'aménagement du territoire et de la réalisation des infrastructures de la France à l'Europe. Or l'Europe doit être notre préoccupation constante. Elle a progressé après la dernière guerre, soit grâce à la volonté de quelques hommes de conviction déterminés soit sous la menace extérieure. Il faut à présent qu'elle franchisse rapidement des étapes nouvelles.

L'Europe institutionnelle, trop souvent handicapée par les lourdeurs, les lenteurs et le manque de réalisme de l'administration communautaire, ne suffit pas. Il faut des signes visibles : une monnaie, la suppression des postes douaniers, plus facile d'ailleurs à concevoir pour les marchandises que pour les personnes. Il faut une coopération concrète, à l'exemple de l'Airbus, pour la technologie, l'armement, les liaisons ferroviaires transnationales, non seulement Nord-Sud mais aussi Ouest-Est.

Il faut bâtir l'Europe par les hommes, au niveau des écoles et des universités, en insistant sur les échanges de jeunes, considérés comme naturels au Moyen Age et trop souvent encore comme exceptionnels aujourd'hui. (*Applaudissements sur les travées de l'union centriste.*)

**M. Jacques Genton.** Très bien !

**M. Daniel Hoeffel.** A cet égard, il ne faut pas lésiner sur les moyens permettant de faire du projet Erasmus une réalité. (*Très bien ! et applaudissements sur les mêmes travées.*)

C'est plus qu'un symbole !

Il faut, enfin, une coopération plus étroite en matière de politique de défense et de construction politique de l'Europe.

Tout cela est indispensable si l'Europe occidentale veut être soudée, rayonner, s'exprimer avec force sur la scène internationale, remplir sa mission à l'égard du tiers-monde et être un partenaire des grandes puissances plutôt qu'un enjeu. Cela concerne tout particulièrement les négociations sur l'option zéro auxquelles l'Europe doit être impérativement présente.

Il est évident que les douze pays membres de l'Europe ne voudront pas s'engager au même rythme dans toutes ces directions à la fois. Il faut, pour progresser, qu'on admette une Europe à plusieurs vitesses. Il faut, pour concrétiser certains projets comme celui d'une communauté européenne de défense, qu'on trouve un cadre approprié.

A cet égard, plus que jamais, une coopération privilégiée avec la République fédérale d'Allemagne s'impose et une intensification des contacts avec elle est urgente.

**M. Roger Chinaud.** Très bien !

**M. Daniel Hoeffel.** N'y sous-estimons pas les dangers d'une résurgence pacifiste ou neutraliste !

Evitons que l'évolution nouvelle des rapports Est-Ouest constitue demain pour la population allemande une aventure plus exaltante que la construction européenne !

Il faut prendre, et prendre rapidement, des initiatives tant en matière de défense que dans le domaine politique ! Nous n'avons pas su saisir la chance qui se présentait à nous il y a trente ans en matière de défense. Saisissons aujourd'hui celle qui s'offre pour souder l'Europe de l'Ouest.

Cela doit être, pour votre Gouvernement, pour notre pays, au-delà de toutes les péripéties électorales, une grande ambition dont la concrétisation est urgente et qui entraînera sans aucun doute l'adhésion d'une très large majorité des Français. Toute volonté et toute initiative qui s'exprimera à ce propos recueillera notre totale adhésion. (*Applaudissements sur les travées de l'union centriste, du R.P.R. et de l'U.R.E.I., ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

Tels sont nos sentiments sur l'action gouvernementale au cours de l'année écoulée. Telles sont nos suggestions pour les années à venir. Depuis un an, notre groupe a affirmé clairement son appartenance à la majorité et il l'a manifestée sans équivoque et sans petites phrases médiatiques chaque fois que son opinion a été sollicitée. Telle doit rester notre ligne de conduite au cours de l'année difficile qui est devant nous. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R.*)

Pour qu'il puisse en être ainsi, il est indispensable qu'il y ait poursuite et intensification du dialogue entre le Gouvernement et le Parlement au niveau de la préparation des grandes décisions, et particulièrement du budget pour 1988.

Il nous appartient, sur le terrain, de justifier, d'expliquer, de défendre, d'assumer chaque fois que nous votons des lois. Notre mission sera d'autant plus aisée que nous aurons été associés en amont à la préparation des décisions dans le cadre du dialogue Parlement-Gouvernement. (*Applaudissements sur les travées de l'union centriste, du R.P.R. et de l'U.R.E.I., ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

Le Sénat - c'est d'ailleurs la raison d'être du bicamérisme - est suffisamment riche en hommes d'expérience, de compétence et de terrain pour pouvoir apporter une contribution incomparable à la préparation des textes, dont nous souhaitons d'ailleurs qu'ils soient le moins nombreux possible dans la période à venir.

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** On en a retiré !

**M. Daniel Hoeffel.** Autant la critique *a posteriori*, interne à chaque composante institutionnelle ou entre exécutif et législatif, peut être irritante pour ceux qui ont la lourde tâche

de gouverner, autant le dialogue, la suggestion, voire la critique dans la phase de préparation doit être considérée comme naturelle et constructive et comme un apport destiné à faciliter l'élaboration et la mise en œuvre pratique des décisions.

Ces contacts permettent d'éviter les déconvenues et les faux pas, voire les retours en arrière, toutes démarches qui ne sont pas de nature, dans un pays où les citoyens sont majeurs et attentifs, à les mobiliser le moment venu dans le soutien à la politique du Gouvernement.

C'est dans cet esprit que je tiens à réaffirmer notre profond attachement à l'union de la majorité. Nous ressentons tous, dans nos terroirs, la volonté d'union qu'éprouvent nos concitoyens et qu'ils exigent de leur représentants, d'une union de la majorité qu'ils ont voulue il y a un an.

Cette union ne peut et ne doit évidemment pas être simplement une fin en soi, mais le moyen de réaliser les objectifs fixés ensemble voilà plus d'un an, en sachant que tout programme, toute plate-forme, doivent pouvoir être adaptés à l'évolution d'une situation qui, par nature, n'est jamais figée.

**Plusieurs sénateurs de l'union centriste et du R.P.R.** Très bien !

**M. Gérard Delfau.** Certaines évolutions sont des tête-à-queue !

**M. Michel Giraud.** On a connu ça il n'y a pas longtemps !

**M. le président.** Mes chers collègues, cela suffit ! Laissez parler l'orateur.

**M. Daniel Hoeffel.** L'union doit aussi exprimer notre attachement, au-delà de tous les clivages, à un certain nombre de valeurs.

Les jeunes sont souvent inquiets devant l'avenir. Ils ont parfois perdu confiance dans nos institutions, quelles qu'elles soient, et dans la classe politique. Ils sont à la fois sceptiques et capables d'une très grande générosité. Il nous appartient de répondre à leur attente et il faut qu'il existe à cet égard quelques points d'ancrage solides : la liberté, qui ne saurait être synonyme de licence pour quiconque réside ou est accueilli en France ; la famille, pour laquelle des initiatives ont déjà été prises au cours de l'année écoulée et qui pourraient être complétées par des décisions en faveur de la famille légitime (*Applaudissements sur les travées de l'union centriste et du R.P.R., ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique*) ; la justice sociale et la solidarité, si nous voulons éviter que le fossé ne se creuse entre ceux qui bénéficient de la marche en avant d'un pays et ceux qui en sont les laissés-pour-compte ; l'ouverture sur l'outre-mer, où la vocation et la fierté de la France sont et doivent être de faire vivre, loin d'elle mais avec elle, des communautés fraternelles et partageant son idéal (*Très bien ! et applaudissements sur les travées de l'union centriste, du R.P.R. et de l'U.R.E.I., ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique*) ; l'effort, enfin, que nous devons prôner inlassablement, car l'avenir appartient aux peuples qui placent leur action sous le signe de l'effort et non à ceux qui attendent tout de l'assistance.

**M. Michel Crucis.** Très bien !

**M. Daniel Hoeffel.** La France ne peut échapper aux contraintes et aux défis d'un environnement international que par une conscience aiguë des efforts de longue durée qui lui sont imposés par ses retards et ses décalages conjoncturels et structurels.

C'est sur ces valeurs que doit rester fondée toute politique engageant notre avenir, toute politique composant et annonçant un grand projet pour la France. Elle implique le contraire de la facilité et le souci permanent de la vérité, fût-elle dure à entendre pour les Français.

C'est toute la difficulté de votre mission, monsieur le Premier ministre. Nous le savons tous, il n'est pas pour notre pays d'autre voie. Et, sur cette voie, dans cet esprit, vous pouvez compter, après le dialogue de la concertation, sur notre encouragement, sur notre soutien, sur notre solidarité. (*Applaudissements prolongés sur les travées de l'union centriste, du R.P.R. et de l'U.R.E.I., ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

**M. le président.** La parole est à M. Pelletier.

**M. Jacques Pelletier.** Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, messieurs les ministres, mes chers collègues, il y a un an, je disais, à cette même tribune, que le Gouvernement serait jugé sur sa capacité à inverser la courbe du chômage, à lutter contre ce fléau et contre le drame humain que vivent 2 millions de nos compatriotes.

La question reste posée aujourd'hui alors que la courbe tendancielle reste orientée vers les 3 millions de chômeurs.

Pourtant, le Gouvernement, à travers son ministre des affaires sociales et de l'emploi, a déployé des trésors d'imagination : les récentes mesures en faveur des emplois de proximité au service des familles sont excellentes.

Le plan en faveur de l'emploi des jeunes, même s'il n'a abouti à la création nette que de quelques milliers d'emplois, est un effort remarquable.

Quoi qu'on pense, la suppression de l'autorisation administrative de licenciement dans les P.M.E., malgré certains effets négatifs immédiats, devrait être, à moyen terme, un levier pour l'emploi : les P.M.E. sont notre réserve, notre vivier où l'emploi pourra se développer dans les années à venir.

J'entendais récemment les plus hautes autorités de l'Etat dire de façon convergente que tous les gouvernements avaient, au fond, péché par orgueil en prétendant réduire le chômage et retrouver le chemin de la croissance.

**M. Gérard Delfau.** C'est sûr !

**M. Jacques Pelletier.** Je le dis avec force et conviction, le chômage n'est pas une fatalité. Il me semble que nous sommes dans une phase transitoire où les progrès des nouvelles technologies : télécommunications, biotechnologie, robotique, n'ont pas, loin de là, donné tous leurs fruits.

Monsieur le Premier ministre, vous refusez le mot de relance. Pourtant, à juste titre, vous affectez à la construction d'autoroutes une partie du produit supplémentaire des privatisations.

C'était bien pensé d'affecter une part de ce produit aux travaux publics, au T.G.V., à l'industrie aéronautique et, peut-être, spatiale. J'espère que vous y inclurez des efforts pour la robotique, pour développer une offre française compétitive.

**M. Gérard Delfau.** Très bien !

**M. Jacques Pelletier.** Cela nous permettrait de surmonter, enfin, le handicap structurel dont nous souffrons à l'égard de nos concurrents allemands et japonais dans le secteur des machines-outils au sens large, qu'il s'agisse des tours d'usinage, de la machine à bois, de la machine textile ou même des machines à commande numérique.

**M. Gérard Delfau.** Vous avez raison.

**M. Jacques Pelletier.** Notre commerce extérieur ne sera soulagé sur le moyen terme qu'à ce prix. J'entends bien qu'il est raisonnable d'affecter une part notable du produit des privatisations au remboursement de notre dette. Les trois quarts me semblent être un peu importants étant donné l'obligation absolue de notre modernisation. Tout est question de dosage et de proportions.

C'est peut-être là le moment de saluer et de souligner l'éclatant succès du capitalisme populaire à travers les privatisations. Personne ne l'avait prévu. Je dis : bravo !

J'entends bien qu'ici ou là on a pu reprocher le prix relativement bas des mises sur le marché. Mais il fallait donner l'impulsion. C'était très bien vu.

Au fond, le ministre d'Etat poursuit avec un grand succès l'entreprise dont il avait été jadis l'initiateur chez Renault. En revanche, sur les soixante-cinq entreprises à dénationaliser pour les quelques années à venir, il me semble qu'il faudra faire preuve de pragmatisme et ne pas tomber en contrepoint dans le travers idéologique des socialistes qui avaient nationalisé à 100 p. 100 nos grands groupes industriels et bancaires en 1981.

Nous connaissons de très grandes entreprises françaises comme Elf ou la C.F.P., la Compagnie française des pétroles, où voisinent et se stimulent capitaux publics et capitaux privés.

Si une certaine déraison dogmatique ne s'était pas emparée des socialistes un peu avant le congrès de Valence, il eût été possible d'envisager des prises de participation de l'Etat dans des secteurs stratégiques ou dans des entreprises importantes

au bord du dépôt de bilan, à concurrence, par exemple, de 51 p. 100 pour pouvoir revenir, le jour venu, à 49 p. 100 ou à 32 p. 100.

Mais l'erreur était dans le dogmatisme, même si la gestion par la suite a porté des fruits et des bons fruits. Il ne faudrait pas retourner aux mêmes *a priori*, fussent-ils inversés.

Sachons allier liberté, concurrence et rôle incitatif de l'Etat ; sachons, pourquoi pas, redonner vie à une certaine forme de planification, fût-elle indicative. Ah ! qu'il est loin le temps où l'on pouvait parler « d'ardente obligation » !

Dans la diminution des prélèvements obligatoires, vous continuez à privilégier les entreprises et vous avez raison. Bonne est la récente décision de réduire à 42 p. 100 l'impôt sur les bénéfices des sociétés, qu'ils soient distribués ou réinvestis.

C'est en donnant du mou à la trésorerie des entreprises, en leur permettant de se refaire sur le moyen terme une santé financière que nous donnerons durablement aux entrepreneurs le goût d'investir : ils ont besoin que la baisse de la ponction fiscale soit régulière pour que le cadre de leur activité soit stable et qu'ils sentent l'état de la fiscalité se desserrer de façon plausible.

L'insuffisante liaison de notre grande distribution avec nos industries de consommation sous forme de contrats d'approvisionnement à moyen terme ou de sociétés mixtes producteurs-distributeurs rend impossible la mise en route de la moindre relance par la consommation, même par le biais de timides dégrèvements d'impôts pour les ménages, qui se traduisent toujours par des bouffées d'importation.

Il faudrait constituer, à l'exportation, des sociétés de commerce alliant, par exemple, une grande entreprise de travaux publics, un grand distributeur et, surtout, des industriels de biens de consommation.

Notre grande distribution reste insuffisamment implantée à l'étranger, mais ce n'est rien comparé globalement au manque de persévérance de nos industries traditionnelles dans leur présence sur le marché mondial.

Regardons les sociétés de commerce à la « japonaise », qui, en liant financiers, banques, industries, distribution, protègent le marché contre les importations, mais stimulent et organisent, ô combien ! les exportations des Japonais avec l'aide active du M.I.T.I. Quel bon exemple d'intégration réussie !

La plus grande partie de notre système d'aide à l'exportation reste fondée sur les grands contrats d'équipement en direction des pays de moins en moins solvables. La procédure Codex a pu aider certains industriels de biens courants ; mais les efforts et l'imagination de la D.R.E.E. - direction des relations économiques extérieures - devraient être mis beaucoup plus à contribution.

Il faut dynamiser et motiver encore plus partout nos postes économiques à l'étranger...

**M. Christian Poncet.** Très bien !

**M. Jacques Pelletier.** ... même si certains efforts ont porté leurs fruits dans quelques grands pays industrialisés.

Mais je rappelle qu'à part deux exceptions - la Suisse et le Danemark, je crois - notre commerce extérieur reste déficitaire à l'égard des pays industrialisés et qu'il nous faut trouver des solutions hardies.

J'en viens maintenant à la création d'entreprises. Les Français, notamment les jeunes - ruse de l'histoire ! - ont pris le goût de l'entreprise sous les gouvernements socialistes. Beaucoup de nos concitoyens veulent aujourd'hui devenir entrepreneurs, créer leur propre entreprise. Il faut leur en donner les moyens.

J'ai déposé, avec Pierre Laffitte et l'ensemble de mes collègues du groupe de la gauche démocratique, une proposition de loi dont l'urgence s'impose toujours si l'on veut canaliser ce puissant courant.

Je vous demande, monsieur le Premier ministre, de faire reprendre par votre gouvernement cette initiative, qui a pour objet d'aligner le régime de la création d'entreprises sur celui des associations, par la simple déclaration. Il y aurait là un puissant levier, même si, au bout d'un an, un certain déchet est à constater.

Une autre idée de notre ami Pierre Laffitte est à prendre en compte : valoriser, dans la constitution du capital d'une société, les idées, les « actifs immatériels » à côté des apports en numéraires ou en nature.

Enfin, la possibilité qu'il avait développée de permettre aux particuliers de déduire jusqu'à 100 000 francs de leurs revenus les sommes investies dans les entreprises innovantes est à reprendre. Elle me semble très bonne.

Je sais qu'on ne peut pas tout faire en même temps, mais il y aurait là, à mon avis, de puissants leviers pour la création d'entreprises à travers, notamment, la valorisation de cette expression banalisée, la « ressource humaine », inventée par François Perroux.

Le plan d'épargne retraite, conçu par le ministre d'Etat, est une bonne mesure pour mobiliser encore plus l'épargne vers les valeurs mobilières, plus particulièrement les actions. Toutefois, les avantages fiscaux prévus lors de leur future mobilisation restent insuffisants.

Mais l'idée est également intéressante du point de vue de la sécurité sociale. Étant donné le rapport cotisants-retraités dans les années à venir, malgré la relative remontée du taux de natalité aujourd'hui, on ne sauvera notre système de sécurité sociale qu'en allant vers une retraite par capitalisation : retraite minimale garantie par le système de répartition actuellement en vigueur et retraite complétée par une formule d'assurance volontaire.

Que le régime général ait été mis à contribution indûment pour financer certains régimes spéciaux ou particuliers, c'est une chose. Qu'il faille peut-être augmenter les cotisations de tous pour faire face à une croissance de l'assurance maladie ainsi que pour combler l'importance du déficit du régime général est peut-être une mesure à retenir.

Qu'il soit nécessaire de gérer au plus serré la trésorerie de la sécurité sociale est une nécessité absolue pour les finances sociales ; mais nous devons garder à l'esprit que les Français restent très attachés au système de sécurité sociale bâti en 1945 par Pierre Laroque. Je pense que la tenue des états généraux est un fait important et je souhaite qu'il en sorte des mesures très concrètes.

Au-delà des querelles actuelles sur l'absence ou non de financement volontaire, il importe de préciser, comme cela avait été sans doute le cas dans l'esprit de ses auteurs, que la retraite à soixante ans ne s'applique qu'à ceux qui désirent s'arrêter de travailler à cet âge ; il n'y a pas de système coercitif.

Toute autre interprétation serait aussi dangereuse et nuirait à l'équilibre de notre sécurité sociale, autant qu'a nui à notre productivité l'abaissement uniforme de la durée hebdomadaire du travail à trente-neuf heures.

Certaines branches pouvaient supporter les trente-cinq heures avec des équipements fonctionnant en continu, d'autres industries traditionnelles ne pouvaient aller en deçà des quarante heures.

Les deux mots d'ordre aujourd'hui doivent être : utilisation accrue des équipements et des machines et négociation au plus près des travailleurs, c'est-à-dire dans l'entreprise.

Je terminerai ces remarques en soulignant, comme bien d'autres, que, dans le domaine économique, l'imagination doit prendre le pouvoir.

Plus de la moitié des emplois de l'an 2000 sont inconnus, nouveaux ou à inventer. On perçoit quelques voies : les loisirs - je pense à Disneyland - les nouvelles formes d'artisanat, les industries culturelles, tout le tertiaire dérivé de la filière électronique des industries de la communication, sans parler des programmes à concevoir, des logiciels à créer.

J'aborderai maintenant le problème de l'agriculture.

Les agriculteurs traversent une grave crise de confiance. La quasi-stagnation du revenu agricole en 1986 n'a été obtenue que grâce à la baisse de certains prix des consommations intermédiaires, à la forte progression des subventions et à une vente importante de capital, notamment dans le secteur des productions animales.

Il s'ensuit un niveau d'investissement anormalement bas, qui a des répercussions graves en amont. C'est ainsi que le secteur du machinisme agricole traverse une crise dramatique.

De nombreuses exploitations agricoles sont en faillite. Cette situation compromet nos chances d'être compétitifs à l'avenir.

Dans le secteur céréalier, il convient, bien sûr, de mener une politique d'exportation qui nous permette de préserver notre part du marché acquise dans les échanges mondiaux de

céréales. Toutefois, les dernières propositions de la Commission de Bruxelles sont inacceptables pour la France : il faut aller au-delà et prendre des initiatives tous azimuts.

Je me limiterai à deux exemples. Il conviendrait de mettre en place les moyens nécessaires pour développer l'utilisation supplémentaire de céréales pour l'alimentation du bétail. Cela peut se faire par la voie d'une aide supérieure à la dénaturation et par la mise en place de taxes à l'importation sur les mélasses, ce que semblent autoriser les dispositions du G.A.T.T.

Il y a également la mise en place de la production d'éthanol. Il faut absolument franchir le pas sans que la France renvoie la balle à la Commission européenne et réciproquement.

Les propositions du groupe de travail faites par notre collègue Michel Souplet sont suffisamment claires pour que l'on règle rapidement les problèmes réglementaires qui subsistent.

La France doit montrer l'exemple en se donnant les moyens, en mettant en place, par exemple, une fiscalité du bioéthanol semblable à celle du gasoil.

C'est au prix de tels efforts que l'on évitera les mises en jachère, solutions inadmissibles et absurdes, mais inéluctables dans les années à venir si nous ne nous engageons pas dans la recherche systématique de débouchés nouveaux et significatifs.

Rendre plus compétitives nos exploitations, c'est aussi prendre des mesures qui ne dépendent pas de nous. C'est notamment accélérer le démantèlement des taxes B.A.P.S.A., comme le Gouvernement s'y est engagé.

C'est permettre aux exploitants d'épargner pour constituer leurs retraites complémentaires en fiscalisant les cotisations ou les versements. C'est prendre des mesures concrètes pour aider les investissements productifs.

Si l'aménagement rural ne doit pas être confondu avec l'économie agricole, il n'en reste pas moins que l'aménagement de notre espace repose, d'abord, sur la bonne santé de l'agriculture.

Pour ne prendre qu'un exemple, nos collectivités locales vont se trouver confrontées aux difficultés provoquées par la politique des quotas laitiers.

Comment, en effet, notamment pour les régions bocagères où on limite la production, concevoir que les bases du foncier non bâti et les taux qui lui sont appliqués pourront subsister à leur niveau actuel ?

Je me félicite de l'initiative prise par le Gouvernement d'organiser une réflexion générale sur les problèmes de l'aménagement rural. Mais je souhaite que les colloques divers débouchent sur des propositions concrètes qui permettent à la France d'assumer sa ruralité.

Dans le domaine de l'école rurale, il est nécessaire d'avoir bien à l'esprit qu'une souplesse toute particulière doit être mise en pratique lorsqu'il s'agit d'appliquer les normes d'effectifs ou autres.

De même convient-il de ne pas avoir une vue trop technocratique des critères susceptibles d'amener le classement en zones défavorisées de certains pays traversant des difficultés structurelles en tous genres.

N'est-il pas anormal que, dans mon département, la Thiérache ne puisse être classée en zone défavorisée, alors que les communes belges voisines, ayant les mêmes caractéristiques, ont obtenu ce classement ?

Est-il normal que la France soit le pays de la Communauté ayant le moins de zones classées défavorisées ?

Est-il normal que l'Etat se désengage en matière d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat alors qu'il s'agit d'un « levier » intéressant pour le développement local, et ce, avec des effets induits intéressants pour l'artisanat ?

Pourquoi ne pas engager une expérience de zones d'entreprises en milieu rural comme cela a été fait en milieu urbain pour résoudre des problèmes sociaux graves ?

Si je me félicite que quelques départements - dont le mien - aient été choisis pour tester les possibilités de simplification administrative, je regrette que certaines propositions du rapport Haenel n'aient pu être adoptées plus rapidement.

Nous constatons une dégradation rapide du tissu rural comme l'attestent les études récentes de la D.A.T.A.R. - délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale - sur les zones fragiles. Cette dégradation est accélérée par la

suppression de nombreux services publics en milieu rural : voies ferrées, perceptions, cabines téléphoniques, et j'en passe. Il est grand temps que le Gouvernement ait un projet ambitieux pour l'aménagement et le développement de son espace rural.

Compte tenu des responsabilités respectives des communes, départements et régions, il est important qu'une grande concertation s'instaure et que des mesures pratiques soient décidées avant l'élaboration du 10<sup>e</sup> Plan, ou de ce qui en tiendra lieu !

Les problèmes de société retiennent souvent l'attention, et ce, à juste titre : l'opinion y est de plus en plus sensible. Il faut agir dans ce domaine avec beaucoup de précautions.

J'approuve l'action du ministre de l'intérieur dans le domaine de la sécurité : des points importants ont été marqués sur le terrain et tout le monde ne peut que s'en réjouir.

En revanche, je désapprouve les récentes mesures visant la presse. Dans cette affaire, comme dans quelques autres, l'erreur du Gouvernement a été de sous-estimer l'évolution de la société civile, qui veut que l'individu soit libre de ses choix dans tous les domaines.

Retour à l'idée de la prééminence de l'individu chez les jeunes, et notamment, et surtout, redécouverte des valeurs de solidarité, telles ont été, avec l'angoisse du chômage, les leçons que j'ai tirées du mouvement de révolte universitaire, que personne n'avait prévu.

Notre tendance, à nous autres, parlementaires, est souvent de privilégier l'institutionnel par rapport au social.

Il nous faut être plus à l'écoute des mouvements sociaux, même si la politique de la France ne se fait pas dans la rue.

Je tiens d'ailleurs à stigmatiser « l'irruption spontanée » de maîtres-directeurs dévoyés dans notre hémicycle. *(Très bien ! et applaudissements sur certaines travées de la gauche démocratique, ainsi que sur les travées de l'union centriste, du R.P.R. et de l'U.R.E.I.)*

Lorsqu'on tourne en dérision l'institution parlementaire, on se rapproche, qu'on le veuille ou non, du fascisme, qu'il soit rouge ou noir. *(Très bien ! et applaudissements sur les mêmes travées.)*

Et plus certains nous expliqueront, avec ironie, que les institutions ne sont que de pâles superstructures appelées à se transformer, plus nous rappellerons que les libertés formelles, les libertés individuelles, que l'on qualifiait naguère de libertés bourgeoises, sont fondamentales et que le Parlement est encore leur meilleur garant. *(Très bien ! et applaudissements sur certaines travées de la gauche démocratique, ainsi que sur celles de l'union centriste et du R.P.R.)*

Je n'ai rien à dire sur le comportement des forces de l'ordre dans leur ensemble lors des événements de décembre dernier.

Toutefois, je me félicite de ce que l'élément coupable du peloton voltigeur soit inculpé, car rien n'excuse la mort, dans l'entrée d'un immeuble, d'un jeune homme, fût-il sous dyalise, fût-il immigré.

**M. Raymond Courrière.** Très bien !

**M. Jacques Pelletier.** Je ne doute pas que le ministre de l'intérieur, au-delà des mesures conservatoires qu'il a prises, en tirera toutes les mesures administratives concernant les intéressés.

Les procédures disciplinaires ont été engagées contre ces éléments qui, malgré leur brutalité, n'arrivent pas, dans notre esprit, à porter le discrédit sur l'ensemble des forces de l'ordre. Je souhaite qu'elles parviennent à leur terme.

**M. Raymond Courrière.** Très bien !

**M. Jacques Pelletier.** Malik Oussekiné s'apprêtait, a-t-on dit, à se convertir au catholicisme. Si le contact des cultures doit se résumer à un choc conduisant à la mort d'un jeune homme, c'est qu'en effet nous avons tous à nous interroger.

Monsieur le Premier ministre, vous avez eu raison de remettre à plus tard le projet de réforme du code de la nationalité. *(Très bien ! sur les travées communistes.)* Il est sage de recueillir l'avis de toutes les familles de pensées avant que, par le jeu des provocations que, hélas ! nous venons de voir, des événements ne dégénèrent.

Sur le fond, vous ne serez pas étonné que je sois partisan, comme je l'ai toujours affirmé, d'une France multiculturelle et multiraciale, chaque groupe devant respecter la culture de l'autre.

Monsieur le Premier ministre, n'excluons pas, mais intégrons à notre pays tous ceux qui veulent y vivre.

**M. Gérard Delfau.** Très bien !

**M. Jacques Pelletier.** Le temps n'est pas loin où Michel Debré rêvait d'une France de 100 millions d'habitants. Ce rêve, s'il s'était traduit dans la réalité, nous aiderait à tous points de vue, y compris dans le domaine économique où notre marché de 55 millions de Français semble bien étriqué.

Le même esprit de « solidarisme » m'anime à l'égard des prisons privées. J'ai préféré un financement public pour la construction. Le Gouvernement m'a entendu, je m'en félicite.

La logique du privé était de rentabiliser au maximum les équipements et conduisait donc à une politique qui met davantage l'accent sur la répression que sur la prévention, ce qui ne veut pas dire que la répression ne doit pas être exercée dans les faits. Le garde des sceaux vient de s'en donner les moyens et je l'approuve.

Que certaines fonctions annexes comme la restauration, le blanchissage, soient confiées au privé, quoi de plus normal ! Ce qu'il ne m'était pas possible d'accepter, c'était que le gardiennage fût confié à des personnes privées. Outre des problèmes de distorsions de statut entre les personnels publics et les personnels privés, j'y voyais une atteinte à la souveraineté de l'Etat.

En terminant sur ces faits de société, je voudrais lancer un cri d'alarme sur le problème de la toxicomanie ; vous en avez parlé, monsieur le Premier ministre, et je vous en remercie.

Depuis vingt ans, notre pays, dans ce domaine, subit un véritable blocage sous toutes ses formes : psychologique, médicale, judiciaire et politique.

En dehors de quelques exhortations présidentielles restées sans suite et de quelques circulaires oubliées dans les tiroirs des préfectures, nous avons l'impression que les gouvernements qui se sont succédé ont vu dans ce problème une fatalité qu'on ne pouvait que subir.

Pendant ce temps, chaque année, depuis 1975, 35 000 adolescents environ, soit 5 p. 100 par tranche d'âge, sont entraînés dans le cycle infernal de la drogue, pour devenir des marginaux associés et malheureux, vivant souvent de la revente, de la délinquance ou de la prostitution. Et le phénomène s'accélère beaucoup depuis quelques années.

Les crises d'adolescence et l'évolution des sociétés sont des phénomènes éternels, qui se sont exprimés de façon différente suivant les époques ; mais les adolescents ont toujours surmonté leurs difficultés car, si l'adolescence est une période fragile, elle est aussi, par nature, transitoire.

Le fait nouveau essentiel est que l'usage de la drogue en annihilant la volonté de l'adolescent ne lui permet plus de sortir de ses problèmes et le maintient dans son immaturité.

Aucune famille, quels que soient son origine, son milieu social, sa religion, sa philosophie, n'est à l'abri de ce fléau.

Il n'y a pas de fatalité de la drogue ! A condition de prendre les mesures qui s'imposent.

Mettre les toxicomanes en prison ne résoud rien. *(Très bien ! sur les travées socialistes et communistes.)*

Dans un département comme le mien, nous ne disposons d'aucun centre, d'aucune structure, permettant d'aider les toxicomanes et leurs familles, à part une association de bénévoles qui, sans moyens, accomplit un extraordinaire travail de mission. Pourtant, dans l'Aisne, les affaires de drogue sont nombreuses !

Monsieur le Premier ministre, il faut, de toute urgence, créer les structures nécessaires d'accueil, de formation et d'aide. Même si vous avez déjà augmenté les crédits, il faut donner encore plus de moyens à la mission interministérielle dirigée par l'excellent préfet, M. Guy Fougier, et il faut surtout que les principaux ministères intéressés - santé, justice, éducation - adoptent une attitude commune dans cette véritable guerre que nous devons, tous ensemble, mener contre la toxicomanie. *(Très bien ! et applaudissements sur les travées de la gauche démocratique, de l'union centriste, du R.P.R. et de l'U.R.E.I., ainsi que sur les travées socialistes.)*

Monsieur le Premier ministre, vous allez nous proposer une loi de programmation militaire ; elle a déjà été examinée à l'Assemblée nationale. Outre les retombées sur la recherche-développement, le soutien à l'existant, c'est-à-dire à nos industries d'armement, et la possibilité de stimuler notre économie, il y a là l'occasion de faire progresser notre sécurité, la défense européenne et l'Europe en marche.

Nous aurons l'occasion d'en débattre bientôt, je ne m'étends donc pas sur le sujet. Nous espérons, par ailleurs, un débat de politique étrangère avant la fin de la session.

Je parlerai simplement un peu de l'Europe, de cette Europe dont on fête les trente ans et qui vient peut-être de prendre un nouveau départ avec la signature de l'Acte unique.

Il faut inlassablement œuvrer pour que cette Europe, grande chance pour nos vieilles nations, se soude chaque jour un peu plus. Que de progrès à faire encore ! Que d'échanges à organiser ! Que de politiques à initier et même à inventer ! La tâche est exaltante, mais quel travail !

L'Europe de l'éducation n'existe pas : elle n'est du reste même pas mentionnée dans le Traité de Rome. A cet égard, je suis heureux de l'annonce de l'envoi de ce « livre bleu » à nos onze partenaires.

L'équivalence de diplômes pourrait être réalisée sans trop de difficultés ; ce serait un premier pas significatif.

Lorsque j'étais secrétaire d'Etat à l'éducation, 1 p. 100 de nos étudiants effectuaient une partie de leurs études dans un autre pays de la Communauté. Aujourd'hui, peut-être sont-ils un peu plus nombreux, 2 à 3 p. 100, mais il faudrait arriver à ce que chaque étudiant suive au moins un semestre de son cursus universitaire chez un de nos partenaires.

L'Europe de la culture balbutie.

L'an dernier, j'avais insisté sur la nécessité d'achever le satellite de télévision directe T.D.F. 1 et de lancer T.D.F. 2.

Je connais les difficultés rencontrées auprès des industriels, qui hésitent à prendre un risque lors du tour de table nécessaire au lancement de satellites. Mais n'est-il pas dans la vocation de l'Etat de conforter dans les secteurs stratégiques l'hésitation des industriels dont la vocation naturelle est de prendre des risques calculés ?

J'avais soutenu, à l'époque, le projet de M. Pierre Desgraupes d'une chaîne européenne culturelle diffusée sur satellite. L'idée ne doit pas être abandonnée, même si elle vise une politique haut de gamme.

La norme D2 Mac-Paquets permettra la transmission simultanée de programmes de qualité dans toutes les langues de la Communauté et permettrait donc à une chaîne française d'irriguer un public potentiel de 300 millions de téléspectateurs. N'est-ce pas aussi la meilleure façon de défendre la francophonie ?

Sur le satellite également devrait être, mais ce n'est pas incompatible, étudiée la possibilité d'une chaîne européenne consacrée au sport et financée par les ressources de ce vaste marché. Le sport et les loisirs ne sont-ils pas partie intégrante de la culture ? Une chaîne culturelle européenne ne devrait-elle pas rassembler tous ces éléments ?

De même, il faudrait réserver un créneau à l'université européenne par satellite, avec échanges de programmes entre les universités, échanges maintenant permis par la norme D2 Mac-Paquets. Ne serait-ce pas là le moyen de retrouver la communauté universitaire du Moyen Age, un lieu de rencontres, en quelque sorte une Sorbonne de l'an 2000 ?

Il ne s'agit pas d'un mélange des genres. Au contraire, il y aurait ainsi une avancée hardie mais raisonnable.

L'Europe des programmes, elle n'existe pas et nous subissons sur nos chaînes la loi des séries américaines, quelle que soit leur qualité.

Il est urgent de ce point de vue de constituer un fonds européen pour aider la production audiovisuelle. C'est tout aussi urgent que de trouver les ressources budgétaires nécessaires à l'équilibre de la Communauté dans ses fonctions actuelles.

Il serait également indispensable de mettre sur pied un fonds communautaire approvisionné par nos surplus en direction des pays les plus pauvres et d'y envoyer des jeunes gens volontaires dans un cadre approprié : service national ou coopération, par exemple. Nous avons tous en mémoire l'excellent exemple des volontaires pour le progrès.

Monsieur le Premier ministre, vous avez dit que vous alliez doubler le nombre de jeunes qui pourraient faire leur service national ou être volontaires pour le progrès dans ces pays en voie de développement. Je vous en félicite. Nous sommes tout à fait d'accord.

Il ne sera, en effet, pas possible d'accepter éternellement que le quart de l'humanité meure de faim alors que les pays développés ne savent pas quoi faire de leurs surplus agricoles et qu'ils les détruisent parfois.

Monsieur le Premier ministre, vous vous êtes fixé 1992 comme horizon de votre action. En effet, au-delà de nos querelles nationales sur une éventuelle réduction du mandat présidentiel à cinq ans, la question est bien celle de la parfaite transparence à laquelle nous parviendrons pour constituer un vrai marché unique.

N'oublions pas que nos amis Allemands continuent de se protéger avec le système de normes Din, système apparemment privé, que notre propre système de normes, notamment Afnor, est bien timide et que nous ne devons pas jouer les naïfs sous prétexte qu'un récent arrêt de la Cour de justice a enfin permis l'entrée sur le sol allemand de bières étrangères.

Faut-il, à l'avenir, un président pour l'Europe élu au suffrage universel ?

Faut-il d'ores et déjà, de façon empirique, désigner des ministres communautaires dans tel ou tel domaine ?

Je pense à l'enseignement, dont un ministre communautaire pourrait avoir en charge de mettre en pratique les échanges universitaires et scolaires intracommunautaires.

Je pense à la recherche, où, là aussi, un ministre pourrait avoir un rôle en matière de coordination de nos efforts, par exemple dans la lutte contre le S.I.D.A.

Je pense aussi à un éventuel ministre de l'environnement, étant donné les catastrophes naturelles ou écologiques liées à nos industries, dont nous venons de voir de tristes illustrations et qui, pour les moyens à mettre en œuvre immédiatement, nécessitent une coordination communautaire et institutionnelle.

Si, malgré les Allemands, l'ECU est vraiment appelé à devenir non seulement une monnaie de référence, mais aussi une monnaie de réserve, par qui sera-t-il géré, si ce n'est par une banque centrale, avec à sa tête un gouverneur ?

Ne faut-il pas d'ores et déjà réfléchir à la transformation de la Commission, organisme qui reste technocratique, en une ébauche d'exécutif politique européen ? Telles sont les vraies questions auxquelles nous sommes confrontés.

D'autres pistes s'ouvrent à notre réflexion, qui vont au-delà de l'espace économique commun de 1992.

Où en est l'Europe sociale ? A quand des négociations régulières au travers de conventions collectives par branche dans le cadre européen ? A quand une révolution collective sur la durée du travail pour nous permettre, ensemble, de lutter contre nos concurrents, notamment ceux du Sud-Est asiatique ?

Le terrorisme ne nous impose-t-il pas de définir d'urgence les conditions d'un espace judiciaire communautaire ? Il faudrait, il est vrai, préciser d'abord la notion même de crimes de terrorisme et créer éventuellement une instance judiciaire appropriée.

A quand la création d'un centre européen du design où se retrouveraient créateurs et industriels pour confronter leurs exigences et leurs idées ? Pourquoi ne pas l'installer à Paris, soit dans l'arche qui doit fermer la perspective de la Défense, soit, par exemple, dans la salle modulable, dont la destination est incertaine, de l'opéra de la Bastille ?

On pourrait légitimement demander à nos partenaires que ce centre soit installé à Paris. En effet, l'activité de nos designers célèbres - je pense notamment à MM. Starck et Wilmotte - s'y est déployée tant dans les palais nationaux que dans de nombreuses entreprises depuis l'aide accordée, il y a bientôt cinq ans, par un organisme dont la démarche empirique cachait un grand dessein : créer, à l'époque, l'ébauche d'une école française de mobilier contemporain.

Mais le design s'est maintenant étendu à tout. J'entendais ce matin à la radio que M. Starck avait été choisi pour dessiner un modèle de pâtes alimentaires ! J'ai pris volontairement cet exemple, qui peut prêter à sourire, pour montrer qu'un goût nouveau pour l'esthétique imprègne nos modes de vie et que l'action de la Communauté devrait s'en faire le reflet si, là encore, elle ne veut pas avoir à courir après un mouvement fort de la société civile, mouvement que d'autres - nos concurrents - sauraient fort bien utiliser en puisant dans nos propres talents.

Pour les jeunes, à quand un espace européen de la jeunesse, avec, par exemple, un fonds européen pour la musique, notamment pour le rock ?

Vous avez notre approbation pour donner une nouvelle chance à l'Europe avec audace et pragmatisme, deux qualités que nous vous reconnaissons bien volontiers, monsieur le Premier ministre.

Prenons garde, toutefois, d'être à l'écoute des sensibilités nationales, qui restent diverses, contradictoires, voire centrifuges.

En sens inverse, n'oublions pas qu'une conscience européenne est peut-être en train de naître de façon intermittente à travers certaines valeurs qui parcourent la jeunesse ; je pense ici aux récents mouvements parisiens qui ont fait tache d'huile assez rapidement dans l'Europe du Sud.

Malgré les propos avertis de commentateurs érudits, il ne faudrait pas que, là encore, l'institutionnel soit à la dérive d'une société civile européenne, d'une conscience de la jeunesse en train de se forger, malgré nous, au travers des concerts de musique pop, comme de la priorité absolue de la personne humaine sur tous les pouvoirs.

J'insiste là sur le concept des droits de l'homme, qui imprègne désormais toutes les consciences...

**M. Lucien Neuwirth.** Très juste !

**M. Jacques Pelletier.** ... les ruses de l'histoire voulant que d'anciens marxistes, de toutes obédiences, en soient devenus les meilleurs défenseurs, ce dont nous ne pouvons que nous réjouir.

Je voudrais saluer enfin le rôle éminent que remplissent, dans tous les conflits, des organisations non gouvernementales, comme la Croix Rouge, ou des associations de médecin, comme Médecins sans frontières ou Médecins du monde.

Sur tous les problèmes de société, la démarche consensuelle doit toujours être retenue si l'on ne veut pas prendre l'opinion publique à contre-pied.

Certes, la liberté des uns s'arrête où commence celle des autres, mais il faut pressentir les mouvements, les idées et les courants qui vont traverser notre société.

La tâche est rude, monsieur le Premier ministre : l'avenir n'est écrit nulle part, mais, pour la volonté de le tracer, la majorité des collègues de mon groupe vous apportent, avec moi, leur soutien, soutien critique comme il est de tradition à la gauche démocratique, mais soutien néanmoins solide. *(Applaudissements sur certaines travées de la gauche démocratique, ainsi que sur les travées de l'union centriste, du R.P.R. et de l'U.R.E.I.)*

**M. le président.** La parole est à M. de Rohan. *(Applaudissements sur les travées du R.P.R. et de l'U.R.E.I.)*

**M. Josselin de Rohan.** Voilà un an, monsieur le Premier ministre, les prophètes de mauvais augure vouaient votre gouvernement à la précarité et à l'impuissance. Or, vous avez duré et vous avez agi.

Vous avez duré en dépit d'une loi électorale voulue et conçue pour vous priver de majorité. Mais, si étroite soit-elle, votre majorité ne s'est pas délitée et elle ne vous a jamais fait défaut.

En faisant adopter par le Parlement le rétablissement du scrutin uninominal, vous débarrassez vos successeurs de l'hypothèque que fait peser sur tout gouvernement un mode de votation porteur de division, d'instabilité et d'indécision. *(Applaudissements sur les travées du R.P.R.)*

**M. Roger Romani.** Très bien !

**M. Josselin de Rohan.** Le lien direct entre l'électeur et l'élu a été renoué. Des majorités cohérentes et fortes soutiendront leurs chefs et leur permettront, à l'avenir, d'appliquer leur politique.

**M. Gérard Delfau.** Le Duce !

**M. Josselin de Rohan.** Vous avez agi, malgré un directeur de jeu qui s'attribue vos succès, s'emploie à exagérer vos difficultés et, sous couleur d'arbitrage, rend des arrêts qui avantagent toujours son camp, qu'il ne cesse d'ailleurs jamais d'inspirer. *(Applaudissements sur les travées du R.P.R. - Exclamations sur les travées socialistes.)* Ne criez pas si fort, monsieur Courrière ! Vous savez que c'est vrai ! *(Protestations sur les travées socialistes.)*

**M. Amédée Bouquerel.** C'est vrai !

**M. Raymond Courrière.** Vous manquez de respect au Président de la République.

**M. Josselin de Rohan.** Ce n'est pas manquer de respect à qui que ce soit que de constater un fait ! *(Nouvelles protestations sur les mêmes travées. - Applaudissements sur les travées du R.P.R.)*

**M. Raymond Courrière.** Soyez correct avec le Président de la République ! C'est la politesse !

**M. Gérard Delfau.** C'est le Président de la France. Il est apprécié par les Français !

**M. Raymond Courrière.** On n'insulte pas le Président de la République !

**M. Roger Romani.** On ne l'a pas insulté !

**M. Josselin de Rohan.** Soyons sérieux, monsieur Courrière !

**M. Raymond Courrière.** Je suis plus sérieux que vous !

**M. Josselin de Rohan.** Je n'ai jamais parlé du chef de l'Etat comme ce dernier a parlé du général de Gaulle ! Alors, je vous en prie. *(Applaudissements sur les travées du R.P.R. ainsi que sur certaines travées de l'U.R.E.I.)*

Vous avez le grand mérite, monsieur le Premier ministre, de ne pas inscrire votre action dans des perspectives à court terme, au gré des échéances électorales...

**M. Gérard Delfau.** Pas du tout !

**M. Josselin de Rohan.** ... mais, au contraire, de la situer dans une continuité qui tient compte des grands défis auxquels notre pays se trouve confronté, des grands problèmes de fond qu'il faut résoudre et qui appellent des choix clairs, courageux et inéluctables.

**M. Raymond Courrière.** En faveur des riches !

**M. Josselin de Rohan.** Car il faut répondre à trois défis.

Celui de l'Europe, tout d'abord. La France a donné son adhésion à l'Acte unique européen et à l'instauration d'un marché de 320 millions de consommateurs où sera réalisée la libre circulation des capitaux et des hommes.

**M. Raymond Courrière.** La fuite des capitaux !

**M. Josselin de Rohan.** L'harmonisation des politiques et des normes techniques implique un effort considérable de modernisation de nos entreprises et de remise en ordre de notre économie si nous ne voulons pas être les parents pauvres dont on écoute à peine la voix et dont l'influence est négligeable.

Le deuxième défi est celui qui dérive de l'organisation de nouveaux grands pôles mondiaux de développement. L'Asie du Sud-Est, avec comme pivot le Japon, le continent américain, avec les Etats-Unis et le Canada, l'Océanie, avec l'Australie et sa zone d'attraction, constituent autant de blocs et de grands marchés qui entendent se doter d'une économie puissante, s'assurer des débouchés pour leurs produits agricoles et industriels et exercer l'influence à laquelle leur donnent droit leur richesse et leur dynamisme.

Le troisième défi est constitué par le tiers-monde. Comment croire - vous l'avez dit éloquentement tout à l'heure - que des peuples innombrables puissent durablement s'accommoder de la famine, de la maladie, d'un endettement extérieur insupportable et de perspectives de développement inexistantes, quand, non loin d'eux, une autre partie de l'humanité connaît une prospérité éclatante, des progrès technologiques et scientifiques incessants et un accroissement continu de son niveau de vie. Le contraste et le décalage entre la richesse des uns et l'extrême pauvreté des autres seront lourds de déchirements et de conflits futurs si rien n'est entrepris pour les réduire.

**M. Lucien Neuwirth.** Très bien !

**M. Josselin de Rohan.** En dépit d'affirmations trop complaisamment répétées, la France demeure une puissance mondiale ; c'est la raison pour laquelle la politique de son gouvernement doit s'adapter aux défis du monde contemporain et de l'économie internationale. Elle se doit d'être présente sur tous les théâtres d'opération où se jouent les grandes batailles de l'avenir et non pas se cantonner dans le repli frileux ou les horizons bornés.

Elle doit jouer le rôle auquel la vouent sa tradition, son histoire, l'attente qu'elle suscite parmi des peuples autrefois liés à son destin ou des peuples qui admirent sa culture.

Affronter les grands problèmes, participer aux grandes querelles qui affectent le sort de notre humanité, prétendre exercer une influence à laquelle nous donnons droit nos ressources, nos capacités suppose une France forte et affermie.

L'assainissement de nos finances publiques était le préalable nécessaire au rétablissement de la confiance des épargnants et des chefs d'entreprise, à notre crédibilité vis-à-vis de l'étranger. Au cours des cinq années précédentes, les dépenses publiques ont été majorées, parfois de 27 p. 100 d'une année sur l'autre, comme en 1982. La dette de l'Etat a triplé, le déficit budgétaire quintuplé.

Aujourd'hui, le franc, affermi à sa vraie valeur grâce à l'opération du mois d'avril 1986, a permis des rentrées massives de devises et de capitaux. La dette extérieure française a été presque intégralement remboursée. En un an et demi, le déficit budgétaire a été réduit de 20 p. 100 et, de ce fait, près de 30 milliards de francs ont pu être économisés. Dans le même temps, la pression fiscale sur les entreprises et les particuliers a sensiblement diminué, facilitant la reprise de l'investissement.

De même, une action énergique a été déclenchée pour rétablir l'équilibre de notre balance commerciale, si lourdement compromis ces dernières années, et nous en voyons aujourd'hui les premiers résultats.

L'amélioration de l'environnement de nos entreprises est bien engagée grâce à la libération des contraintes qui entravaient leur expansion. La fin de l'encadrement du crédit, le démantèlement quasi intégral du contrôle des changes, mais surtout la libération presque totale des prix et des services, assortie de nouvelles règles du contrôle de la concurrence, constituent une rupture sans précédent avec des pratiques dirigistes et paralysantes et placent enfin notre pays au rang des nations modernes. Cette véritable révolution ne s'est pas accompagnée de l'explosion inflationniste prédite et sans doute espérée par certains.

De même, la libération des loyers, heureusement permise par la loi Méhaignerie, n'a pas entraîné les hausses catastrophiques que d'aucuns dénonçaient.

**M. Raymond Courrière.** Vous croyez ?

**M. Josselin de Rohan.** Enfin, les allègements fiscaux, joints à la diminution de l'endettement public sous forme de dotations en capital, affectés aux entreprises publiques, la relance des travaux publics due à l'affectation des produits de la privatisation sont des incitations non négligeables à l'investissement des entreprises d'autant plus nécessaire que celui-ci avait, depuis six ans, fléchi de manière très alarmante et compromis le rétablissement de l'emploi.

Le succès considérable de la privatisation doit être également mis à votre actif. Il reflète l'intérêt que portent les Français à leurs entreprises. Il est la preuve que cette grande idée du général de Gaulle, que vous avez facilitée grâce à la loi du 6 août 1986 et aux ordonnances du 21 octobre de la même année, représente une profonde réforme des rapports sociaux qui visent, comme l'a dit M. Philippe Séguin, à faire du salarié « non plus un subordonné passif et dépendant, mais un acteur et un associé, un partenaire et un citoyen de l'entreprise ». (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I., de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

Les véritables nationalisations sont non pas celles qui placent les entreprises du pays sous le contrôle plus ou moins étroit, plus ou moins tatillon des administrations centrales, des féodalités corporatistes ou des oligarchies syndicales, mais celles qui, grâce à la diffusion de l'actionnariat populaire, donnent la possibilité aux salariés de Saint-Gobain, comme à ceux de Paribas, de devenir les propriétaires d'une large fraction du capital de leur groupe. Sans adhésion des travailleurs aux objectifs de l'entreprise, sans développement de leurs capacités d'initiative et d'expression, la modernisation de notre économie sera contrariée. Quoi qu'en aient dit des critiques systématiques de votre action, vous avez bien œuvré pour faciliter l'indispensable dialogue au sein de l'entreprise et jeter les jalons qui permettront de le conforter solidement.

Les difficultés ne vous ont pas manqué et bien des problèmes subsistent qui nécessitent, pour les résoudre, lucidité, détermination et rigueur.

Notre agriculture, en particulier,...

**M. Gérard Delfau.** Ah oui, c'est une réussite !

**M. Josselin de Rohan.** ... est confrontée à de grandes mutations qui ébranlent les fondations mêmes du monde rural et le mettent à rude épreuve.

A la chute du revenu agricole, à la concurrence des nouveaux pays membres de la Communauté - l'Espagne et le Portugal - s'ajoute désormais la surproduction qui affecte la plupart des agriculteurs de la Communauté économique européenne. L'accumulation des excédents a conduit cette dernière à instaurer, dans le domaine du lait, des restrictions quantitatives très rigoureuses.

De très nombreux exploitants voient leur revenus gravement amputés par suite des restrictions de production. Ils ne savent pas quel sera leur avenir et doivent faire face à de graves difficultés en raison de leur endettement. Beaucoup ressentent durement le fait d'être sanctionnés alors qu'ils avaient accompli des efforts remarquables de modernisation ; pour eux, bien amers sont les fruits de la productivité et du travail. Nombre d'entre eux, particulièrement dans les régions productrices de lait, savent que ce dossier, en son temps, n'a pas été défendu comme il aurait dû l'être. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste.*)

**M. Gérard Delfau.** En quelle année ?

**M. Josselin de Rohan.** Nous serions très alarmés à l'idée que celui qui a si mal défendu ce dossier puisse prétendre devenir un jour chef de l'Etat, si nous n'étions rassurés à l'idée que M. Mitterrand, je le cite, « empêchera cette catastrophe ». (*Rires et applaudissements sur les mêmes travées.*)

Quant à nous, élus du monde rural, nous appréhendons les conséquences pour nos communes et nos départements d'une chute brutale du revenu agricole et d'un exode rural accentué qui peut conduire à la désertification de certaines régions et à la diminution de leur activité.

C'est pourquoi nous souhaitons qu'une vigoureuse action soit menée en matière d'aménagement du territoire afin de mettre un terme à cette dérive. Nous souhaiterions, en particulier, monsieur le Premier ministre, que soient prises en compte les recommandations de l'excellent rapport établi par notre collègue M. Haenel, recommandations qui, j'en suis sûr, si elles étaient adoptées, permettraient de remédier aux maux que je dénonce.

**M. Lucien Neuwirth.** Très bien !

**M. Josselin de Rohan.** Dans le domaine laitier et celui des productions animales, la solidarité nationale doit s'exercer de manière éclatante afin que la restructuration de la profession ne réduise pas au désespoir et à la misère ceux qui devront abandonner la production. Malheureusement, nous connaissons dans nos régions, en particulier dans l'Ouest, nombre d'exemples de ce que je redoute.

L'unité du pays ne résisterait pas à un échec de la restructuration si l'effort de solidarité était trop limité.

Quant aux pénalités laitières, il paraît à la fois juste et équitable qu'elles pèsent moins lourdement sur les petits producteurs, qui perçoivent peu de revenus et n'exercent pas d'activité complémentaire, que sur les exploitants qui bénéficient de recettes élevées du fait de l'importance ou de la diversité de leurs productions.

La loi d'orientation agricole définira le cadre dans lequel devra s'inscrire notre agriculture ainsi que ses objectifs pour l'avenir. Mais, d'ores et déjà, il faut souligner avec force l'attachement de notre pays à l'existence d'une politique agricole commune au sein de la Communauté économique européenne qui, même si elle doit être révisée dans ses finalités et ses modalités, constitue pour la France l'un des piliers du Marché commun, dont nous n'accepterons pas qu'il soit remis en question.

Nous souhaitons également que les restrictions de production ne touchent pas la seule agriculture française ; si elles doivent intervenir, elles doivent concerner également nos partenaires. Nos agriculteurs ne comprendraient pas que les sacrifices soient unilatéraux, comme ils ne comprendraient pas que la Communauté économique européenne se résigne à voir nos concurrents, les Etats-Unis par exemple, accroître leur production, alors qu'ils seraient contraints, eux, de diminuer la leur.

Monsieur le Premier ministre, nous savons l'intérêt puissant que vous portez au monde agricole et votre très grande connaissance de ces problèmes. Nous vous faisons confiance pour tout mettre en œuvre, en France et au sein de la Communauté économique européenne, afin d'éviter l'isolement de l'agriculture et pour préparer les mesures d'accompagnement qui faciliteront son adaptation aux transformations auxquelles elle est conviée. Nous sommes persuadés que, plus

que tout autre, vous êtes conscient du fait que, dans un environnement déflationniste, nos errements monétaires passés ont pénalisé de manière injuste une branche qui compte tant d'hommes et de femmes aussi dynamiques et performants que courageux.

Faites-nous de bonnes finances et nous aurons une bonne agriculture !

Vous avez hérité - et, par voie de conséquence, nous aussi - d'une situation alarmante pour la sécurité sociale. Le déficit de 1986 est de 20 milliards de francs, celui de 1987 approchera les 30 milliards de francs si des économies ne sont pas réalisées.

Voilà où nous ont conduits cinq années d'une gestion fondée sur le dédain, puis le maquillage des comptes, l'instauration de mesures sociales sans mesures financières correspondantes, tels la retraite à soixante ans qui n'était pas gagée sur des crédits budgétaires, et l'accroissement non maîtrisé des régimes maladie et vieillesse.

Pour résumer cette politique, vous me permettrez de me référer à la Mère Ubu : « Ils sont entrés par la fenêtre, ils ont mangé tout le veau, et ils sont partis. » (*Rires et applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste.*) Mais, puisque certains s'érigent en procureurs et vous reprochent, avec quelle véhémence ! les mesures d'urgence que votre gouvernement a dû prendre pour pallier leur laxisme, posons-leur quelques questions.

Qui a décalé d'un mois la date de versement des allocations familiales dues désormais à compter du premier jour du mois qui a suivi la naissance ?

**M. Raymond Courrière.** Rétablissez-la !

**M. Josselin de Rohan.** Qui, le 21 juillet 1982, a procédé à une diminution du remboursement de 1 280 médicaments, dits « médicaments de confort » ?

**Plusieurs sénateurs du R.P.R.** Bérégovoy !

**M. Josselin de Rohan.** Qui a institué le forfait journalier hospitalier, aligné les cotisations d'assurance maladie des préretraités sur celles des actifs...

**MM. Jean Chérioux et Amédée Bouquerel.** C'est Bérégovoy !

**M. Josselin de Rohan.** ... augmenté d'un point, le 14 septembre 1983, la cotisation vieillesse des salariés, révisé le mode de calcul des indemnités journalières versées aux femmes enceintes et assises sur le salaire net ?

**M. Jean Chérioux.** C'est Bérégovoy !

**M. Josselin de Rohan.** Qui a demandé une participation horaire de deux francs aux dépenses d'aide sociale ?

**M. Roger Romani.** Qui ?

**M. Josselin de Rohan.** Cette énumération est loin d'être exhaustive, elle prouve que, malgré six plans et trois ministres, la situation n'a fait que s'aggraver de 1981 à 1986. Le bilan est éloquent ; il est même écrasant.

Mme Questiaux ne voulait pas être le ministre des comptes, elle a été le ministre du déficit ! (*Protestations sur les travées socialistes.*)

**M. Amédée Bouquerel.** Très bien !

**M. Josselin de Rohan.** M. Bérégovoy ne voulait pas être le ministre du déficit et il a rééquilibré les comptes en taxant les plus démunis et en utilisant des mesures où l'hypocrisie le dispute à l'iniquité. (*Très bien ! et applaudissements sur les travées de l'U.R.E.I., du R.P.R., de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*) J'ai déjà dénoncé quelques-unes de ces mesures.

Mme Dufoix, elle, a été le ministre du camouflage.

**M. Pierre Matraja.** N'importe quoi !

**M. Josselin de Rohan.** Elle l'a d'ailleurs avoué lors de la réunion de la commission des comptes de la sécurité sociale du 20 décembre 1985, quand elle a déclaré : « 1985 se termine avec des comptes qui nous laissent un solde légèrement positif. Bien sûr, si l'on ne tenait pas compte de toutes les modifications que nous avons pu faire dans l'année, il ne serait pas positif, mais nous les avons faites, justement, pour que ce solde soit positif. » (*Applaudissements et rires ironiques sur les mêmes travées.*)

**M. Adrien Gouteyron.** Bien raisonné !

**M. Josselin de Rohan.** Cela n'a pas empêché le gouvernement d'alors de charger la barque de la sécurité sociale...

**M. Raymond Courrière.** Mais vous, qu'avez-vous fait ?

**M. Josselin de Rohan.** ... en transférant du budget de l'Etat 5 milliards de francs de dépenses et, du fait de la ponction sur la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, d'accroître pour 1987 de 1,5 milliard de francs les cotisations vieillesse des hôpitaux payées par la sécurité sociale. Dans le même temps, le prélèvement de 1 p. 100 instauré en 1983 a été supprimé en 1985 pour les raisons que l'on imagine...

**M. Jean Chérioux.** Les élections !

**M. Josselin de Rohan.** Lorsque nous entendons le parti communiste ou M. Krasucki s'ériger en défenseurs exclusifs de la sécurité sociale prétendument menacée par l'actuel gouvernement...

**M. Charles Lederman.** Vous confondez !

**M. Josselin de Rohan.** ... faut-il rappeler qu'ils ont participé jusqu'en 1984 au gouvernement et soutenu de leur vote jusqu'en 1986 les gouvernements responsables des périls qu'ils dénoncent aujourd'hui ? (*Applaudissements sur les travées du R.P.R. et de l'U.R.E.I.*)

**M. Raymond Courrière.** Que proposez-vous ?

**M. Charles Lederman.** Vous ne proposez aucun projet !

**Mmes Jacqueline Fraysse-Cazalis et Hélène Luc.** Nous avons voté contre le forfait hospitalier.

**M. Josselin de Rohan.** Vous avez justement souligné l'attachement des Français à leur système de protection sociale, mais aussi la nécessité, s'ils souhaitent son maintien, de rechercher des solutions dont certaines seront peut-être sinon douloureuses, du moins peu agréables à supporter. Les états généraux de la sécurité sociale doivent être l'occasion d'une importante réflexion sur l'avenir du système.

**M. Raymond Courrière.** C'est cela, réfléchissez !

**M. Josselin de Rohan.** Mon cher collègue, la concertation, c'est ce gouvernement qui l'apporte. Les mesures que j'ai énumérées tout à l'heure, et que vous ne pouvez pas récuser, vous nous les avez infligées. Personne n'a discuté. Il n'a pas été question de concertation ! (*Protestations sur les travées socialistes et communistes. - Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

**M. Raymond Courrière.** Supprimez-les !

**M. Josselin de Rohan.** Il faudra que tous les partenaires sociaux vous aident à rechercher non des palliatifs qui ne résoudront rien, mais des solutions de fond viables et acceptables pour nos concitoyens, avec la conscience qu'il n'est pas possible de fonder une protection sociale sur des prélèvements obligatoires en augmentation constante et des dépenses incontrôlées. C'est au sens de la responsabilité des Français et à leur maturité qu'il faut faire appel, et non céder comme dans le passé à la passivité et à la démagogie.

**M. Raymond Courrière.** Vous voulez une sécurité sociale à deux vitesses !

**M. Josselin de Rohan.** Enfin, nous continuons à nous heurter au terrible problème du chômage. Les mesures que vous avez prises pour faciliter l'emploi des jeunes, grâce au dispositif prévu par l'ordonnance du 17 juillet 1986, ont connu un succès évident puisque plus d'un million de jeunes ont été formés ou embauchés à ce titre.

**M. Raymond Courrière.** Où est passé Stoléro ?

**M. Josselin de Rohan.** Par rapport à l'année précédente, les contrats d'adaptation ont été multipliés par 7, ceux de qualification par 5, ceux des stages d'initiation à la vie professionnelle par 3. Plus de 420 000 jeunes ont un contrat de travail à durée indéterminée ou d'une durée supérieure à un an. Si le chômage des jeunes reste proportionnellement plus élevé que celui des autres catégories de personnes actives, la très grande distorsion existant précédemment a été sensiblement réduite.

Vous avez également fait porter votre effort sur l'aide aux chômeurs de longue durée.

Désormais, tous les salariés licenciés, et non plus seulement un tiers d'entre eux, bénéficieront de mesures de reclassement. L'exonération des cotisations sociales pour les entreprises embauchant les chômeurs de longue durée, la prise en charge par l'Etat de leurs rémunérations et de leur formation pendant les stages de réinsertion sont autant de mesures qui devraient contribuer à améliorer la situation.

Mais en décidant de supprimer le délai de carence de quatre mois qui, pour les chômeurs en fin de droits, sépare l'indemnisation par l'U.N.E.D.I.C. de la prise en charge par l'Etat en revalorisant l'allocation aux chômeurs de longue durée, vous comblez la grave lacune entraînée par les décrets Bérégovoy de 1983 qui laissent presque sans ressources et sans perspective les salariés en fin de droits.

**M. Christian de La Malène.** Très bien !

**M. Josselin de Rohan.** Nous savons que, bien souvent, les meilleures réglementations permettent plus de combattre les effets du chômage que ses causes, encore qu'il soit indispensable d'aider les travailleurs privés d'emploi à ne pas succomber au désespoir ou au dénuement en les privant de toute protection.

Le redémarrage de la croissance de l'économie mondiale, une meilleure formation de notre main-d'œuvre, la modernisation de nos entreprises et la reprise des investissements contribueront plus que toutes les législations ou interventions à réduire le sous-emploi. Ne nous attendons pas au miracle. Là encore, il faudra non seulement de la patience, de la persévérance et de la méthode, mais aussi de la cohésion au plan social si nous voulons renouer avec l'expansion.

En ce domaine, les prédictions non réalisées, les engagements non tenus, les échecs rencontrés doivent nous inciter à l'humilité autant qu'à la prudence quelles que soient nos appartenances afin d'éviter que ce terrible problème ne serve éternellement d'enjeu à des querelles intestines.

Si l'on ajoute enfin au volet social les mesures que vous avez prises pour relancer une politique familiale grâce à l'allocation parentale et celles qui ont été arrêtées en faveur des handicapés, force est de reconnaître l'ampleur du travail accompli. Non seulement vous n'avez pas à en rougir, mais nous avons à vous en féliciter ! (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

J'ai volontairement limité mon propos au domaine économique et social. Mon ami Michel Giraud évoquera l'œuvre considérable entreprise dans d'autres secteurs. Engager la France dans la voie de la rupture avec un étatsisme séculaire pouvait paraître une gageure.

Vous êtes en train de gagner le pari et de démontrer que libérer les entreprises des nombreuses entraves administratives et financières facilite l'éclosion de l'initiative et du progrès. Pour la première fois depuis des années, notre industrie crée plus d'emplois qu'elle n'en détruit. Phénomène nouveau et encourageant, beaucoup de jeunes et de cadres souhaitent fonder leur propre entreprise. L'Etat providence n'est plus le modèle et la norme absolue.

Nous n'avons pas vu survenir les catastrophes...

**M. Raymond Courrière.** Cela viendra !

**M. Josselin de Rohan.** ... dues à ce libéralisme sauvage que prophétisaient des Cassandres empruntant leurs références à des temps révolus et qui voient leur pays avec les lunettes du siècle passé ! (*Très bien ! et applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I., de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

Le libéralisme sauvage est un mythe.

**M. Raymond Courrière.** Demandez aux chômeurs !

**M. Josselin de Rohan.** Il existe, Dieu merci, suffisamment de pouvoirs compensateurs ou de contre-pouvoirs, dus aux groupes sociaux, aux syndicats ou à l'action de la puissance publique, pour éviter son avènement. Qu'on ne vienne pas essayer de terroriser les gens avec de vieilles lunes qui n'ont aucune espèce de réalité ! (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes travées.*)

En conjuguant, au contraire, liberté et participation, nous créerons les conditions d'un développement plus harmonieux, car le partage des bénéfices et le partage des responsabilités feront des salariés de véritables acteurs et partenaires au sein de l'entreprise et dans la nation.

Les réformes fondamentales que vous avez engagées modifieront à terme le paysage dans lequel nous nous trouvons.

Accaparés que nous sommes par les problèmes quotidiens, nous n'en distinguons pas toujours les contours, mais, pour peu que nous prenions un peu de recul ou de hauteur, nous percevons l'ampleur et la profondeur de la transformation.

Qui, d'ailleurs, parle de renationaliser les entreprises rendues au secteur privé ?

Qui réclame le retour au contrôle des prix ou des changes et à l'encadrement du crédit ?

Qui tourne en dérision la participation ou en conteste l'utilité et la portée ?

L'écho rencontré dans le pays par les décisions prises rend plus timides et plus prudents les détracteurs qui n'ont guère d'alternative crédible à proposer. Et d'ailleurs, quelle alternative ? Celle du programme commun de gouvernement ? Elle a disparu avec l'union de la gauche. Celle du socialisme à la française ? Mais qu'y a-t-il de semblable entre la politique économique menée par M. Mauroy et le socialisme fabien ou fabiusien de son successeur ?

**M. Robert Vizet.** Mais cela n'est pas le socialisme à la française !

**M. Josselin de Rohan.** MM. Rocard et Poperen ne sont-ils pas tous deux socialistes ...

**M. Raymond Courrière.** Et M. Barre, qu'est-ce qu'il est ?

**M. Josselin de Rohan.** ... et, si l'on en croit M. Laiguel, M. Chevènement et M. Rocard le sont-ils encore ?

**M. Roland Grimaldi.** Vous n'avez pas grand-chose à dire !

**M. Josselin de Rohan.** Ne cherchons pas à percer ces mystères qui nous dépassent ...

**M. Raymond Courrière.** Et M. Barre, qu'est-ce qu'il est ?

**M. le président.** Monsieur Courrière, vous n'avez pas la parole !

**M. Josselin de Rohan.** ... et, comme le dit M. Mitterrand, ne nous mêlons pas des problèmes de famille ; félicitons-nous surtout de ne pas y appartenir ! (*Rires et applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste.*)

**M. Raymond Courrière.** Et MM. Barre et Léotard ?

**M. Josselin de Rohan.** Tous ces mystères nous dépassent ; bornons-nous à constater qu'il y a plusieurs demeures dans la maison du père. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes travées.*)

**M. Raymond Courrière.** Vous ne vous êtes pas regardé !

**M. Josselin de Rohan.** Monsieur le Premier ministre, nous avons connu le temps des promesses débridées, le temps du lyrisme et le temps des désillusions.

**M. Raymond Courrière.** Vivement demain !

**M. Josselin de Rohan.** Voici venu le temps de la rigueur et de l'effort, conditions du rétablissement. Nous recueillons les premiers fruits du redressement ...

**M. Roland Grimaldi.** Il faut bien regarder !

**M. Josselin de Rohan.** ... et nous entrevoyons les premiers résultats tangibles de votre action. (*Murmures sur les travées socialistes.*)

Les déconvenues et les travers ne vous ont point manqué, ni les difficultés qui sont le lot de ceux qui exercent des responsabilités et qui les assument. Nous vous sommes reconnaissants de ne pas vous être récusé dans les circonstances difficiles que traversait le pays. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste.*)

Sans doute, monsieur le Premier ministre, vous arrive-t-il de trouver parfois votre charge lourde ; sachez que les Français qui vous voient à la tâche mesurent et admirent chaque jour votre courage et votre ténacité.

**M. Jean-Pierre Bayle.** Ce n'est pas ce que disent les sondages !

**M. Josselin de Rohan.** L'appui de votre majorité et celui du groupe du R.P.R. vous sont acquis sans restriction ni réserve...

**M. Raymond Courrière.** Heureusement !

**M. Josselin de Rohan.** ... pour mener à bien l'entreprise de renouveau déjà si bien engagée qui maintiendra notre pays au rang des nations fortes et prospères.

Vous avez notre confiance, nous ne vous la marchanderons pas. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I., et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

7

### RÉSULTAT DU SCRUTIN POUR L'ÉLECTION D'UN JUGE TITULAIRE DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE.

**M. le président.** Voici le résultat du scrutin pour l'élection d'un juge titulaire de la Haute Cour de justice :

Nombre de votants.....	270
Bulletins blancs ou nuls.....	74
Majorité absolue des membres composant le Sénat.....	160

Ont obtenu :

M. Charles Lederman : 144 voix.

Non candidats :

MM. Jacques Habert : 46 voix ;  
François Delga : 4 voix ;  
Louis Perrein : 1 voix ;  
Gilbert Baumet : 1 voix.

Je constate qu'aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue des membres composant le Sénat.

**Mme Hélène Luc.** C'est cela la démocratie et la tolérance !

8

### ÉLECTION D'UN MEMBRE SUPPLÉANT REPRÉSENTANT LA FRANCE A L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE ET A L'ASSEMBLÉE DE L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE.

**M. le président.** Voici le résultat du scrutin pour l'élection d'un délégué suppléant du Sénat représentant la France à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

Nombre de votants.....	238
Majorité absolue des votants.....	120
Bulletins blancs ou nuls.....	47

A obtenu : M. Robert Pontillon : 191 voix. (*Applaudissements sur les travées socialistes.*)

En conséquence, M. Robert Pontillon ayant obtenu la majorité absolue des suffrages des votants, je le proclame délégué suppléant du Sénat représentant la France à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

9

### POLITIQUE GÉNÉRALE

#### Suite du débat sur une déclaration du Gouvernement

**M. le président.** Dans la suite du débat sur la déclaration du Gouvernement, la parole est à M. Lucotte. (*Applaudissements sur les travées de l'U.R.E.I., du R.P.R. et de l'union centriste.*)

**M. Marcel Lucotte.** Monsieur le Premier ministre, nous sommes une fois de plus sensible à votre démarche et nous apprécions davantage encore le fait que vous ayez tenu à recueillir un vote d'approbation de politique générale de votre Gouvernement.

Il est des anniversaires particulièrement agréables. Nous vivons l'un de ceux-là. Voilà un an, jour pour jour, monsieur le Premier ministre, à l'aube de la nouvelle législature qui suivait les élections du 16 mars 1986, vous aviez tenu solennellement à témoigner l'intérêt porté au Sénat par une déclaration de politique générale ; aujourd'hui, nous nous retrouvons pour le même exercice. La majorité sénatoriale qui, durant les années du pouvoir socialiste, a été le rempart de nos libertés et de nos institutions (*Murmures sur les travées socialistes.*) continuera à soutenir avec courage et détermination les orientations de votre Gouvernement. Elle continuera aussi à être, dans la diversité de ses composantes et dans le respect de ses sensibilités, une force de proposition.

Notre comportement pour l'année à venir sera comme pour l'année écoulée : loyal, attentif, réfléchi.

La majorité sénatoriale, depuis plus d'un an, coïncide de nouveau avec la majorité nationale. Nous nous en réjouissons, car nous nous sentons décidément un peu moins seuls. Mais la majorité, votre majorité parlementaire, monsieur le Premier ministre, n'est sûrement pas une machine à oublier. De notre passé récent, tirons l'espérance de notre avenir proche. La victoire ne sera possible, demain, que dans l'union. Nous devons regarder les réalités telles qu'elles sont, sans nous bercer d'illusions, mais sans être effarouchés par les hypothétiques spectres des sondages.

Personne, dans la majorité, ne doit crier pénitence ; personne, dans la majorité, ne pourrait espérer tirer profit d'un éventuel échec du Gouvernement. Le groupe de l'union des républicains et des indépendants, avec l'ensemble des groupes de la majorité sénatoriale, sera solidaire de l'action du Gouvernement. Il souhaite partager son succès.

Vous êtes, depuis 1958, le seul Premier ministre à faire l'expérience de cette situation où tout est à revoir et à refaire dans les relations obligées entre le Palais de l'Élysée et l'Hôtel Matignon. Nul précédent historique ne peut guider votre action. Sur ce chemin, ô combien étroit et difficile, vous avancez - j'ose le dire - avec « le pessimisme de l'intelligence et l'optimisme de la volonté ».

Ni par leurs votes ni par leurs déclarations, les membres de la majorité sénatoriale ne viendront compliquer la tâche, déjà si difficile, de votre gouvernement ; au contraire, ils vous apporteront un soutien qui n'exclut ni les différences, ni la réflexion, ni les dialogues, ni les propositions. C'est bien ce que nous avons fait durant un an - et nous vous remercions grâce - et ce à quoi vous avez porté vous-même grande attention, monsieur le Premier ministre.

Dialogue, ai-je dit : permettez-moi, dès le début de ce propos, de vous signaler combien la majorité sénatoriale qui vous soutient souhaite que le Gouvernement - je vous fais la demande en son nom - accepte d'organiser devant la Haute Assemblée un grand débat de politique étrangère. Des événements très importants se déroulent actuellement dans le monde. A l'échelle planétaire...

**M. Lucien Neuwirth.** C'est loin !

**M. Marcel Lucotte.** ... se dessine sans aucun doute un panorama mondial nouveau dans lequel s'inscrivent au premier plan l'Europe et naturellement la France.

**M. Lucien Neuwirth.** Très juste !

**M. Marcel Lucotte.** Notre sécurité, notre présence dans le monde sont concernées. J'espère qu'il vous sera possible, au cours de cette session, monsieur le Premier ministre, d'accepter l'organisation d'un tel débat que l'actualité justifie pleinement. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R. et de l'union centriste.*)

On dit parfois que la part du rêve constitue le pendant des difficultés auxquelles les hommes sont confrontés. Depuis quelques mois, et après que le peuple français s'est prononcé le 16 mars 1986, on a parfois l'impression que la France rêve ! Elle rêve avec plus ou moins de bonheur. Sans doute y a-t-il dans ces rêves quelque chose de stérile qui relève de tentations et d'illusions toujours présentes. Mais, à côté de cela, il y a aussi beaucoup de choses positives, des aspirations légitimes qu'il nous faut entendre, comprendre, assimiler, et auxquelles nous nous devons de répondre de façon constructive.

En décembre dernier - pour citer un exemple - la jeunesse a manifesté, sans doute de façon brouillonne, tout à la fois sa générosité sous certaines formes et son inquiétude à

l'égard d'un monde - décidément très dur - mais aussi d'une société : la nôtre, mal préparée pour affronter les difficultés du présent et d'un avenir incertain.

Malgré des excès inadmissibles, comment ne pas comprendre un tel message et ne pas voir qu'en fond de tableau les quelque 600 000 emplois perdus entre 1981 et 1986...

**M. Jean Chérloux.** Eh oui !

**M. Marcel Lucotte.** ... conjugués à un système éducatif décidément mal adapté aux besoins du présent et de l'avenir sont directement liés aux manifestations et aux tumultes que nous avons connus ?

Face à de telles réactions, naturellement, les chantages de l'apocalypse, les contempteurs de tout et du tout n'hésitent pas à nous annoncer la faillite du libéralisme. La tentation est, certes, commode de nous dire après un an que, puisque l'État a renoncé à être tout, il ne saurait éviter de n'être plus rien.

A mon sens, les réactions que nous avons connues à la fin de l'année précédente sont imputables à une société - n'en déplaise à quelques-uns - encore beaucoup trop autoritaire, trop centralisée, trop hiérarchisée pour résoudre efficacement nos difficultés, nous adapter et trouver notre place dans la modernité.

Faut-il en conclure pour autant que votre Gouvernement, monsieur le Premier ministre, aurait démerité ? Très sincèrement, mes amis et moi-même ne le pensons pas. Les socialistes peuvent agiter des illusions, avec un lyrisme qui leur est coutumier et qui ne manque pas, parfois, de sens poétique à défaut de réalisme. (*Sourires.*) Les Français - tout nous porte à le croire - n'en sont pas dupes.

Pour juger sereinement l'action du Gouvernement, il faut tout simplement ne pas perdre de vue qu'il a dû, dans une situation très difficile que chacun connaît, parer au plus pressé tout en engageant des orientations fondamentales et irréversibles.

Vous avez dit, monsieur le Premier ministre, avec raison, que l'on ne redresserait pas l'économie française en un an, mais qu'il faudrait y consacrer beaucoup de temps et beaucoup d'efforts. Malgré une situation précaire et durant une période très courte, vous êtes parvenu à transformer profondément certaines données de notre économie.

Vous avez réalisé, ainsi que la majorité du 16 mars s'y était engagée, une libération générale des prix qui mettait fin à un système de contrôle datant d'une économie de guerre...

**M. Lucien Neuwirth.** Tout à fait !

**M. Marcel Lucotte.** ... et qui, conjuguée à une libéralisation profonde de notre législation sur les changes et sur le crédit, a permis de donner plus de capacité de réaction et d'adaptation à notre économie.

Cela s'est effectué, jusqu'à ce jour, sans dérapage des prix, grâce à la vigilance et, disons-le, à la modération de l'évolution des rémunérations.

Soyez persuadé, monsieur le Premier ministre, que les Français comprennent de telles réformes et savent qu'elles sont indispensables à un pays moderne.

Parallèlement à cela, vous avez entrepris une réduction courageuse des dépenses publiques. C'était aussi une priorité, car nous savons que, pour longtemps encore, le poids des déficits publics constituera le problème majeur de notre économie à cause des risques qu'il comporte en matière d'inflation et parce qu'il constitue un frein à notre compétitivité.

Comment assurer une marge de manœuvre à la politique budgétaire lorsque l'on sait que le financement des seuls intérêts de la dette représente 90 milliards de francs par an ? Voilà la situation que nous connaissions après les cinq ans du gouvernement précédent.

Réduire, dès la première année, les dépenses publiques de 17 milliards de francs tout en augmentant certaines dépenses fiscales, voilà assurément un objectif salutaire, ambitieux et courageux qui doit être souligné.

Mais il faut expliquer aux Français, monsieur le Premier ministre, que, lorsque le déficit budgétaire diminue - ce qu'ils ne comprennent pas toujours clairement - c'est autant d'épargne en moins pour le besoin de financement des administrations ; c'est donc autant de concours financiers et bancaires de plus à l'économie qui crée des emplois. C'est aussi

la possibilité d'amorcer une baisse des taux d'intérêt dans des conditions saines et durables. Cela revient donc à donner à des entreprises, qui vont mieux au plan financier, la capacité d'investir.

Indépendamment des objectifs assignés à la politique budgétaire, vous avez enfin mis en œuvre, avec le succès que l'on sait - succès que, comme mes collègues qui sont intervenus à cette tribune, j'aime à rappeler - un premier volet de privatisation des entreprises publiques, qui, outre la réussite décisive de l'actionnariat populaire qui le caractérise, contribuera de façon sensible au désendettement de l'État et libérera des sommes pour des investissements ; vous en avez donné des exemples dès cette semaine.

Au total et, encore une fois, en quelques mois, le Gouvernement a su mettre à profit une conjoncture favorable pour ouvrir, libérer, assainir et moderniser notre économie.

Je ne crains pas de vous dire, monsieur le Premier ministre, que cette politique est largement comprise et appréciée par les Français, qui en espèrent beaucoup.

Les perspectives du budget de 1988, dont vous avez donné un premier aperçu, l'examen d'un grand texte sur l'épargne au cours de cette session, la tenue d'états généraux de la sécurité sociale dont nous nous réjouissons - c'est-à-dire sur ce point la volonté affirmée de voir enfin examinée une refonte réaliste du système du financement de la sécurité sociale - avec pour objectif - et nous y souscrivons tous - de parvenir à une maîtrise des dépenses sociales sans remettre en cause un système auquel les Français sont justement et légitimement attachés, autant de rendez-vous, monsieur le Premier ministre, pour lesquels vous pourrez compter sur notre appui et notre soutien.

Cependant, les contraintes liées à un possible dérapage des prix, les résultats encore insuffisants de notre commerce extérieur, le chômage qui déjà, pour des raisons essentiellement démographiques, s'accroît, témoignent de réalités que personne ne pourra rayer d'un trait de plume, mais qu'il faut constater de façon réaliste : la France est un pays qui souffre de retards industriels graves, de déséquilibres structurels qui se sont aggravés au cours des dernières années et dont notre économie supporte des séquelles durables. En d'autres termes, la France est un pays qui s'est appauvri !

Nous avons dit au Gouvernement, notamment au cours de la discussion budgétaire, à l'automne dernier, combien nous étions frappés de constater que, dans un contexte de baisse très sensible du dollar et des produits pétroliers, la détérioration générale et profonde de notre compétitivité constituait un trait marquant et inquiétant de notre économie. Je crois, pour ma part, que celle-ci tient autant à l'affaiblissement de notre appareil industriel qu'au poids des charges sociales et fiscales qui pèsent sur notre économie.

Nous ne vous cachons pas, monsieur le Premier ministre, que le projet de budget devrait, selon nous, comporter des dispositions audacieuses sur ce plan, car nous demeurons convaincus que, dans un contexte aussi difficile, la part respective de la consommation par rapport à l'investissement reste singulièrement élevée.

Sans doute la conjoncture internationale favorable que nous avons connue s'estompe-t-elle, et de nouvelles difficultés pèseront-elles sur notre économie : persistance de l'instabilité monétaire - nous sommes aujourd'hui dans cette actualité avec un dollar qui s'effondre - instabilité monétaire qui menace de faire remonter les taux d'intérêt - c'est en route ! - déséquilibre des balances commerciales, persistance de déficits budgétaires massifs, endettement des pays en voie de développement ; j'y ajouterai, si vous le permettez, effondrement de la demande des pays producteurs de pétrole, qui nous concerne très directement. La croissance mondiale sera plus faible que prévu : comme la France, la République fédérale d'Allemagne vient, voilà deux jours, de réviser à la baisse ses prévisions de croissance.

Autant de facteurs qui doivent nous inciter à la rigueur, mais aussi à l'audace, pour dynamiser notre appareil de production.

Ce que l'on nomme communément « la crise » traduit chez nous une difficulté à nous adapter aux règles d'une économie moderne. Il est certes plus facile de réagir et de transformer les choses dans un contexte de création générale de richesses.

En France, nous sommes, hélas ! encore loin du compte ! Il nous faut tout à la fois, à cause du temps perdu, réformer les habitudes de l'État, moderniser et adapter notre appareil

de production, former des hommes et des femmes susceptibles de s'y insérer, de le faire fonctionner et prospérer et d'y prendre des responsabilités.

Autant de choses pénibles, coûteuses et difficiles à réaliser. Un chiffre, un seul : en France, un chômeur sur trois a moins de vingt-cinq ans et, généralement, n'a pas de diplôme. Cette situation n'est certes pas de votre fait ; elle vient de loin. Mais nous partageons ce triste record avec l'Espagne.

En République fédérale d'Allemagne, grâce à un système scolaire performant, c'est-à-dire d'un niveau théorique relativement élevé, combiné à un apprentissage très concret - ô combien faut-il faire cette réforme ! - huit jeunes sur dix trouvent du travail dans un tissu industriel dense et diversifié, où la valeur ajoutée des entreprises est forte et où l'on rencontre donc des salaires plus élevés.

En France, pour combler notre retard, il faut malheureusement accepter de ne pas gagner plus et bien vouloir travailler plus !

Ce n'est qu'à ce prix que nous parviendrons à nous insérer dans la compétition internationale et que nous figurerons à temps et en bonne place au rendez-vous auquel vous nous avez conviés tout à l'heure, celui d'un marché de 320 millions d'habitants, en 1992.

Permettez-moi maintenant, monsieur le Premier ministre, d'aborder, comme l'ont fait plusieurs de mes collègues, un problème très préoccupant et sous certains aspects encore peu abordé ; je veux parler de la situation de notre agriculture, qui n'a cessé de se détériorer au fil des années.

Le Gouvernement en est conscient, puisqu'il a répondu favorablement d'abord - vous vous en souvenez, mes chers collègues - aux initiatives du Sénat, au cours de la préparation de la discussion budgétaire, puis pendant l'année 1986, par des décisions que vous avez évoquées, monsieur le Premier ministre, et qui sont très importantes.

L'hiver dernier, des mesures, certes, provisoires, ne réglant pas les problèmes au fond, ont permis de sauver des situations très critiques, notamment au moment des spéculations sur le lait ou la viande.

Certes, sur le plan européen, l'évolution de la situation agricole nous contraindra à mettre en œuvre de profonds changements, qu'il s'agisse de la diversification ou de la commercialisation de certaines productions, ou encore de la reconversion des producteurs.

Mais, si l'on doit admettre des changements et des mutations, notre agriculture ne peut subir tout à la fois, comme c'est le cas à l'heure actuelle, le blocage des productions, la désorganisation des marchés mondiaux, la baisse des prix. Cela - disons-le clairement - est insupportable. La politique agricole commune reste jusqu'à nouvel ordre fondée sur l'unicité des prix, la préférence communautaire et la solidarité financière.

Je ne doute pas qu'avec votre ministre de l'agriculture vous rappeliez ces réalités qui sont notre règle commune, car personne n'imagine que l'on pourrait quitter cette politique agricole commune.

Mais il faut aussi que la solidarité nationale - personne n'a à en rougir - continue, probablement pour longtemps encore comme dans tous les pays modernes, à apporter un soutien à notre agriculture.

En vérité, se prépare sous nos yeux, mes chers collègues, un bouleversement, avec de très dures remises en cause de l'agriculture française.

La rigueur de la compétition internationale en matière agricole et alimentaire, l'impasse financière dans laquelle est engagée la politique agricole commune font apparaître les dangers qui menacent ce secteur essentiel de l'activité économique de la France, l'un de ceux qui, au cours des siècles, ont le mieux assuré la prospérité de notre pays et qui, présentement encore, apporte une part considérable à l'équilibre et aux excédents de notre balance commerciale.

Quand aujourd'hui parfois on est tenté de gloser sur l'aide à apporter à l'agriculture, il faut simplement rappeler qui, à la fin du siècle dernier et au début de ce siècle, a financé la création de l'industrie française : le monde rural français. *(Très bien ! et applaudissements sur les travées de l'U.R.E.I., de l'union centriste et du R.P.R., ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.)*

Pour atteindre la compétitivité qui s'imposera, l'agriculture française est conduite à rechercher une nouvelle santé et de nouveaux espoirs - j'emploie ces mots à dessein - non plus seulement par le relèvement des prix impossible à réaliser

dans le contexte européen et mondial actuel, mais par une réduction des coûts de production. Une agriculture moins consommatrice de capitaux, d'investissements trouvera des voies nouvelles dans des formes extensives de production.

Cette perspective n'est pas sans poser de graves problèmes à la France.

A très court terme, il nous faut envisager comment sortir d'un système fiscal et social qui fait tout reposer sur une notion, désormais totalement inadaptée, celle du revenu cadastral, dont la fixation remonte aux années 1961 et 1962...

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Ce n'est pas notre faute.

**M. Marcel Lucotte.** ... et qui n'a subi depuis que les effets déformants de corrections indiciaires successives. *(Applaudissements sur les travées de l'U.R.E.I., du R.P.R. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.)*

Or, c'est cette base qui s'impose pour le calcul de nombreuses données, notamment pour le système des prestations sociales agricoles, sans aucune adéquation avec les problèmes de santé, de famille ou de retraite des exploitants agricoles.

**M. Amédée Bouquerel.** Parfaitement !

**M. Marcel Lucotte.** Elle s'impose aussi pour le calcul de la taxe foncière des propriétés non bâties, ressource essentielle de la plupart de nos communes rurales. Monsieur le Premier ministre, vous le savez, dans de très nombreux départements, cette taxe atteint ou dépasse le produit des fermages.

**M. Michel Giraud.** C'est vrai.

**M. Marcel Lucotte.** Elle entraîne des disparités criantes. Elle n'est plus adaptée aux spéculations et aux productions d'aujourd'hui.

**M. Lucien Neuwirth.** Très bien !

**M. Marcel Lucotte.** En outre, économiquement, elle va à l'encontre d'une politique d'agriculture extensive ; elle est, osons le mot employé en d'autres lieux et pour d'autres motifs, archaïque.

**M. Adrien Gouteyron.** Très bien !

**M. Marcel Lucotte.** Vous connaissez bien le monde agricole et rural français, monsieur le Premier ministre. Il vous a souvent témoigné sa confiance et vous avez toujours pris en compte ses problèmes. Cette fois, c'est une réflexion fondamentale qu'il faut conduire quant à l'avenir de notre agriculture.

Comment imaginer qu'une aide du type de celle qui est apportée au secteur industriel par la réduction et la compensation par l'Etat de la taxe professionnelle serait refusée aux exploitants agricoles en ce qui concerne la taxe sur le foncier non bâti...

**M. Lucien Neuwirth.** Très bien !

**M. Marcel Lucotte.** ... en attendant, ce qui serait l'idéal, que soit réformé - vaste projet, monsieur le Premier ministre - l'ensemble de la fiscalité locale ?

**M. Lucien Neuwirth.** C'est vrai !

**M. Marcel Lucotte.** Enfin, sur ce chapitre, permettez-moi de formuler une dernière observation relative à l'aménagement du territoire.

Si rien n'était fait, ainsi que l'ont déclaré hier de nombreux orateurs de toutes tendances devant M. Méhaignerie, les dures réalités économiques, par leur jeu inéluctable, entraîneraient dans les pires conditions humaines et sociologiques un nouvel exode rural qui nous ferait franchir un point de non-retour.

**M. Lucien Neuwirth.** C'est vrai !

**M. Marcel Lucotte.** Les experts estiment que le cinquième, voire le quart du territoire français retournerait à la friche, notamment dans les zones centrales ou montagneuses de la France, zones que vous connaissez bien.

**M. Adrien Gouteyron.** Très bien !

**M. Marcel Lucotte.** Devant cette perspective, d'autres experts, dont on souhaite qu'ils soient sérieux, ne voient d'issue - j'ai lu les travaux qu'ils viennent de publier - que du côté de la forêt - ce qui n'est pas à rejeter mais n'apporte que des réponses fort partielles - ou du côté des « terrains de

golf »..., ce qui, par-delà l'aspect sympathique de ce sport, est une manière peu sérieuse de s'intéresser aux difficultés du monde rural français, voire un affront mesquin fait à nos agriculteurs. (*Applaudissements sur les travées de l'U.R.E.I., de l'union centriste, du R.P.R., ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

Or, devant de telles menaces, comment ne pas dire à cette tribune combien nous préoccupent les conclusions du rapport de la « commission Guichard », rapport qui est excellent en d'autres points mais qui n'a apporté que peu d'intérêt à ce problème fondamental de l'espace rural français ?

Plus grave même, on peut se demander si la création d'une quinzaine de pôles de développement ne conduirait pas à l'accélération de l'appauvrissement des secteurs menacés de notre territoire. On sait bien, hélas, qu'ici ou là, la politique dite des métropoles d'équilibre imaginées pour relever le défi dénoncé, à l'époque, par Jean-François Gravier, de « Paris et du désert français » a généré elle-même d'autres petits déserts autour de ces métropoles.

Des décisions concernant l'aménagement du territoire doivent encore être prises. Elles ne devraient pas, monsieur le Premier ministre, oublier ces préoccupations.

Les premières de ces décisions, celles concernant la construction de 1 500 kilomètres d'autoroutes, vont dans le bon sens, dans la mesure où elles irrigueront des secteurs géographiques mal desservis. Elles ne règlent pas à elles seules les angoissantes questions du destin de l'espace rural français et des populations de notre monde rural sans lesquelles il n'y a pas d'équilibre sociologique de notre pays.

Depuis un an, le soutien du groupe de l'union des républicains et des indépendants et de l'ensemble des groupes de la majorité sénatoriale ne vous a jamais été marchandé car la réussite de votre gouvernement était aussi la réussite de la France.

Il y a un an, la France faisait confiance à une nouvelle majorité. Dans un an, cette majorité devra présenter aux Français le bilan d'une action et un contrat pour l'avenir.

Pour cela, les douze mois qui nous séparent de l'échéance de 1988 ne doivent pas être dilapidés en débats qui, pour l'heure, n'apparaissent pas comme prioritaires aux Français. (*Applaudissements sur les travées de l'U.R.E.I., de l'union centriste et sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

Mon propos vise d'ailleurs autant les questions institutionnelles que les grands dossiers de société. Les unes et les autres requièrent une réflexion approfondie, sereine et éclairée par nos propres différences : sa traduction dans les faits ne peut donc s'inscrire que dans la durée.

C'est pour moi, monsieur le Premier ministre, une satisfaction renouvelée et sincère, mais aussi une fierté, au nom de mon groupe et au nom de l'ensemble de la majorité sénatoriale dont les présidents des différents groupes m'ont fait l'amitié de me demander d'assumer la présidence de la coordination, de rendre hommage à l'action de votre Gouvernement et de vous dire à nouveau que notre position est simple et forte : soutien actif au Gouvernement que nous réaffirmons ici.

Le succès de l'action gouvernementale est l'indispensable condition du succès de la majorité en 1988. Pour cela, il faut deux choses : le temps - je viens d'en parler - et une majorité solide et cohérente pour soutenir l'action de redressement entreprise depuis le 16 mars 1986.

Cette majorité restera solide si elle continue à s'appuyer sur deux piliers importants, ...

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Si !

**M. Marcel Lucotte.** ... et d'abord le rassemblement pour la République et l'union pour la démocratie française.

Ceux qui croiraient qu'il suffirait d'un parti fort et de quelques satellites pour s'en sortir courraient directement à l'échec.

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** A bon entendeur, salut ! (*Rires sur les travées socialistes.*)

**M. Marcel Lucotte.** Quant à ceux qui pourraient imaginer, dans la majorité, que l'échec du Gouvernement se traduirait par leur succès personnel, ils se tromperaient et ils nous tromperaient. (*Applaudissements sur les travées de l'U.R.E.I., du R.P.R., de l'union centriste et sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

Notre soutien actuel est exclusivement guidé par le souci de jouer un rôle que nous croyons important en perspective du second tour de l'élection présidentielle. Disons-le : ce jour-là, une majorité unie n'est pas encore sûre de l'emporter, même si j'en ai l'intime conviction, mais une majorité divisée serait, en revanche, certaine de perdre.

L'intérêt national commande de renforcer cette union beaucoup évoquée aujourd'hui et cela correspond à l'appel, parfois à l'angoisse pressante, de l'opinion publique qui a voté pour notre majorité.

L'intérêt national commande de renforcer l'union de la majorité sénatoriale afin que celle-ci contribue à la cohésion de la majorité nationale, cohésion et union indispensables au succès auquel nous croyons pour le 8 mai 1988, au succès de la France, au succès de la France qui gagne. (*Applaudissements sur les travées de l'U.R.E.I., du R.P.R., de l'union centriste et sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

(**M. Jean Chérioux remplace M. Alain Poher au fauteuil de la présidence.**)

### PRÉSIDENTE DE M. JEAN CHÉRIOUX vice-président

**M. le président.** La parole est à Mme Luc. (*Applaudissements sur les travées communistes.*)

**Mme Hélène Luc.** Monsieur le Premier ministre, le vote de confiance que vous avez demandé la semaine dernière aux députés et celui qui suivra ce débat de politique générale, vote sur lequel ne pèse aucun suspense, compte tenu de la composition et du mode d'élection de la Haute Assemblée, doivent signifier aux yeux des Français, selon vos propres termes, monsieur le Premier ministre, « que chacun de celles ou de ceux qui apporteront leur soutien au Gouvernement approuve la politique menée depuis un an, accepte le programme que vous avez fixé pour les prochains mois et adhère aux grandes orientations que vous avez exposées ».

Voilà un an, jour pour jour, votre Gouvernement se présentait pour la première fois au Sénat.

Devant la Haute Assemblée, la Constitution ne vous permet pas d'user et d'abuser du désormais tristement célèbre « article 49-3 » qui vous a permis de faire adopter par l'Assemblée nationale, au pas de charge, un ensemble de lois plus réactionnaires les unes que les autres, qui ont eu pour seul résultat d'enfoncer encore davantage la France dans la crise.

Étant donné que la Constitution ne permet pas au Sénat de renverser le Gouvernement, étant donné que votre Gouvernement est soutenu activement depuis un an par le Sénat, dans sa majorité, comme vous venez d'ailleurs de le déclarer, il faut bien convenir que la raison essentielle qui justifie votre présence ici aujourd'hui ne figure pas dans votre déclaration.

Si vous venez devant le Sénat, monsieur le Premier ministre, c'est pour remercier la majorité sénatoriale d'avoir, à coups de questions préalables répétitives, transformé cette procédure, qui vise normalement à rejeter un texte, en véritable « 49-3 » déguisé, vous garantissant ainsi l'adoption de vos projets de loi réactionnaires en première lecture au Sénat, sans débat parlementaire.

Elle s'apprête d'ailleurs à opposer la question préalable au projet sur l'aménagement du temps de travail. Ainsi, ce projet de loi qui remet en cause la réglementation du travail, votre majorité veut le faire adopter sans discussion.

Le droit d'amendement reconnu aux parlementaires s'en trouve bafoué, et le rôle du Parlement en est rabaisé. Nous tenons à dénoncer cette dérive dangereuse pour la démocratie en ce qu'elle assure un exécutif omnipotent.

Si un débat a eu lieu à l'Assemblée nationale et aujourd'hui au Sénat sur votre politique générale, c'est bel et bien parce qu'il y a eu, au cours des derniers mois, rejet de la politique de la droite appliquée dans le cadre de la cohabitation.

Vous nous dites qu'« il n'est pas question, si peu que ce soit, de faire une pause », et que l'action de votre Gouvernement doit « se poursuivre avec la même volonté, le même dynamisme, la même ardeur ». Il n'empêche que l'intervention que vous venez de faire est parcourue d'une inquiétude

sourde devant les manifestations récentes du mouvement populaire et leur développement possible. (*Exclamations sur les travées de l'U.R.E.I., du R.P.R. et de l'union centriste.*)

**M. Jean Garcia.** Très bien !

**Mme Hélène Luc.** Eh oui !  
La peur des grandes colères...

**M. René-Georges Laurin.** Nous n'avons pas peur.

**Mme Hélène Luc.** Mais oui, vous avez peur plus que vous n'en avez l'air. (*Rires sur les mêmes travées.*)

La peur des grandes colères, dis-je, est toujours le commencement de cette sagesse, dont il est ici souvent question pour les gouvernements, et le vôtre n'échappe pas à la règle, monsieur le Premier ministre.

Vous organisez un débat de politique générale mais vous êtes fermé au dialogue ; vous n'avez même pas jugé bon de dire ce que vous pensiez sur le fond des propositions que mon ami André Lajoinie a faites à l'Assemblée nationale au nom des députés communistes. (*Exclamations sur les travées du R.P.R. et de l'U.R.E.I.*)

Vous n'avez qu'à lire le compte rendu des débats de l'Assemblée nationale !

Vous n'avez pas répondu à ses propositions car vous savez que bien des Français de toutes catégories commencent à les entendre, à les approuver. Elles vous inquiètent, c'est sûr.

**M. Marc Lauriol.** Ce sont les électeurs qui jugeront.

**Mme Hélène Luc.** L'explosion lycéenne et étudiante de 1986, les grandes grèves du service public qui l'ont suivie, les 10 000 femmes réunies au Zénith le 8 mars, la gigantesque démonstration de la C.G.T. du 22 mars, que nous avons soutenue, pour la défense de la sécurité sociale, la résistance au code de la nationalité et votre recul sur les prisons privées vous préoccupent au plus haut point.

**M. Bernard Laurent.** Et l'invasion du Sénat ?

**Mme Hélène Luc.** Nous pourrions en parler aussi !

Vous avez même fait mention du « malaise des générations nouvelles ». Quelle expression de la crainte générale de la jeunesse ! On ne saurait mieux démontrer *a contrario* l'efficacité de l'action et de la lutte. La combativité, la volonté de lutter reprennent tout leur sens.

Ainsi, permettez-moi de rappeler que, lorsque le projet Devaquet-Monory est venu devant le Sénat, seuls les sénateurs communistes et apparentés l'ont combattu résolument. (*Exclamations et rires sur les travées socialistes.*)

**M. le président.** Je vous en prie, mes chers collègues !

**Mme Hélène Luc.** Nous demandions son retrait pur et simple, et appelions à la concertation avec toutes les composantes de l'université. Malgré son caractère insistant, vous aviez refusé de prêter attention à cet appel. Mais deux mois plus tard, ce sont les événements qui vous ont imposé le retrait de ce texte, événements qui, hélas ! ont coûté la vie au jeune Malik Oussekine.

Tirant le bilan de l'activité de votre gouvernement, vous le regroupez en quatre thèmes, sur lesquels je compte revenir. Je démontrerai que le bilan d'une année de cohabitation entre votre gouvernement et le Président de la République, sur chacun de ces thèmes, se révèle négatif pour la France et inquiétant pour son avenir.

Un meilleur fonctionnement de la démocratie, avec le retour au scrutin majoritaire, dites-vous ? En réalité, votre objectif vise à renforcer le caractère autoritaire des institutions en aggravant le caractère monarchique du pouvoir.

**M. Jean Garcia.** Très bien !

**Mme Hélène Luc.** Vous avez rétabli un scrutin de voleurs, avec un dispositif électoral qui légalise le charcutage, pour tenter d'empêcher toute perspective de changement réel.

Ensuite, vous prétendez garantir plus de justice et de sécurité pour les Français et vous vous attaquez - dites-vous - aux deux inégalités les plus inacceptables dans notre société : l'inégalité devant la sécurité et l'inégalité devant l'emploi. Alors, parlons-en !

Justice, la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, la suppression des tranches à 65 p. 100 et 68 p. 100 de l'impôt sur le revenu, l'augmentation de l'impôt fiscal de 50 à 61 p. 100 ? Faut-il rappeler la réduction de 50 à 45 p. 100 du taux de l'impôt sur les sociétés, la réduction de la taxe pro-

fessionnelle, la suppression de la taxe sur les dépenses somptuaires des sociétés, l'exonération des cotisations sociales pour les employeurs ?

L'encouragement à la fraude fiscale n'a jamais été plus cynique : 16 milliards de francs sortis en 1981 en violation du contrôle des changes ont été blanchis par l'amnistie !

Dans le même temps, l'immense majorité des petits et moyens salariés, employés, ouvriers, ingénieurs, cadres et techniciens ont dû subir des prélèvements exorbitants qui réduisent encore plus leur pouvoir d'achat. La politique du capital a entraîné l'appauvrissement de la masse des Français.

Justice, l'augmentation de 0,70 p. 100 du prélèvement sur les cotisations vieillesse, la cotisation de 0,4 p. 100 sur les revenus, l'augmentation du forfait hospitalier, la suppression de la vingt-sixième maladie, la suppression de la prime de déménagement pour les familles de moins de trois enfants - vous n'en avez pas parlé tout à l'heure, monsieur le Premier ministre ! - la forte augmentation attendue en 1987 des rentrées fiscales au titre de la T.V.A. et de la taxe sur l'essence ? Tout cela représente plus de 50 milliards de francs d'impôts indirects, les plus injustes.

Justice, la diminution des dépenses de l'État pour les services publics, la réduction de 11 p. 100 du budget de la santé, le retour du privé à l'hôpital, la fin du remboursement à 100 p. 100 d'actes chirurgicaux et médicaux importants ?

« Face au chômage, nous avons immédiatement adopté un plan d'urgence en faveur de l'emploi des jeunes », avez-vous déclaré.

Mais votre politique a précisément apporté la confirmation éclatante qu'on ne peut pas faire de croissance contre l'emploi.

Le patronat a utilisé votre plan jeunes pour se débarrasser d'emplois à temps plein, ce que démontrent toutes les études récentes de conjoncture.

Votre discours ne change pas à ce sujet : les exonérations de charges ont permis d'embaucher plus d'un million de moins de vingt-cinq ans, dites-vous continuellement.

« Seulement voilà, le chômage de cette tranche d'âge, après avoir légèrement diminué, s'est stabilisé depuis trois mois », écrit le journal *Les Echos* dans un article du 27 mars dernier.

Et ce journal, peu suspect de sympathie à notre égard, poursuit : « Un chiffre plus que tout autre démontre l'ampleur de la désillusion. Le Gouvernement, on s'en souvient, avait institué une exonération de 50 p. 100 de charges sociales pour toute embauche définitive d'un jeune de moins de vingt-cinq ans à l'issue d'un stage quelconque. En février, le nombre de bénéficiaires de cette mesure n'a été que de 3 700, à comparer aux centaines de milliers de jeunes accueillis en formation en alternance. »

Vous êtes par conséquent démenti, monsieur le Premier ministre. Non seulement la courbe du chômage ne se redresse pas, mais la situation se dégrade de plus en plus vite.

Depuis votre arrivée à Matignon, nous avons enregistré 187 000 chômeurs supplémentaires et, parmi eux, un pourcentage plus important de jeunes filles et de femmes, monsieur le Premier ministre.

« Du jamais vu depuis longtemps », selon la presse économique. Ainsi, le résultat de votre politique, c'est que 11 p. 100 de la population, qui voudrait bien être active, se trouve aujourd'hui sans emploi.

Des milliers et des milliers de jeunes sont au bord de l'abîme, quand ils n'y ont pas déjà sombré ; 12 à 15 p. 100 des demandeurs d'emploi de moins de vingt-cinq ans sont « menacés de marginalisation », assure un sondage commandé par M. Gattaz. Vendredi matin, à Choisy-le-Roi, quatre mères de jeunes enfants sont venues me dire leur angoisse, car elles seront en fin de droits dans un mois ou deux. Une autre, mère d'un enfant, vit avec 2 880 francs de ressources par mois ; elle a été expulsée à Thiais, malgré mon intervention. Elle est abritée pour quelques jours dans un foyer de la D.D.A.S.S. Ensuite, elle ira grossir les rangs des centaines de milliers de sans-abri, et, l'hiver prochain, elle ira au restaurant du cœur.

Voilà ce qu'est votre société libérale, voilà ce qu'est votre politique, que vous prétendez familiale !

**Mme Marie-Claude Beaudeau.** Très bien !

**Mme Héléne Luc.** A cette fin, vous avez besoin de transformer les collectivités territoriales en instruments au service de la croissance du capital et du profit. Vous vous déchargez de vos responsabilités sur les collectivités locales. Vous videz la décentralisation de son véritable contenu. Vous voulez contraindre les collectivités locales à rompre avec toute volonté d'aménager harmonieusement le territoire en fonction des besoins des populations et du pays.

Il est souvent fait référence, dans notre Haute Assemblée, au principe de la libre administration des collectivités locales. Mais que devient ce principe si les collectivités locales ne disposent pas des moyens financiers nécessaires à l'exercice de cette liberté, comme c'est le cas, par exemple, pour les constructions scolaires ?

Ainsi, l'un des phénomènes les plus dramatiques, le chômage de longue durée, poursuit sa progression. Il concerne maintenant 837 000 personnes, soit 105 000 de plus en un an.

Au cours de votre passage à *L'heure de vérité*, vous avez même dû reconnaître que votre politique n'enrayerait pas cette progression « pour le moment ».

Ainsi cherchez-vous à faire acquitter votre politique au bénéfice du temps, mais vous n'y arriverez pas.

Vous demandez cinq ans pour réussir, reportant à la fin de 1992 la nouvelle sortie du tunnel qui déboucherait sur la création d'emplois et le recul du chômage. En attendant, une seule ligne de conduite : tout pour les fonds propres ! En fait, tout pour l'accroissement des profits des entreprises et, pour les travailleurs, encore plus d'austérité et de privations !

En réalité, la France sera ravalée aux derniers rangs européens si les patrons continuent à utiliser les ressources des entreprises en investissements à l'étranger ou en placements de toutes sortes, si le Gouvernement continue à brader le patrimoine national pour rembourser à prix d'or les banques et les riches prêteurs qui n'ont rien de plus pressé que de replacer cet argent à l'étranger ou à la bourse.

Vous vous êtes extasié, monsieur le Premier ministre, sur « l'extraordinaire développement du marché financier », apercevant même « la révolution » en marche... mais à la bourse !

L'ennui, c'est que cette « révolution-là » - ce gigantesque jeu de plaquettes de casino - détruit tout sur son passage : la production des marchandises, les structures de la société, le travail des hommes, leur formation, leurs projets, leur environnement et leurs loisirs.

Sous les pas de la marche triomphale du « marché financier », il y a, il est vrai, un progrès général. Mais c'est celui du chômage, de la pauvreté, des inégalités et de l'insécurité de la vie !

Gouvernement et patronat n'ont cessé de répéter que la déréglementation du droit du travail était la condition de la réduction du chômage.

Souvenons-nous ! La loi sur l'autorisation de licenciement, présentée par M. Séguin et prolongeant la loi de M. Delebarre sur la flexibilité, devait favoriser la création de centaines de milliers d'emplois.

Là encore, les résultats démontrent que mon groupe a eu raison de combattre ces deux textes qui n'ont permis que la généralisation de la précarité de l'emploi et l'élimination des militants syndicaux.

Permettez-moi de citer à nouveau *Les Echos* : « Jacques Chirac a beau affirmer que la suppression de l'autorisation de licenciement n'a pas eu de conséquences négatives sur l'emploi, les chiffres sont là : 52 222 personnes se sont inscrites en février à l'A.N.P.E. après avoir été licenciées pour raison économique, soit 21,6 p. 100 de plus que l'année précédente à la même époque... ».

Je vous renvoie, mes chers collègues, au *Journal officiel* de nos débats, pour vous inviter à lire ce que déclaraient, au moment de la discussion de ce projet, mes camarades Hector Viron et Charles Lederman, s'y opposant au nom des sénateurs communistes.

Les faits nous donnent raison aujourd'hui, ce qui, compte tenu du sujet, ne saurait nous réjouir.

Dans ces conditions, expliquer comme vous le faites, monsieur le Premier ministre, que les entreprises manquent de fonds propres relève de la langue de bois. En effet, que l'on s'appuie sur les travaux du B.I.P.E., de l'I.N.S.E.E., ou encore sur le rapport du Conseil économique et social présenté par M. Neeser, les 24 et 25 mars dernier, on constate que les résultats des entreprises françaises sont, aujourd'hui, assez largement restaurés. Cela, nous le savions !

La progression des investissements financiers, depuis 1982, a été vingt fois plus rapide que celle des investissements productifs. Autrement dit, ce sont précisément les choix actuels - écraser l'emploi et les salaires pour grossir les profits - qui alimentent la boulimie financière qui joue contre la croissance de notre production.

Continuer dans cette voie, c'est forcément sacrifier les atouts de notre pays !

Au total, toutes les études de conjoncture ou de prospective économique prévoient qu'à politique inchangée la proportion de chômeurs passera en France, à mi-1988, à près de 12 p. 100 de la population active. Et, malheureusement, au rythme où nous progressons, ces prévisions risquent d'être dépassées si rien n'est fait pour redresser la situation.

Dans le cas contraire, à la fin de 1987, il y aurait au moins 130 000 chômeurs supplémentaires.

Pourtant, votre choix est celui de la « vassalisation » de la France, à travers une alliance privilégiée et inégale avec les Etats-Unis.

Par ailleurs, monsieur le Premier ministre, vous ne manquez pas de cynisme lorsque vous évoquez « l'instauration du pluralisme à la télévision et à la radio... la liberté dans le secteur de la communication et de l'audiovisuel ».

Plus de liberté pour tous ? Mais qu'est-ce que le droit à l'information et à la culture quand le service public audiovisuel est livré au capital privé et qu'y règnent la censure et le mensonge sur les possibilités réelles de changement qui existent dans notre pays à partir des propositions du parti communiste français ?

Le tableau publié dans *l'Humanité* du 9 avril dernier, à l'occasion de la création du comité de lutte pour le pluralisme et la vérité, en dit long sur l'injustice à notre égard.

Nous mènerons ce combat aussi, comme nous avons mené celui qui a permis, avec Alain Clavaud, la C.G.T. et son avocat, mon ami M. Charles Lederman, qu'un ouvrier de Dunlop retrouve le droit au travail !

Plus de liberté pour tous, dites-vous ? Mais, depuis un an de cohabitation, nous avons assisté à une véritable accélération de la politique d'austérité et à la multiplication des atteintes aux droits de l'homme.

Or, l'identité originale de la nation française s'est forgée par des décennies de luttes et de conquêtes sociales. Vous avez beau faire, vous n'empêchez pas que l'Histoire de France, en ce qu'elle a de meilleur au XX<sup>e</sup> siècle, s'identifie avec l'apport du mouvement populaire, qu'il s'agisse du Front populaire, de la Résistance et de la Libération, des luttes contre le colonialisme.

Que ceux qui, dans cette assemblée, aiment à disserter sélectivement des droits de l'homme dans le monde examinent honnêtement la réalité française et l'image dégradée, inégalitaire qu'offre notre pays à la veille du bicentenaire de la Révolution française !

Après mon ami, André Lajoinie, je vous demande, monsieur le Premier ministre, quel est le contenu concret de la liberté pour huit millions de personnes qui vivent avec moins de cinquante francs par jour ?

N'est-ce pas la plus grande accusation contre le capitalisme quand un pays moderne comme la France ne peut maîtriser les problèmes de la faim ?

Quelle est, en 1987, la liberté d'un chômeur en fin de droits, d'un jeune à la recherche d'un premier emploi ? Que signifie le droit au logement pour les locataires victimes de la hausse brutale des loyers, pour les accédants à la propriété étranglés par les charges de remboursement, qui manifestent également, pour les milliers de familles condamnées à être expulsées de leur domicile, pour les milliers d'agriculteurs poussés à la ruine, y compris ceux de Corrèze ?

Dans cette société de plus en plus invivable, le montant du compte en banque devient le critère exclusif en matière d'accès aux libertés.

Quant à l'égalité d'accès aux diplômes et aux emplois qualifiés, quel est son sens quand le taux de redoublement au cours préparatoire est déjà de 2 p. 100 pour les enfants de professions libérales et de 22 p. 100 pour les enfants d'ouvriers ?

De telles inégalités devraient suffire à faire condamner le capitalisme et le libéralisme qui ramènent notre pays plus de cinquante ans en arrière.

Incapable de faire progresser la liberté dans quelque domaine que ce soit, la droite veut détruire toutes les solidarités, toute la dimension humaniste des rapports sociaux pour enfermer l'aspiration à l'individualité dans la lutte des forts et des faibles, au nom de la sélection des meilleurs.

Quel respect des droits de l'homme pour cette salariée licenciée parce que, atteinte d'un cancer, elle n'assurait plus les cadences, ou pour les neuf salariés de Renault licenciés pour leur action syndicale ?

Quelle sympathie peut éveiller dans le monde un pays qui alimente la course au surarmement, un pays qui, pour garder ses bonnes relations avec le régime de l'apartheid sévissant en Afrique du Sud, a refusé de peser de tout son poids pour faire libérer le citoyen français coopérant Pierre-André Albertini, prisonnier du fascisme ? (*Protestations sur les travées du R.P.R. et de l'U.R.E.I. et marques d'approbation sur les travées communistes.*)

**M. Michel Giraud.** On n'est pas en Afghanistan, tout de même !

**M. Philippe de Bourgoing.** Et en Afghanistan, cela va bien, maintenant ?

**Mme Hélène Luc.** Mais oui, messieurs, c'est vrai !

La partie n'est pas gagnée pour les forces du capital et de la droite, car votre politique se heurte aux besoins, aux préoccupations et aux espoirs populaires.

Les sondages expriment à la fois le rejet massif de la politique gouvernementale actuelle et le refus de la politique menée par le précédent gouvernement sous couvert d'austérité.

A votre manière d'ailleurs, monsieur le Premier ministre, vous confessez, avec angoisse, les dégâts de l'évolution du système que vous défendez, lorsque vous déclarez : « Ce modèle ne fonctionne plus harmonieusement ; il faut en bâtir un autre et ne pas accepter comme une fatalité le sous-emploi, la naissance de nouvelles inégalités. »

Permettez-moi de traduire ce que cela signifie en réalité en français populaire. Cela veut dire que le « modèle capitaliste », hanté par le spectre du chômage massif, de l'extension de la pauvreté et d'inégalités toujours plus insupportables, n'a plus de réponse à ses propres problèmes. La solution de chacun d'entre eux contient donc en elle-même la nécessité de changer le « modèle ».

C'est tout le sens des propositions que formulent les communistes. Ces propositions, les moyens publics dits de grande information les passent sous silence et vous refusez d'en débattre.

Les communistes, pour leur part, s'emploient à faire fructifier les possibilités de rassemblement dans l'action. Le combat pour défendre l'intérêt des gens, pour l'union et le changement peut connaître de nouveaux développements, qu'il s'agisse du pouvoir d'achat, de l'emploi, de l'enseignement, du droit à la santé et à la protection sociale, du droit au logement.

Nous proposons à notre peuple une autre perspective politique : le rassemblement dans l'action à partir d'objectifs déterminés en commun. C'est possible.

C'est ainsi que nous suggérons de bâtir un nouveau rassemblement populaire majoritaire, porteur d'une politique capable de sortir le pays de la crise.

La société n'est pas désespérante quand les jeunes refusent massivement la sélection par l'argent à l'université et obligent le pouvoir au recul ; ils ont même une grande soif de vivre.

Les progrès scientifiques rendent possible une nouvelle organisation du travail grâce à des solidarités nouvelles, et même un certain dépassement de la coupure entre travail manuel et intellectuel.

Tout cela ne rend que plus forte l'exigence de construire une société socialiste en France, une société de liberté, de justice et de paix.

**M. Emmanuel Hamel.** Comme à Moscou !

**Mme Hélène Luc.**

Seul le socialisme porte en lui la capacité d'une promotion de toutes les individualités faisant de l'être humain le but et l'atout du renouveau national, élargissant pour tous le champ des libertés.

Ceux qui veulent enseigner aux travailleurs le renoncement les trompent. Renoncer à lutter, c'est subir de plein fouet la violence capitaliste.

Les communistes ont conscience que l'obstacle essentiel reste une méconnaissance du contenu de la crise et l'idée d'une fatalité des solutions capitalistes.

Cela suppose une nouvelle efficacité économique et sociale, créatrice d'emplois et de productions nouvelles, fondée sur le développement des capacités et des initiatives des travailleurs.

L'argent existe pour satisfaire toutes ces revendications. Ce sont les critères d'utilisation des fonds propres et publics qu'il faut changer.

Lutter contre les gaspillages financiers et les inégalités sociales implique une réforme démocratique de la fiscalité. C'est pourquoi nous proposons de rétablir l'impôt sur les grandes fortunes...

**M. Charles Lederman.** Très bien !

**Mme Hélène Luc.** ... dont les taux seraient doublés (*Ah ! sur les travées de l'union centriste*) en relevant fortement les plus hautes tranches du barème et en mettant un terme aux avantages dont bénéficie un capitalisme usuraire.

L'emprunt Giscard de 5,6 milliards de francs arrive à échéance en janvier 1988. L'Etat va-t-il ou non verser 52 milliards de francs en remboursement de capital ? Le Gouvernement n'a pas le droit de dilapider l'argent de la France !

Il faut mettre fin aux dénationalisations. Le secteur public est un atout indispensable pour l'investissement et la recherche. Les entreprises françaises doivent développer des coopérations fondées sur l'intérêt mutuel.

La France a également tout à gagner à développer des coopérations mutuellement avantageuses avec les pays qui le souhaitent, pays en voie de développement et pays socialistes, au premier rang desquels se trouve l'Union soviétique. (*Ah ! sur les travées de l'U.R.E.I., du R.P.R. et de l'union centriste.*)

C'est la sagesse, croyez-moi !

**M. Adrien Gouteyron.** C'est la liberté !

**Mme Hélène Luc.** En second lieu, il faut construire des solidarités originales, alors que le patronat cherche à détruire ces solidarités en isolant les victimes, en divisant les usagers contre les travailleurs.

Il faut investir dans l'être humain à l'école, dans la culture, la santé. Pour que le progrès scientifique puisse converger avec le progrès social, il faut des moyens nouveaux pour l'école, la formation, la qualification.

Il faut dès maintenant, monsieur le Premier ministre, annuler les fermetures de classes et les suppressions de postes qui sont prévues, accueillir dignement les 80 000 nouveaux élèves en lycée pour la rentrée prochaine.

**M. Michel Giraud.** Votez le budget !

**Mme Hélène Luc.** Il faut que le budget de l'éducation nationale devienne le premier budget avant celui de l'armement. D'ailleurs, nous y reviendrons à propos de la loi de programmation militaire.

Cela suppose des choix politiques qui s'attaquent aux gâchis des capitaux afin de dépenser plus pour les hommes.

Comme vous le constatez, l'exigence de la démocratie se développe, que ce soit pour la sécurité sociale ou sur le lieu de travail. Il faut lui donner libre cours ; sans elle, aucun changement durable ne peut être réalisé.

Sortir de la crise exige de faire appel à l'initiative la plus large, à l'intervention la plus active des travailleurs et des citoyens.

En matière de libertés, il ne faut pas remettre en chantier les projets sur l'aménagement du temps de travail, le code de la nationalité, l'emprisonnement des usagers de drogue ou les prisons privées, mais les abandonner définitivement.

Notre pays a besoin de grands services publics et nationaux pour répondre aux besoins de la population. La santé et la retraite ne doivent pas devenir des marchés.

La privatisation tous azimuts aggrave brutalement les inégalités.

Il faut, au contraire, promouvoir un service public de santé moderne et efficace, une sécurité sociale assurant l'égalité d'accès des soins.

Vous nous annoncez des états généraux de la sécurité sociale, pilotés par un comité des « sages » aux couleurs très consensuelles, désignés par vous-même, monsieur le Premier ministre.

Vous tentez de faire croire à la concertation, alors que vous avez déjà décidé de vider la sécurité sociale de sa substance pour la ramener progressivement à un système de protection sociale au profil bas pour les plus pauvres.

Pourtant, les moyens financiers existent. Comparés aux 474 milliards de francs pour le programme militaire votés la semaine dernière par l'extrême-droite, la droite et le parti socialiste à l'Assemblée nationale, les quelques 20 milliards de francs prévus pour le déficit de la sécurité sociale semblent bien dérisoires, avouez-le !

Vous avez fait un choix ; celui de la mort contre la vie.

M. le président de la République a évoqué hier la « loi de la solidarité nationale ». Il est bien malheureux que ce soit M. Pierre Bérégovoy qui ait imposé le forfait hospitalier, et Mme Georgina Dufoix qui ait décidé de procéder à la réduction de certains taux de remboursement des médicaments.

**M. le président.** Madame, je me permets de vous indiquer qu'il ne vous reste plus que cinq minutes sur le temps de parole imparti à votre groupe.

**Mme Héléne Luc.** Je pense que ce sera suffisant, monsieur le président.

Pourtant, des modes de financement spécifiques à la protection sociale, plus justes et plus efficaces, peuvent être mis en œuvre sans retard.

Nous proposons trois séries de mesures : faire payer leur dû aux patrons ; imposer les revenus du capital à un niveau comparable à celui des salariés ; prévoir que les « gros » des régimes de non-salariés paient plus, afin que le régime général n'ait plus à compenser le déficit de ces régimes.

Il conviendrait, dans le même temps, de modifier la base des cotisations patronales, de manière à frapper les placements et la spéculation financière, tandis que l'emploi serait favorisé.

L'inquiétude semble bel et bien gagner les démolisseurs de la sécurité sociale. Après le défilé du 22 mars dernier de plus d'un million de personnes avec la G.G.T., le soutien de quarante organisations et du parti communiste français, bien sûr, la poursuite de l'action et son élargissement assureront seuls la bonne santé de la sécurité sociale.

En outre, en matière de santé, la qualité des soins est étroitement liée à la qualité de la formation des médecins. C'est pourquoi, ainsi que le réclament les étudiants en médecine, il faut renoncer à votre projet de loi de réforme des études médicales qui mettrait en place une médecine à deux vitesses, par la formation au rabais des médecins généralistes. D'ailleurs, les étudiants vous le rediront demain avec force, lors de leur manifestation, à laquelle nous apportons notre entier soutien. (*Murmures sur les travées du R.P.R.*)

**M. René-Georges Laurin.** Vous leur ferez visiter le Sénat !

**Mme Héléne Luc.** J'en viens à la dernière question, celle de la paix et du désarmement, qui est fondamentale. La force nucléaire française a été développée bien au-delà de la dissuasion. De plus, la loi de programmation militaire, qui justifie tout à la fois les essais nucléaires, la bombe à neutrons, les armes chimiques et qui s'inscrit dans la stratégie d'une défense européenne, exprime une démarche dangereuse.

La France est directement concernée par la guerre et la paix. Un tel projet de militarisation de l'espace avec « la guerre des étoiles » est un gaspillage insupportable de ressources et une entreprise de perversion du travail créateur, à l'heure où des dizaines de millions d'êtres humains meurent de faim.

Concernée, la France l'est aussi quand l'Union soviétique fait des propositions pour commencer à désarmer et qu'elle donne l'exemple en détruisant ses armes chimiques. (*Protestations sur les travées du R.P.R.*)

C'est dire la lourde responsabilité des dirigeants qui voudraient faire croire que la France peut rester simple spectatrice entre les deux grands ou qu'une défense européenne serait souhaitable à la sécurité de notre continent alors que le rejet d'un tel projet, voilà trente ans, dans un rassemblement ou se trouvaient, à côté des communistes, des Français de toute opinion, s'est révélé un facteur décisif de paix en Europe.

L'humanité est confrontée à des enjeux essentiels, à savoir la paix, la faim, le sous-développement et le chômage massif.

Le désarmement est véritablement un enjeu d'importance vitale pour avancer sur les autres points.

La perspective d'une disparition totale des armes nucléaires en Europe est non une redoutable perspective, comme certains le prédisent, mais un espoir pour lequel l'engagement de chaque homme et de notre pays est nécessaire.

Il est temps, comme le propose Mikhaël Gorbatchev, que les hommes politiques se placent au-dessus des intérêts égoïstes... (*Exclamations sur les travées du R.P.R.*)

**M. Jean Garcia.** Parfaitement !

**Mme Héléne Luc.** ... et se rendent compte de la situation actuelle, qui est dramatique, et qu'ils mettent en œuvre - écoutez bien, messieurs ! - une nouvelle pensée politique en cette époque nucléaire. (*Nouvelles exclamations sur les mêmes travées.*)

**M. Jean Garcia.** Cela leur fait mal de l'entendre dire !

**Mme Héléne Luc.** Nous, les communistes, voulons une France indépendante... (*Rires sur les travées du R.P.R. - Absolument ! sur les travées communistes.*)

**M. Amédée Bouquerel.** A la botte des Russes !

**Mme Héléne Luc.** ... pacifique... (*protestations sur les travées du R.P.R.*) ... solidaire de tous les peuples. (*Exclamations sur les mêmes travées.*)

Cela ne vous plaît pas, mais c'est ainsi !

Cette orientation exige qu'au Moyen-Orient notamment la France s'engage résolument pour la tenue d'une conférence internationale à laquelle l'O.L.P. participerait.

Nous n'avons d'autres ambitions que d'aider chacun à penser en faveur de la paix pour réaliser l'objectif de détruire, d'ici à l'an 2000, toutes les bombes atomiques de la planète, afin d'éviter l'apocalypse nucléaire, et consacrer aux œuvres de vie en France et à la lutte contre le sous-développement les milliards de francs dépensés pour les armes.

**M. le président.** Madame Luc, je vous demande de bien vouloir conclure.

**Mme Héléne Luc.** Je conclus, monsieur le président.

Nous combattons franchement la politique du patronat et de la droite, monsieur le Premier ministre. C'est pourquoi nous refuserons de voter les orientations générales de votre politique. (*Exclamations ironiques sur les travées du R.P.R.*)

Notre priorité, c'est de travailler au rassemblement populaire qui commence à se forger dans la vie, dans les luttes, à travers une diversité de mouvements sociaux ; et nous sommes disponibles pour des accords politiques prolongeant le mouvement populaire pour sortir de la crise.

L'espoir de la France, c'est ce rassemblement populaire qui incarne l'avenir ; c'est pourquoi nous y travaillons de toutes nos forces. (*Applaudissements sur les travées communistes.*)

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Je demande la parole.

**M. le président.** La parole est à M. le Premier ministre.

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Monsieur le président, mesdames, messieurs les sénateurs, mes premiers mots seront pour présenter des excuses à M. André Méric, président du groupe socialiste, ainsi qu'à MM. Michel Giraud, Jean-Pierre Masseret et Paul Loriant.

En effet, la réception donnée ce soir par M. le Président de la République en l'honneur du roi Fahd d'Arabie Saoudite m'oblige impérativement à quitter le Sénat dans quelques minutes et ne me permettra pas d'écouter ces orateurs. Toutefois, je puis les assurer que je prendrai attentivement connaissance de leurs interventions demain.

Cela ne me dispense pas, bien sûr, d'apporter quelques éléments de réflexion sur les propos - intéressants, je dois le dire - qui ont été tenus et qui me conduisent à évoquer quelques problèmes.

J'ai été frappé, d'abord, par le fait que tous, MM. Hoeffel, Pelletier, de Rohan et Lucotte, ont évoqué les problèmes de l'agriculture. J'ai cru que Mme Luc allait les oublier !

**Mme Héléne Luc.** Oh non !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Elle ne l'a pas fait ! Et, pour être sûre de me toucher au cœur, elle a même évoqué, il est vrai d'une phrase très courte, les paysans de Corrèze.

**Mme Héléne Luc.** Je les connais bien !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** J'ai exposé tout à l'heure ce que je pensais des problèmes agricoles. Je voudrais simplement, confirmant les propos des orateurs précédents, dire maintenant que nous sommes inquiets, c'est vrai, pour la situation agricole actuelle.

Elle tient au fait - je le dis et je le répète - que, pendant cinq ans... (*exclamations sur les travées socialistes.*) ... nous n'avons pas assumé nos responsabilités à Bruxelles. (*Nouvelles exclamations sur les mêmes travées.* - *Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I., de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

**M. Adrien Gouteyron.** C'est vrai !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Messieurs, c'est un sujet que je prétends connaître, moi ! (*Brouhaha sur les travées socialistes.*)

Nous avons laissé les choses aller. Nous n'avons pas défendu nos intérêts. (*Nouveau brouhaha sur les mêmes travées.*)

**M. Raymond Courrière.** Dites-le ce soir au Président de la République.

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Nous ne les avons pas non plus présentées de façon convenable, et cela, finalement, je crois, parce que des raisons politiques nous conduisaient, en fait, à chercher d'autres assurances ou d'autres résultats que ceux qui touchaient nos problèmes agricoles. (*Très bien ! et applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

**M. Gérard Delfau.** C'est indigne !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Alors, je serais tout de même heureux que chacun prenne conscience de l'effort qu'aujourd'hui le ministre de l'agriculture est obligé de faire pour remonter cette pente. (*Protestations sur les travées socialistes.* - *Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I., de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratiques.*)

**M. Louis Perrein.** C'est un aveu d'impuissance !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Nos partenaires, souvent avec sympathie mais également avec étonnement, constatent aujourd'hui que, pour la première fois depuis cinq ans...

**M. Gérard Delfau.** Il dit n'importe quoi !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... on est obligé de tenir compte de l'avis de la France dans le domaine agricole. (*Nouvelles protestations sur les travées socialistes.*)

**M. Gérard Delfau.** Demandez aux paysans de Rodez !

**M. le président.** Monsieur Delfau, vous n'avez pas la parole !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** C'est un point sur lequel je juge très sévèrement la gestion de ceux qui nous ont précédés. (*Très bien ! et applaudissements sur les travées du R.P.R.*)

**M. Roland Grimaldi.** Et les M.C.M. ?

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Aujourd'hui, nous devons, petit à petit, surmonter ces difficultés...

**M. Raymond Courrière.** Lamentable !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... car il est tout à fait évident que, d'une part, l'agriculture représente à la fois pour l'équilibre de notre pays et pour nos exportations une chance que nous ne pouvons pas laisser gâcher, c'est vrai, et que, d'autre part, nous ne bâtissons pas une agriculture prospère sur des agriculteurs ruinés, c'est bien évident.

**M. Gérard Delfau.** Et les montants compensatoires ?

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Cela signifie, en clair, que nous devons trouver un nouveau souffle dans notre politique agricole.

Cela passe, d'abord, par une meilleure défense et une prise en charge permanente de nos intérêts à Bruxelles. C'est ce que nous sommes en train de faire et c'est ce qui nous a permis d'améliorer petit à petit la situation. (*Rires sur les travées socialistes.*)

**M. Gérard Delfau.** Quel succès !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Cela passe, ensuite, certainement, par une nouvelle loi agricole qui tienne compte des exigences du monde d'aujourd'hui.

**M. Gérard Delfau.** Quand ?

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** C'est ce qui sera fait dans le courant de l'année. Avant la fin de l'année, cette loi sera présentée au Parlement, qui, je l'espère, la votera.

Cela suppose, enfin, que l'on prenne conscience - plusieurs orateurs ont évoqué ce point à juste titre - des exigences de l'aménagement rural dans son ensemble.

Je voudrais dire à ceux qui ont évoqué ce problème, notamment M. Pelletier, mais aussi MM. Hoefel, de Rohan et Lucotte, que nous avons parfaitement conscience de cette dimension de l'aménagement du territoire.

J'ai entendu, ici ou là, quelques réserves à l'égard du rapport de la commission Guichard. Mais il est clair que si ce rapport est un élément de réflexion émanant de personnalités compétentes, il n'emporte naturellement pas, par définition, l'aval du Gouvernement. Lors du dernier comité interministériel pour l'aménagement du territoire, qui s'est tenu sur proposition du ministre de l'équipement, M. Méhaignerie, nous avons évoqué l'ensemble de ces problèmes et arrêté les grandes lignes d'une nouvelle politique de l'aménagement rural au sein de l'aménagement du territoire, dont il doit constituer un élément capital.

**M. Raymond Courrière.** Essentiel !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** La concertation ouverte, qui doit s'achever, d'ici à deux mois, par une grande conférence nationale sur l'aménagement rural, nous permettra d'indiquer, clairement et définitivement, pour la période à venir, les éléments de la politique nationale française dans le domaine de l'aménagement du territoire pour ce qui concerne l'aménagement rural.

J'évoquerai aussi, brièvement, les problèmes également rappelés par l'ensemble des orateurs qui m'ont précédé et qui touchent à la sécurité sociale.

J'entends, ici ou là, que le Gouvernement veut saccager la sécurité sociale. Je rappellerai tout de même que ce sont un certain nombre d'hommes qui appartiennent à l'actuelle majorité qui, ensemble et sous l'impulsion du général de Gaulle... (*M. Christian Poncelet applaudit.*)... ont créé un système : la sécurité sociale. Et je vois mal ces mêmes hommes contester aujourd'hui la validité de ce système ! (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I., de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.* - *Protestations sur les travées socialistes et communistes.*)

**M. Louis Perrein.** Le Comité national de la Résistance, c'est vous ?

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Enfin, nous n'en sommes plus à cela près ! (*Nouvelles protestations sur les mêmes travées.*)

Il apparaît très clairement... (*Brouhaha sur les mêmes travées.*)

**M. le président.** Un peu de calme, mes chers collègues !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... que l'évolution de la dépense va à l'évidence plus vite que celle de la recette : un peu plus de 10 milliards de francs de déficit nouveau tous les ans.

Les uns disent : « il n'y a qu'à » accroître la recette en augmentant les cotisations sur les entreprises ou sur les salariés ; peu importe !

**M. Michel Darras.** « Peu importe », ça, c'est la meilleure !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Je vais vous dire une chose, messieurs les « il n'y a qu'à ».

**M. André Méric.** Ce n'est pas nous, c'est vous !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Aujourd'hui, nous sommes dans un système qui ne nous permet pas, notamment à cinq ans de l'ouverture du marché unique européen, d'aggraver encore les conditions de compétitivité de nos entreprises et, plus généralement, de notre pays.

**M. Louis Perrein.** Qui va payer

**Mme Hélène Luc.** C'est très clair !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** C'est la raison pour laquelle il serait très peu raisonnable d'envisager que, de façon permanente, une augmentation pure et simple des cotisations puisse être la solution à nos problèmes. Pourquoi ? Parce que cela signifierait tout simplement que nous acceptons une diminution de notre compétitivité, donc une augmentation à terme de notre chômage et, par conséquent, une diminution des recettes de la sécurité sociale, donc un processus d'implosion de ce système sur le plan financier.

**M. Lucien Neuwirth.** Très bien !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** C'est totalement déraisonnable, c'est totalement irresponsable ! (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Me permettez-vous de vous interrompre, monsieur le Premier ministre ?

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Il faut donc trouver aujourd'hui un certain nombre de solutions qui soient, elles, réalistes et qui puissent notamment compenser toutes les décisions qui ont été prises de façon bien légère, bien irresponsable dans un passé récent et qui n'ont pas été financées.

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Me permettez-vous de vous interrompre, monsieur le Premier ministre ?

**M. le président.** Monsieur Dreyfus-Schmidt, je vous en prie, veuillez ne pas couper la parole à M. le Premier ministre.

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Je pense naturellement, au premier chef, à toutes les décisions qui ont été prises, sans être financées, concernant l'âge de la retraite.

Nous avons donc décidé, effectivement, d'ouvrir des états généraux sur un sujet qui concerne chaque Français, et ce dans des termes beaucoup plus raisonnables et naturellement moins polémiques et politiques que ceux que l'on entend sur certains de ces bancs... (*Protestations sur les travées socialistes et communistes.*)

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Nous n'avons rien dit ! C'est incroyable !

**M. Gérard Delfau.** Allons ! nous n'avons pas eu la parole.

**Un sénateur socialiste.** C'est un scandale !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... pour essayer de trouver ensemble une solution qui soit partagée et responsable. (*Nouvelles protestations sur les mêmes travées.*)

C'est au terme de cette réflexion que nous pourrions prendre ensemble les décisions qui s'imposeront.

**M. Gérard Delfau.** Vous refusez la démocratie !

**Mme Marie-Claude Beaudeau.** Il faut faire des propositions.

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Mais, en aucun cas, elles ne pourront être de nature à remettre en cause l'effort que nous avons engagé pour redonner à nos entreprises la compétitivité dont elles ont besoin.

**M. Gérard Delfau.** Supprimez l'opposition !

**Mme Marie-Claude Beaudeau.** Il faut faire des propositions !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** M. Hoeffel a évoqué les problèmes de sécurité.

**M. Gérard Delfau.** Nous n'avons pas eu la parole et l'on nous fait parler !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Je n'y reviendrai pas longuement, si ce n'est pour répéter que l'action engagée dans ce domaine et les résultats obtenus par nos forces de police, que je tiens, encore une fois, à saluer et à remercier...

**Un sénateur socialiste.** Elles ont été formées par nos soins !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... sont incontestablement encourageants. Pour la première fois depuis de bien longues années, nous enregistrons effectivement une diminution de la délinquance et de la criminalité. (*Protestations sur les travées socialistes. - Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

**M. Jean-Pierre Bayle.** C'est faux !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Je puis vous assurer que cette politique d'amélioration sera poursuivie.

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Sans « bidule » !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** M. Hoeffel a également évoqué un point particulier de la sécurité, à savoir la lutte contre le terrorisme.

Tout en rendant, là encore, hommage à l'action de la police, notamment pour les opérations récemment réalisées, je voudrais indiquer que j'ai souvent eu l'occasion d'exprimer la position du Gouvernement face au terrorisme. Elle n'a naturellement pas changé. Elle consiste à refuser toute espèce de discussion ou de compromis.

**M. Gérard Delfau.** Et Abdallah ?

**M. René-Georges Laurin.** Et Knobelspiess ?

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** A partir du moment où - chacun le comprendra - l'on fait un compromis, où l'on ouvre une discussion avec des organisations terroristes, on est obligé de donner quelque chose, même si ce quelque chose est modeste, et dès lors on incite forcément la bête à mordre de nouveau.

**M. Amédée Bouquerel.** Très bien !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Par conséquent, il n'y a pas d'autre stratégie, à l'égard du terrorisme, que de refuser toute espèce de discussion ou de concession.

**M. Gérard Delfau.** On s'en aperçoit !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Cela ne veut pas dire, naturellement, que nous n'ayons pas en permanence présente à l'esprit la situation d'un certain nombre d'hommes et de femmes qui souffrent, notamment nos otages, et que nous ne fassions pas tout ce qu'il est possible de faire pour essayer d'obtenir leur libération.

**M. Robert Vizet.** Y compris Albertini ?

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Il n'en reste pas moins - je le répète - que nous n'avons aucune espèce d'intention de nous compromettre si peu que ce soit.

Sachez enfin, monsieur Hoeffel, que la France aura une position favorable au projet *Erasmus* qui doit être discuté dans quelques jours au conseil des ministres des affaires étrangères à Bruxelles.

M. Pelletier a évoqué rapidement un certain nombre de problèmes de société, indépendamment de ceux que je viens d'évoquer à l'instant.

La réforme du code de la nationalité ne saurait en aucun cas être repoussée *sine die*. Il apparaît simplement que des malentendus ont été entretenus (*Rires sur les travées socialistes*) sur cette affaire, qui font apparaître une situation paradoxale, dans laquelle l'application de la réglementation actuelle est indiscutablement plus répressive et plus dure que le texte initialement élaboré par le Gouvernement.

Ces malentendus dans un problème de cette nature exigent une large concertation. Toutes celles et tous ceux qui ont quelque chose à dire sur le plan philosophique, sur le plan éthique doivent pouvoir le faire.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'engager une véritable concertation avec l'ensemble des représentants des grandes familles concernées, de telle sorte que nous puissions éclairer réellement l'opinion publique dans cette affaire.

**M. Paul Loridant.** C'est quand même une reculade !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** J'ai apprécié ce qui a été dit sur la toxicomanie. Nous poursuivons l'effort de prévention, de guérison, naturellement, mais aussi de répression, notamment dans le domaine de la distribution et de la fourniture des drogues.

Vous aurez d'ailleurs, dans les prochains jours, à examiner un texte que le Gouvernement soumettra au Parlement et qui organise et renforce les moyens de la répression en ce domaine.

Le problème du S.I.D.A., qui inquiète tant un certain nombre de gens, a également été évoqué.

**M. Louis Perrein.** S.I.D.A. mental !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** De ce point de vue, l'accord qui vient d'être signé entre le département de la santé américain et l'institut Pasteur français, c'est-à-dire entre

les deux équipes de savants les meilleures du monde dans ce domaine, est excellent. Il doit normalement nous permettre de parvenir à une coopération beaucoup plus grande et donc à une efficacité accrue dans la lutte contre ce fléau.

Par ailleurs, le ministre de la santé a décidé de financer, à cet égard, un programme très important. C'est la première fois qu'un programme de cette importance dans ce domaine...

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Ça, c'est vrai !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... sera financé pour permettre d'accélérer les études et d'utiliser les compétences exceptionnelles des savants français en la matière.

Parmi les problèmes évoqués par M. de Rohan, il en est un sur lequel je reviendrai d'un mot après en avoir traité tout à l'heure : cette espèce de dérive, que l'on observe aujourd'hui, des pays les plus pauvres et face à laquelle nous ne pouvons absolument pas rester indifférents.

La France renierait un peu son génie si elle ne faisait pas tout ce qui est en son pouvoir afin que des initiatives nouvelles soient prises sur divers points.

C'est d'abord l'endettement et la façon de le traiter : les contraintes imposées, pour des raisons que l'on peut d'ailleurs parfaitement comprendre, aux pays qui obtiennent des rééchelonnements pour retrouver leur équilibre sont souvent si insupportables qu'elles peuvent les conduire à la destabilisation.

Les accords par produit devraient être à nouveau renoués et remis en vigueur de façon à permettre une stabilisation des cours des matières premières que produisent ces pays.

L'aide directe, qu'elle soit bilatérale ou multilatérale, ce sont aussi les encouragements aux systèmes privés, notamment aux banques commerciales, à ne pas se désengager de ces pays, ce qu'elles font actuellement de façon accélérée.

C'est toute une politique, qui exige, bien entendu, une solidarité internationale, car il est exclu qu'un seul pays puisse la réaliser. Cette solidarité internationale, il appartient sans aucun doute à la France d'essayer de la mobiliser, de la mettre en œuvre.

C'est l'un des thèmes essentiels que j'ai développés récemment auprès des autorités américaines ; je le ferai à nouveau, comme j'ai eu l'occasion de le faire, hier encore, avec le Premier ministre hollandais, dans toutes les instances, suivi en cela par M. le ministre des finances, aussi bien au sein de la Communauté économique européenne qu'à Washington, dans le cadre du Fonds monétaire international. Nous devons inlassablement poursuivre cette politique.

J'ai d'ailleurs l'impression que, pour la première fois, nous avons trouvé un écho auprès d'un certain nombre de responsables de pays riches et que, pour la première fois, quelque chose peut être éventuellement fait dans ce domaine.

M. Lucotte a demandé un débat de politique étrangère ; sous la réserve des problèmes d'emploi du temps et d'organisation des débats, que je laisserai le soin de régler, naturellement, à M. le ministre chargé des relations avec le Parlement, je suis tout à fait favorable à un tel débat dès que les exigences du calendrier le permettront.

M. Marcel Lucotte a défini avec rapidité, mais précision, les grands problèmes qui se posent aujourd'hui en matière de politique étrangère, en matière d'équilibre du monde. Ils méritent effectivement d'être débattus.

J'ai aussi beaucoup apprécié - je dois le dire - la conscience claire des exigences du redressement économique qui ont été sous-jacentes dans les propos de M. Marcel Lucotte. Quand on dit : « Il n'y a qu'à faire payer ceux-ci ou ceux-là », il faudrait comprendre que les entreprises françaises disposent à l'heure actuelle, statistiquement, en moyenne nationale, de 24 à 25 p. 100 de fonds propres, alors que les entreprises allemandes ont entre 49 et 50 p. 100 de fonds propres.

Cela signifie que nous partons sur le marché avec un handicap quasi insurmontable en termes de compétitivité, en termes de prix.

Deux possibilités s'offrent à nous.

La première consiste à mener une politique permettant à nos entreprises de ne plus vivre sur des emprunts, avec les coûts que cela représente, mais de reconstituer leurs fonds propres. Dès lors, nous aurons effectivement une chance d'être compétitifs, donc de développer notre production, d'assurer, en conséquence, les exigences liées au progrès social et

à l'emploi, car notre génie national, celui de nos travailleurs, de nos ingénieurs et de nos cadres, n'a pas varié depuis dix ou quinze ans et n'est en rien inférieur à celui des autres.

Seconde possibilité : nous conservons un système économique anémié, seules quelques exceptions obtenant des résultats brillants pour des raisons qui tiennent au marché ou à un coup de génie. Dès lors, les entreprises s'effondreront face à la compétition internationale et, par voie de conséquence, la production diminuera et l'emploi se dégradera à nouveau.

Depuis 1973, c'est-à-dire pratiquement depuis le premier choc pétrolier, nous avons pris l'habitude de dépenser plus que nous ne gagnons. Cela a été vrai à la fois des ménages, des entreprises et des Etats.

Aujourd'hui, notre dette publique s'élève à environ 1.250 milliards de francs, alors qu'elle était de 400 milliards de francs en 1981 et de moins de 50 milliards de francs en 1976.

Vous rendez-vous compte de ce que cela représente ? Savez-vous que chaque fois qu'un Français paie deux francs d'impôt sur le revenu, il en donne un pour le seul paiement des intérêts de la dette ?

Tout cela résulte d'une politique aberrante qui a été conduite notamment depuis 1981 : on a triplé la dette intérieure. (*Vives protestations sur les travées socialistes.* - *Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*) Ce n'est pas là une attitude responsable. La France, comme ses entreprises, est obligée, elle aussi, de reconstituer ses fonds propres. Et s'il faut affecter en priorité les gains de la privatisation à la réduction de la dette, c'est précisément parce que le même phénomène ou le même raisonnement nous oblige aujourd'hui à nous désendetter. Nous ne pouvons pas avoir une dette qui s'augmente du déficit budgétaire chaque année.

**M. Amédée Bouquerel.** Très bien !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Nous finissons, là encore, par avoir un système qui implose.

Je suis toujours stupéfait de voir avec quelle légèreté les socialistes parlent de ces problèmes et les traitent. Malheureusement, ensuite, il faut payer... (*Protestations sur les travées socialistes.*)

**M. Raymond Courrière.** Il faut parler de l'emprunt Giscard !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... et c'est très précisément ce que nous sommes obligés de faire aujourd'hui.

**Un sénateur socialiste.** C'est scandaleux !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Je répète à M. Marcel Lucotte ce que j'ai dit sur la ruralité et sur les mesures qui sont en préparation, mesures auxquelles il est d'ailleurs associé. Elles nous permettront, lors de la grande conférence qui doit se tenir au mois de juin, de définir cette politique d'aménagement rural telle qu'il l'a suggérée et telle qu'il l'a souhaitée.

Madame Luc, il faut effectivement plusieurs années pour réussir, car nous n'avons pas, nous, de baguette magique.

**M. Raymond Courrière.** Vous ne nous avez pas laissé beaucoup de temps !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Nous avons cinq ans pour réussir et nous réussirons dans ce délai. Cela ne fait strictement aucun doute. (*Exclamations sur les travées socialistes.*)

**Plusieurs sénateurs socialistes.** Et les cent jours !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Vous me dites, enfin, que les communistes ont fait toute une série de propositions. Bien sûr, je les connais. Je lis régulièrement, comme il se doit, votre prose, vos discours, les vôtres et ceux de vos collègues. J'écoute attentivement ce qui se dit et s'écrit dans votre presse comme dans celle des autres.

Je sais donc parfaitement quelles sont vos propositions. Je vous dis simplement que je ne les trouve pas réalistes. Par conséquent, pratiquement globalement, aucune d'entre elles ne me séduit. Il ne faut pas compter sur le Gouvernement pour les mettre en œuvre, madame Luc ! Ce n'est pas un

« scoop » ! (*Rires sur les travées du R.P.R.*) Je ne vous étonnerai certainement pas et, donc, je ne les réfuterai pas l'une après l'autre.

**Mme Hélène Luc.** Vous ne dites pas pourquoi !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Je sais que M. Lajoinie les avait déjà exposées. Or, un lapsus, probablement de ma faute, a conduit à penser que j'avais répondu qu'il n'avait pas fait de propositions. En réalité, j'avais dit qu'il n'avait pas posé d'interrogations. Je n'ai pas relevé la chose.

**Mme Hélène Luc.** C'est bien ce que vous aviez dit !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Je suis heureux que vous l'ayez compris ainsi. Je craignais qu'il n'y ait un malentendu.

**Mme Hélène Luc.** Vous n'avez pas répondu pour autant !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Je n'ai pas répondu tout simplement parce que, en bloc, je n'adhère ni à votre philosophie politique ni aux propositions que vous faites, et cela n'étonnera personne que je le dise. (*Rires sur les travées du R.P.R.*) Une fois de plus, je vous répète que, hélas !, je ne peux retenir aucune de vos propositions.

En conclusion, vous me dites que le socialisme est le meilleur moyen d'élargir pour tous le champ des libertés. Hélas !...

**Plusieurs sénateurs du R.P.R.** Hélas ! Hélas !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... l'observation de ce qui s'est passé dans l'histoire et dans le monde me conduit à noter que, chaque fois que le socialisme était en marche, hélas ! les libertés se rétrécissaient. Voilà pourquoi, madame, je ne suis pas socialiste. (*Vifs applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I., de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique. - Protestations sur les travées socialistes et communistes.*)

**M. André Méric.** Je demande la parole.

**M. le président.** La parole est à M. Méric.

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Je demande la parole, pour un rappel au règlement.

**M. le président.** Seul, M. Méric a la parole.

**M. André Méric.** Monsieur le président, je demande une suspension de séance.

Je regrette beaucoup que M. le Premier ministre ait été obligé de quitter notre hémicycle. Certes, je comprends qu'il ait des obligations ; j'aurais aimé néanmoins qu'il lui fût possible de revenir avant la fin de ce débat. En effet, le seul groupe auquel il n'aura pas répondu politiquement, c'est le groupe socialiste !

On nous a accusés de beaucoup de choses alors que nous n'avons même pas encore pris la parole ! Je demande donc une suspension de séance pour permettre au groupe socialiste de se réunir.

**Un sénateur du R.P.R.** Pour réfléchir ?

**M. André Méric.** La conférence des présidents, je le sais, a décidé que ce débat devait avoir lieu aujourd'hui. Nous le reprendrons donc, monsieur le président, à l'heure que vous nous indiquerez.

**M. le président.** Monsieur Méric, vous m'avez devancé ! J'allais en effet proposer au Sénat, puisqu'il est dix-neuf heures trente-cinq, d'interrompre maintenant ses travaux pour les reprendre à vingt-deux heures. (*Vives protestations sur les travées socialistes.*)

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Je demande la parole, pour un rappel au règlement !

**M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement.** Je demande la parole.

**M. le président.** La parole est à M. le ministre.

**M. Louis Perrein.** C'est ce qu'on appelle la démocratie parlementaire ! (*Protestations sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste.*)

**M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement.** Il sera, bien sûr, répondu par le Gouvernement aux propos qui pourront être tenus ! (*Protestations sur les travées socialistes. - Applaudissements sur les travées du R.P.R.*)

**M. le président.** Mes chers collègues, les choses sont maintenant claires.

La séance est donc suspendue.

**(La séance, suspendue à dix-neuf heures trente-cinq, est reprise à vingt-deux heures vingt.)**

**M. le président.** La séance est reprise.

10

## NOMINATION D'UN MEMBRE SUPPLÉANT DE L'OFFICE PARLEMENTAIRE D'ÉVALUATION DES CHOIX SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

**M. le président.** Je rappelle au Sénat que le groupe du rassemblement pour la République a présenté une candidature pour l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Cette candidature n'a fait l'objet d'aucune opposition.

En conséquence, cette candidature est ratifiée et je proclame M. Christian Masson membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (suppléant de M. Bernard Hugo).

11

## POLITIQUE GÉNÉRALE

### Suite du débat sur une déclaration du Gouvernement

**M. André Méric.** Je demande la parole, pour un rappel au règlement. (*Exclamations sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste.*)

Si on ne peut plus parler, vous le dites tout de suite, et on s'en va ! (*Sourires.*)

**M. le président.** La parole est à M. Méric.

**M. André Méric.** M. le Premier ministre est, en ce moment, à l'Élysée où est reçu le roi Fahd d'Arabie saoudite. Nous comprenons parfaitement le caractère impératif de ses hautes obligations. Cela dit, je voudrais me permettre quelques réflexions.

Le séjour du roi Fahd était prévu de longue date, très exactement depuis trois mois, d'après les renseignements qui m'ont été donnés. Peut-être eût-il été plus judicieux de la part de M. le ministre chargé des relations avec le Parlement, ou d'un représentant du Gouvernement, d'en tenir compte lorsqu'a été proposée à la conférence des présidents la fixation de l'ordre du jour de cet après-midi, comprenant le débat sur la déclaration de politique générale de M. le Premier ministre ?

Le groupe socialiste constate que M. le Premier ministre a entendu, écouté et répondu à cinq groupes sur six et n'a pu le faire, en raison de ses obligations, à l'égard du groupe le plus puissant de l'opposition sénatoriale, ce alors que le parti socialiste est le premier parti politique de France... (*Rires et exclamations sur les travées de l'U.R.E.I., du R.P.R. et de l'union centriste.*)

Mais oui !

**Un sénateur du R.P.R.** C'est le passé !

**M. André Méric.** Ce n'est pas moi qui le dit, ce sont les sondages : 37 p. 100 des suffrages vont aux socialistes, alors que le R.P.R. en est à 22 p. 100 et l'U.D.F. à 18 p. 100 !

**M. Robert Schwint.** On est les plus forts ! (*Sourires.*)

**M. André Méric.** Pour le moment, s'il y avait des élections divisées, nous serions les patrons ! C'est embêtant pour vous, mais cela se passerait ainsi ! (*Applaudissements sur les travées socialistes. - Exclamations et brouhaha sur les travées de l'U.R.E.I., du R.P.R. et de l'union centriste.*)

**M. le président.** Seul M. Méric a la parole.

**M. André Méric.** Je vous remercie, monsieur le président, mais moi, quand on m'interrompt, je ne peux pas m'empêcher de répondre !

Je disais donc que nous sommes le groupe le plus puissant de l'opposition sénatoriale ; vous ne pouvez pas le nier !

**M. Michel Crucis.** Vous l'avez déjà dit !

**M. Robert Schwint.** Mieux vaut le répéter ! C'est cela la pédagogie !

**M. André Méric.** Nous aurions souhaité pouvoir répondre à M. le Premier ministre, notamment à ce qu'il a affirmé lorsqu'il est intervenu pour la deuxième fois en réponse aux cinq orateurs des cinq groupes qui ont pu s'expliquer avant son départ. En effet, nous avons été mis en cause alors que nous n'avions pas parlé ! (*Nouvelles exclamations sur les travées de l'U.R.E.I., du R.P.R. et de l'union centriste.*)

Eh oui ! Comment peut-on répondre à quelqu'un qui n'a pas posé de question ? (*Exclamations sur les mêmes travées.*)

**M. Lucien Neuwirth.** Ça, c'est une bonne question !

**M. André Méric.** Moi, vous pouvez m'interrompre, vous ne me troublez pas ! Voilà trente ans, et même plus, que je « connais la musique » ! (*Rires.*)

Ce que nous demandons, c'est que le débat reprenne en présence de M. le Premier ministre. Je sais que M. le ministre qui est au banc du Gouvernement, ainsi que vous-même, monsieur le président, êtes intervenus auprès de l'Elysée et que vous attendez un coup de téléphone. Par conséquent, je vous demande de bien vouloir suspendre la séance jusqu'à l'arrivée de M. le Premier ministre. (*Applaudissements sur les travées socialistes. - Protestations sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste.*)

**M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement.** Je demande la parole.

**M. le président.** La parole est à M. le ministre.

**M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement.** Monsieur le président, mesdames et messieurs les sénateurs, je voudrais tout d'abord vous dire en quelle estime le Gouvernement - le Premier ministre en particulier - tient votre Haute Assemblée.

**Plusieurs sénateurs socialistes.** On ne dirait pas !

**M. Gérard Delfau.** Mais pas l'opposition !

**M. Charles de Cuttoli.** Et M. Fabius, on ne l'a jamais vu ici !

**M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement.** Le Premier ministre a déjà eu l'occasion, à maintes reprises, de venir dialoguer dans cette enceinte.

Les circonstances que vous évoquez, M. Méric - je n'épilouguerai pas sur les problèmes de calendrier - sont effectivement celles que vous avez indiquées et le Premier ministre en est informé ; je lui ai d'ailleurs demandé de revenir après le dîner.

Cela étant, pour le bon déroulement des travaux, je ne sais pas s'il est souhaitable d'interrompre la séance ; votre assemblée en décidera. En tout cas, le Gouvernement est présent, à son banc, pour entendre les intervenants et pour rendre compte du débat au Premier ministre lorsqu'il reviendra. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R.*)

**M. Roger Romani.** Je demande la parole.

**M. le président.** La parole est à M. Romani.

**M. Roger Romani.** Monsieur le président, monsieur le ministre, mes chers collègues, nous avons tous écouté avec beaucoup d'attention notre collègue, M. Méric, et je trouve effectivement qu'il est tout à fait justifié qu'il veuille être entendu par le Premier ministre. Mais je voudrais qu'il reconnaisse également que la demande de tous ses collègues de la majorité de poursuivre le débat est, elle aussi, raisonnable.

Je propose que M. Michel Giraud prenne la parole pour que le débat puisse continuer, et je me permets de formuler une seconde suggestion. M. Méric, vous allez intervenir très longuement - c'est votre droit - au nom de votre groupe. Personne ne sait à quelle heure le dîner auquel participe M. le Premier ministre s'achèvera, mais je suis persuadé que tout le monde, dans cette assemblée, souhaite marquer de la déférence à l'égard des hôtes étrangers reçus dans notre pays. M. Michel Giraud, puis un ou deux orateurs du groupe socialiste pourraient donc prendre la parole maintenant, M. Méric intervenant devant le Premier ministre.

Monsieur le président, après avoir consulté mes collègues présidents des groupes de la majorité, je me permets de vous demander de bien vouloir donner la parole à M. Michel Giraud, puis aux deux orateurs socialistes qui sont inscrits et à M. Méric en dernier lieu. A ce moment-là, nous suspendrions la séance, si le Premier ministre n'était pas arrivé. (*Murmures sur les travées socialistes.*)

Monsieur Méric, nous avons, vous et moi, assisté à de nombreux débats de politique générale. Effectivement, tous les orateurs sont égaux et vous avez eu raison de le rappeler. Mais ce qui est important aussi, c'est l'orateur qui s'exprime au nom de son groupe.

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Il y en a trois !

**M. Roger Romani.** M. Dreyfus-Schmidt, je sais que trois orateurs du groupe socialiste sont inscrits. Mais, j'en suis persuadé, personne ne souhaite faire durer cette séance jusqu'à quatre heures.

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** S'il le faut !

**M. Roger Romani.** Nous souhaitons tous nous exprimer démocratiquement par notre bulletin de vote, le plus tôt possible.

Je propose donc - je le répète - soit que les orateurs socialistes, autres que le président Méric, puis M. Michel Giraud s'expriment tout de suite, ou alors que ce dernier prenne la parole immédiatement, suivi par les trois orateurs socialistes ; ensuite, nous suspendrions éventuellement la séance pour que le président Méric puisse être entendu par le Premier ministre. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste.*)

**M. André Méric.** Je demande la parole.

**M. le président.** La parole est à M. Méric.

**M. André Méric.** A la requête du président du groupe du R.P.R., nous allons, si vous le voulez bien, écouter M. Giraud. Il a droit à un certain nombre de minutes, pendant lesquelles la situation peut évoluer. Nous reprendrons ce débat après son intervention. (*Nombreuses marques d'approbation.*)

**M. Robert Vizet.** Je demande la parole.

**M. le président.** La parole est à M. Vizet.

**M. Robert Vizet.** Le groupe communiste s'associe à la protestation quant à la façon dont s'est organisé...

**Un sénateur R.P.R.** Et Fabius ?

**M. Maurice Arreckx.** Vous avez parlé !

**M. Michel Crucis.** C'est ridicule !

**Mme Hélène Luc.** Soyez tolérants !

**M. Robert Vizet.** Je me demande si l'on se serait retrouvé dans la même situation si l'ordre de passage des orateurs avait été inversé. (*Mouvements divers.*)

Pour le moment, c'est un groupe de l'opposition qui se trouve en quelque sorte sanctionné s'agissant de son temps de parole devant le Premier ministre.

**M. Roger Romani.** Qu'est-ce que vous racontez ? Le problème est réglé.

**M. le président.** Je vous en prie, mes chers collègues : n'instaurer pas un dialogue entre vous.

**M. Robert Vizet.** On aurait pu éviter cet incident, d'autant que l'on connaissait à l'avance le déroulement des travaux et de la réception à l'Elysée. (*Applaudissements sur les travées communistes et socialistes.*)

**M. Roland Grimaldi.** Voilà trois mois qu'on sait que le roi d'Arabie Saoudite vient à Paris !

**M. le président.** La parole est donc à M. Michel Giraud. (*Brouhaha.*)

Je vous en prie, mes chers collègues, la parole est à l'orateur et à lui seul.

**M. Michel Giraud.** Monsieur le président, messieurs les ministres, mes chers collègues, je n'ai pas l'honneur de parler devant M. le Premier ministre, mais je ne me sens pas pour autant sanctionné dans la mesure où j'ai conscience de faciliter le déroulement de cette séance de la Haute Assemblée. (*Très bien ! et applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I., de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

Mes chers collègues, nous voici à mi-parcours. Une année s'est écoulée depuis que les Français se sont donné une nouvelle majorité pour gouverner leur pays.

**M. Gérard Delfau.** Pour se libérer du joug socialiste ! (*Sourires.*)

**M. Michel Giraud.** Douze mois nous séparent de l'échéance présidentielle prochaine, dont l'enjeu dépasse, comme l'a souligné le Premier ministre, les simples querelles politiciennes.

L'enjeu, c'est préparer la France à affronter, avec les meilleures chances de succès, le grand marché intérieur de l'Europe unie à l'horizon de 1992.

**M. Gérard Delfau.** C'est le catéchisme !

**M. Michel Giraud.** Depuis un an, l'action du Gouvernement s'est inscrite dans cette perspective. Qui peut raisonnablement contester les premiers résultats acquis sur deux plans essentiels ?

**M. Raymond Courrière.** Nous !

**M. Michel Giraud.** D'une part, la France suscite plus de respect parce qu'elle paraît mieux assurée dans son expression économique et décidée à renforcer les moyens de sa défense.

D'autre part, la communauté nationale se renforce en manifestant son attachement aux libertés fondamentales en même temps qu'à la permanence de ses solidarités.

L'objectif pour les temps qui viennent est de poursuivre l'effort sur les deux plans tout en repensant, afin de la mieux adapter, l'organisation interne de la nation dans le strict respect de nos institutions : il y va de la maîtrise de notre destin européen et, par conséquent, de notre rayonnement international.

La France, disais-je, suscite plus de respect dans le monde parce qu'elle apparaît mieux assurée dans son expression économique. Mon ami Josselin de Rohan a mis en évidence les points forts du bilan de l'année que nous venons de vivre. L'ambition d'une économie dynamique, c'est d'abord l'acceptation d'une économie de libertés.

Ainsi le Gouvernement a-t-il libéré les initiatives en démantelant le contrôle des changes, en supprimant le contrôle des prix, en élargissant l'accès au crédit, en redonnant aux entreprises la liberté de gestion de leurs effectifs, notamment par la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, les possibilités de recours au travail temporaire ou au temps partiel, en rénovant les dispositions de la concurrence, en ouvrant - avec grand succès, reconnaissons-le - le champ des privatisations.

Les conditions du dynamisme économique, qui passe par l'effort d'investissement des entreprises, sont en train d'être progressivement retrouvées par la réduction du poids de l'Etat dans l'économie - en effet, dès le collectif de 1986, l'Etat a sensiblement réduit ses propres dépenses, accentué son effort dans le cadre du budget de 1987 - par la diminution de l'endettement extérieur, par l'allègement des impôts des ménages et des entreprises, par l'écurement des taux d'intérêt.

Parallèlement, de bonnes orientations sont prises pour favoriser la responsabilité des citoyens et des salariés - je pense en particulier à la participation aux résultats et au capital des entreprises - et également pour développer la solidarité envers les chômeurs, plus particulièrement envers les jeunes demandeurs d'emploi.

Ainsi la France se donne-t-elle, aussi rapidement que les circonstances le lui permettent, les moyens de retrouver une place privilégiée dans la compétition économique internatio-

nale et de jouer, dès maintenant, un rôle leader en Europe. Telle est bien son ambition lorsque le Gouvernement propose et que le Parlement approuve l'Acte unique européen.

Fort de sa puissance économique recouvrée, la France existera et comptera sur l'échiquier mondial. Elle est déjà d'autant plus considérée qu'elle réaffirme clairement son attachement à une capacité de défense qui caractérise tout grand pays. J'en veux pour preuve récente l'accueil chaleureux et confiant qu'a réservé Ronald Reagan à Jacques Chirac. Notre pays n'est pas la petite nation nostalgique d'une vieille Europe affaiblie et fragile hors de toute protection, mais un partenaire lucide et courageux qui entend participer directement à la défense du monde libre. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R.*)

**M. Gérard Delfau.** Grâce au Président de la République !

**M. Michel Giraud.** Son rôle dans le concert des nations et plus particulièrement son ascendant historique et reconnu en Afrique - les derniers événements du Tchad sont là pour en attester - justifient notre attente de la considération et du respect des plus grands. La loi de programmation militaire, très largement approuvée par l'Assemblée nationale, et les budgets qui en découlent traduisent, au travers de la priorité réaffirmée en faveur du renouvellement de nos moyens de dissuasion nucléaire et de la volonté de rénovation de notre armement conventionnel, un net, un très net renversement de tendance. Tout en permettant de mieux contribuer à l'effort de défense de l'Europe, l'intérêt porté à l'utilisation de l'espace et l'augmentation sensible des crédits ne peuvent que renforcer la compétitivité de la recherche française en stimulant notre technologie et donc notre économie.

Une France suscitant plus de respect dans le monde, c'est en même temps une communauté d'hommes et de femmes plus forte, solidement arrimée aux libertés fondamentales et disposant des moyens d'exprimer ses solidarités internes.

La première condition de la liberté est la sécurité, qui est un droit constitutionnel consacré par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. La République se doit de la garantir. Dans ce domaine, notre gouvernement a connu et mérité, monsieur le ministre de l'intérieur, une incontestable réussite. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

Les résultats en attestent : pour la première fois depuis 1972, la criminalité et la délinquance ont effectivement diminué.

**M. Fernand Tardy.** Et l'année dernière ?

**M. Michel Giraud.** Quant au terrorisme (*Exclamations sur les travées socialistes.*), qui a si durement frappé notre pays, il s'est heurté à une volonté politique sans faille, qui a favorisé le sang-froid et la coopération populaires.

Ces résultats sont le fruit d'une politique cohérente et déterminée : meilleure utilisation des effectifs de police, création d'emplois, multiplication des contrôles, mobilité sur le terrain des forces de l'ordre, rétablissement temporaire de l'obligation de visa, centralisation des affaires terroristes, instauration d'une peine incompressible.

Parallèlement, la lutte contre la toxicomanie, qui conjugue une démarche de sensibilisation nationale avec une aggravation des peines et un contrôle plus strict de leur application pour les trafiquants, ne peut que contribuer à l'amélioration de la sécurité publique.

La liberté, c'est aussi celle de l'enseignement, longtemps menacée. (*Murmures sur les travées socialistes.*) Le libre choix de l'école, droit inaliénable des parents, est garanti par une plus juste égalité de traitement entre l'enseignement public et l'enseignement privé. (*Très bien ! sur les travées de l'U.R.E.I. et de l'union centriste.*) La création de postes dans les établissements privés sous contrats et l'extension du plan informatique pour tous au bénéfice de ceux-ci constituent des signes tangibles de la volonté du Gouvernement, qui aurait mérité d'être mieux compris lorsqu'il s'est penché sur le devenir de l'Université. (*Applaudissements sur les travées de l'union centriste et du R.P.R.*)

**M. Roland Grimaldi.** Et les suppressions de postes dans l'enseignement public ?

**M. Michel Giraud.** La liberté, c'est, de plus en plus, celle de communiquer.

**M. Jean-Luc Mélenchon.** Le parti unique !

**M. Michel Giraud.** L'évolution considérable et accélérée des techniques de communication - qui représente d'ailleurs, à l'échelle du monde, un enjeu économique, sociologique et politique trop sous-estimé - nous impose un effort de remise en question fondamental. Nous n'avons pris que trop de retard, tant au plan des supports qu'à celui des méthodes.

Aussi la libéralisation de la communication, les initiatives qui l'ont traduite...

**M. Jean-Luc Mélenchon.** Tu parles !

**M. Michel Giraud.** ... méritent-elles beaucoup mieux que des commentaires partisans ou mercantiles.

**M. Jean-Luc Mélenchon.** Mais c'est vous qui vendez les chaînes !

**M. Charles-Henri de Cossé-Brissac.** Laissez-le parler !

**M. Michel Giraud.** On peut toujours critiquer le choix d'une institution ou celui d'un leader de tour de table, mais, si nous devions en rester à des commentaires agités sur la grille de télé du samedi soir, à la distraction du tennis de table sur ordinateur ou des jeux de société sur minitel, lorsque beaucoup d'autres en sont déjà à l'interactivité individualisée et au téléport à tarifs banalisés, nous aurions irrémédiablement manqué le train du XXI<sup>e</sup> siècle. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste.*)

Une communauté d'hommes et de femmes est d'autant plus forte qu'elle s'attache à exprimer ses solidarités internes.

C'est d'abord au sein de la famille, cellule de base de notre société, que s'apprend et s'exerce la solidarité. La cohésion familiale est un élément irremplaçable de la cohésion de la société civile. Promouvoir la famille, c'est donner à la France une chance majeure. La politique familiale du Gouvernement s'est inscrite très directement dans cette volonté. N'était-il pas grand temps de ne plus pénaliser les couples mariés par rapport aux concubins (*M. Jean-Luc Mélenchon proteste.*)...

**M. René-Georges Laurin.** C'est lamentable !

**M. Michel Giraud.** ... de manifester considération aux familles nombreuses (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste. - Protestations sur les travées socialistes*), surtout lorsqu'elles sont modestes ? Tels sont les objectifs du plan-famille, de l'allocation parentale d'éducation, de l'allocation de garde à domicile, des avantages fiscaux accordés aux familles les plus modestes, des mesures en faveur des acquéreurs de logements neufs.

**M. Fernand Tardy.** Cent ans en arrière !

**M. Michel Giraud.** Le logement est également un domaine où la solidarité doit jouer et s'exprimer pleinement.

**Mme Marie-Claude Beaudeau.** Les expulsions !

**M. Michel Giraud.** En dépassionnant les relations entre propriétaires et locataires (*Exclamations sur les travées socialistes et communistes*), en facilitant l'accès social à la propriété, en favorisant la vente des logements H.L.M. à leurs occupants, en développant le logement intermédiaire, en s'efforçant d'élargir l'offre foncière, le Gouvernement a joué l'efficacité dans la solidarité. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

**M. Claude Estier.** Et la hausse des loyers !

**M. Michel Giraud.** Nation plus respectée, communauté plus forte, la France sera d'autant plus prête à affronter les enjeux du moyen terme qu'elle aura su repenser son organisation interne en corrigeant notamment les déviations graves d'une démarche au demeurant nécessaire - je veux parler de ce que l'on appelle globalement la décentralisation - dans le strict respect de nos institutions.

Vous exprimant, messieurs les ministres, l'adhésion enthousiaste de mon groupe à la politique du Gouvernement et vous assurant de son soutien confiant et sans faille, je voudrais, sur ce dernier plan, vous livrer quelques préoccupations et quelques suggestions.

Repenser et adapter l'organisation interne de la nation m'apparaît être, chaque jour davantage, un impératif dicté et conditionné par les profondes mutations de la société.

L'espace et le temps n'ont plus la même valeur. L'espace diminue, le temps s'accélère. L'espace diminue tandis que les échanges se mondialisent en temps réel. Le T.G.V. rapproche

les capitales européennes ; les liaisons intercontinentales sont plus aisées que les déplacements au cœur des métropoles ; les téléports et les satellites font de Tokyo ou de New York nos plus proches voisins ; les nouvelles techniques de communication modifient de plus en plus la perception des distances.

La mondialisation de l'économie déplace le terrain où se joue la compétition. Aujourd'hui, les concurrents de Paris sont non plus Lyon ou Marseille, mais Francfort ou Londres. Ceux de Lyon, Turin ou Milan comme Barcelone l'est de Toulouse ou Bordeaux. Demain, Francfort, Londres, Turin, Milan ou Barcelone seront les partenaires de nos métropoles nationales pour jouer les chances de l'Europe et contribuer à l'équilibre du monde.

Cette nouvelle donne impose tout à la fois l'émergence de structures de plus en plus légères, de plus en plus mobiles, de plus en plus responsables, la complémentarité des rôles des divers acteurs et, de ce fait, l'impérieuse nécessité et l'inexorable urgence de repenser l'aménagement du territoire qui devra notamment s'attacher à faire jouer les diverses synergies - je pense en particulier aux synergies entre la région d'Ile-de-France et toutes les provinces de France - tout autant que les conditions de mise en œuvre de la décentralisation.

La France ne pourra gagner sur le terrain international - et d'abord européen - que si chacune des collectivités territoriales qui la composent contribue à renforcer la puissance de notre pays.

C'est toutes ensemble, et surtout pas les unes contre les autres, que les collectivités locales - régionales, départementales, communales - fortifieront les chances de la France dans la grande compétition mondiale. Les querelles intestines, les concurrences de personnes ne peuvent que tirer la France par le bas alors qu'il faut la tirer vers le haut.

**Mme Hélène Luc.** Il manque 11 000 classes dans la région parisienne. (*Exclamations sur les travées du R.P.R. et de l'U.R.E.I.*)

**M. Michel Giraud.** Madame, si vous vouliez ne pas anticiper sur la suite de mon propos, vous auriez la réponse.

**Mme Hélène Luc.** Je l'attends !

**M. Michel Giraud.** La décentralisation aurait pu y contribuer utilement si elle ne s'était pas trouvée progressivement dévoyée. Elle peut être encore bénéfique. Je dirai même - car, croyant en la responsabilité et en la libération de la société civile, je suis un décentralisateur convaincu - elle doit l'être si, forts des enseignements tirés des lacunes et des échecs, nous rectifions le tir en respectant la logique. C'est ce que j'appelle corriger la copie en conservant le sujet.

Cela suppose, en particulier, mes chers collègues, une vraie clarification des compétences. La coresponsabilité tue la responsabilité. Quatre acteurs pour réaliser un collège, c'est trois de trop.

**M. Roland Grimaldi.** Ce n'est pas une pièce de théâtre.

**M. Michel Giraud.** Cela suppose aussi un réel redéploiement des moyens humains, ce qui signifie une adaptation de la fonction publique à la nouvelle donne des pouvoirs sous peine de multiplier les superpositions de structures.

Je ne prendrai qu'un seul exemple : la région d'Ile-de-France, que j'ai quelques raisons de bien connaître, hérite de la responsabilité d'établir le schéma prévisionnel des formations, de restaurer et d'entretenir un patrimoine de 473 lycées, d'accueillir, dans les toutes prochaines années, plusieurs dizaines de milliers d'élèves nouveaux. Pour ce faire, elle doit engager et payer les personnels nécessaires tandis que les trois rectorats concernés, déchargés d'autant, conservent leurs 1 800 agents, dont 600 cadres A. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R.*)

Cela suppose enfin une sérieuse redistribution de l'argent public.

**Mme Hélène Luc.** Et le budget de l'éducation nationale ?

**M. Michel Giraud.** Comment imaginer, en effet, que les collectivités locales puissent utilement concourir à la limitation des prélèvements publics - c'est-à-dire des impôts - et ne pas s'indisposer du reproche qui leur est parfois adressé de ne pas y contribuer suffisamment, lorsqu'elles doivent gérer un service de la dette très coûteux, compenser l'insuffisance des transferts de ressources tels qu'ils ont été hélas, établis - et là aussi, madame Luc, l'exemple des lycées dont l'avenir ne saurait être assuré sans une substantielle subven-

tion de rattrapage est singulièrement significatif - et si elles devaient, en même temps, à défaut d'une indispensable mesure de compréhension du Gouvernement, continuer de fiscaliser le montant de la surcompensation prélevée sur la caisse de retraite des agents des collectivités locales, tout en voyant disparaître une partie des réserves de la caisse d'aide aux équipements dès lors que ce sont les collectivités locales qui assurent les trois quarts de l'investissement public ? (*Applaudissements sur les travées du R.P.R. et de l'U.R.E.I.*)

Je sais, messieurs les ministres, et en particulier vous, monsieur le ministre de l'intérieur - mais connaissant votre préoccupation du sujet, je peux vous en parler librement - que j'aborde là un des problèmes du Gouvernement les plus difficiles pour les années à venir, que ne saurait résoudre ni même limiter pas plus un discours accusateur que des mesures de délai successives.

Toutefois, vivant le terrain comme je le vis et soucieux de la réussite de la France comme je le suis, - comme nous le sommes ensemble - je m'en voudrais de ne pas faire preuve de sincérité.

Une vraie clarification des compétences, un réel redéploiement des moyens humains, une sérieuse redistribution de l'argent public, ce sont trois conditions essentielles pour corriger la décentralisation ...

**M. Amédée Bouquerel.** Très bien !

**M. Michel Giraud.** ... et pour susciter un climat de partenariat entre les acteurs publics qui concourent à la vie et au rayonnement du pays.

Encore faut-il que deux autres conditions soient réunies.

La première condition, c'est le respect rigoureux des institutions de la Ve République. Aucune constitution n'est parfaite, mais il en est qui renforcent la volonté publique et il en est d'autres qui l'affaiblissent. La Constitution de la Ve République, voulue, pensée par le général de Gaulle, appartient à la première catégorie. Aussi, de grâce, au moment où l'évolution rapide du monde exige une ferme expression politique, ne touchons, sous aucun prétexte, à notre Constitution ! (*Applaudissements sur les travées du R.P.R.*)

La seconde condition, c'est l'existence de majorités réelles à chaque niveau de l'expression politique. L'action de l'Etat ne peut utilement s'inscrire que dans une certaine durée. C'est également vrai pour celles des collectivités locales.

Aussi était-il indispensable de s'écarter d'un mode de scrutin qui fragilise et qui, en accentuant le poids des partis politiques et en limitant l'influence du choix des hommes, n'est pas conforme à l'esprit de notre Constitution, dont l'un des grands mérites est de s'en remettre aux citoyens pour conférer un visage et un corps d'idées au fait majoritaire.

S'agissant de la représentation nationale, le Gouvernement a corrigé l'erreur en modifiant le scrutin. Il lui appartient de faire de même au plan des assemblées régionales et, croyez-moi, le plus tôt sera le mieux. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I., de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

**M. Jean-Pierre Fourcade.** Bravo !

**M. Michel Giraud.** Messieurs les ministres, M. le Premier ministre nous a dit qu'il était toujours désireux d'accueillir les suggestions des parlementaires. Je lui saurais gré de bien vouloir prendre en compte la contribution qu'au nom de mon groupe j'ai jugé opportun d'apporter à la réflexion politique à laquelle ce débat, voulu par M. le Premier ministre et le Gouvernement, nous convie. Cette contribution s'inscrit dans la préoccupation de renouveau et de redressement qui constitue le quotidien et l'objectif du Gouvernement, objectif, mes chers collègues, qui est aussi le nôtre.

Le groupe du rassemblement pour la République apprécie l'enjeu que représente l'échéance présidentielle de 1988 dans la perspective de la nouvelle donne de 1992. C'est parce qu'il a les yeux tournés vers l'avenir et qu'il est fier du bilan du Gouvernement depuis le 20 mars 1986, qu'il assure M. le Premier ministre et vous-mêmes, messieurs les ministres, de sa fervente fidélité et de sa totale confiance. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I., de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

**M. le président.** Le prochain orateur inscrit est M. Masseret.

**M. André Méric.** Je demande la parole.

**M. le président.** La parole est à M. Méric.

**M. André Méric.** Monsieur le président, mes chers collègues, je ne peux pas répondre favorablement à la proposition que nous a faite tout à l'heure M. le président du groupe du R.P.R.

**Un sénateur sur les travées du R.P.R.** Ce n'est pas sérieux.

**M. André Méric.** Nous sommes très sérieux ! Monsieur Romani, les trois interventions que nous avons préparées pour ce débat, très important à nos yeux, forment un tout et je me sentirais coupable de permettre à un collègue de mon groupe d'intervenir avant moi. Nous devons présenter trois interventions qui se suivent, qui ont été étudiées, et, s'il m'avait été possible d'intervenir en présence de M. le Premier ministre, je lui aurais dit que nous voulions, au cours d'un débat non pas lapidaire, mais très sérieux, où l'on rechercherait le véritable argument, comparer les thèses du Gouvernement et les nôtres. Compte tenu de ce que nous n'avons pas reçu de réponse à la question que nous avons posée, je demande, monsieur le président, une suspension de séance jusqu'à ce que le Gouvernement ait la réponse de M. le Premier ministre. (*Applaudissements sur les travées socialistes.*)

**Plusieurs sénateurs sur les travées du R.P.R. et de l'U.R.E.I.** Non ! Non !

**M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement.** Je demande la parole.

**M. le président.** La parole est à M. le ministre.

**M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement.** Je tiens simplement à vous préciser que l'on m'annonce la venue du Premier ministre dès la fin du dîner auquel il assiste. Je ne peux pas vous en dire plus.

**M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur.** Le Gouvernement n'est pas absent. Que la séance continue !

**M. Roger Romani.** Je demande la parole.

**M. le président.** La parole est à M. Romani.

**M. Roger Romani.** L'annonce faite à l'instant par M. Rossinot ne me surprend pas.

**M. Roland Grimaldi.** C'est un événement !

**M. Roger Romani.** Ce n'est pas un « événement », monsieur Grimaldi.

**M. Roland Grimaldi.** Le Premier ministre ne pouvait pas venir !

**M. Roger Romani.** Monsieur Grimaldi, vos affirmations m'ennuient beaucoup. En effet, le Premier ministre étant à l'Elysée avec le chef de l'Etat et un hôte étranger très important, je n'attendais pas que vous puissiez donner le sentiment de manquer de déférence à l'égard d'un pays ami. (*Plusieurs sénateurs socialistes font un signe de dénégation.*)

Je regrette beaucoup tout ce qui vient de se passer. (*M. André Méric manifeste son désaccord.*) Mon cher M. Méric, mon propos ne s'adressait pas à vous, car j'ai observé que, ce soir, vous avez fait preuve d'une parfaite courtoisie, que je me plais à souligner. Je répondrai à M. Grimaldi et à ses interjections.

Monsieur le président, je souhaite, au nom de mon groupe et après avoir consulté mes collègues de la majorité, puisque le Gouvernement est présent, que l'on poursuive le débat.

Ce n'est pas la première fois que nous connaissons une telle situation ; il m'est arrivé d'observer que des débats de politique générale, sous ce Gouvernement ou sous les gouvernements précédents, se sont déroulés en l'absence momentanée du Premier ministre.

**M. Jean Delaneau.** Ce furent même parfois des absences délibérées !

**Un sénateur sur les travées du R.P.R.** Fabius !

**M. Roger Romani.** Mes chers collègues, il serait donc bon et normal que nous poursuivions le débat et que nous entendions maintenant un des orateurs du groupe socialiste, que vous désignerez, monsieur Méric.

En tout état de cause, je considère que suspendre la séance, comme le demande M. Méric - je vous le dis avec beaucoup de gentillesse, mon cher collègue - constituerait un acte qui pourrait être mal interprété étant donné la réunion importante qui se tient en ce moment à l'Elysée. Tel est mon sentiment, je tenais à le souligner. (*Applaudissements sur les*

*travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique. - Exclamations sur les travées socialistes.)*

**M. André Méric.** Je demande la parole.

**M. le président.** La parole est à M. Méric.

**M. André Méric.** Je vous prie de m'excuser, monsieur le président, de reprendre la parole sur ce problème. Si nous discutons d'un projet de loi ou d'une proposition de loi, nous pourrions accepter la suggestion de M. le président du groupe du R.P.R. ; mais il s'agit d'une déclaration de politique générale,...

**M. René-Georges Laurin.** Vous ne la voterez pas !

**M. André Méric.** ... d'une question de confiance posée au Sénat. Un scrutin public à la tribune a été demandé !

**M. Gérard Delfau.** Très bien !

**M. André Méric.** Telle est la raison pour laquelle nous voulons parler en présence de M. le Premier ministre. (*Murmures sur les travées du R.P.R.*)

Serions-nous, messieurs, un groupe mineur par rapport à vous ?

Cela étant, je ne veux pas manquer de déférence à l'égard de M. le Premier ministre. Jamais je n'ai eu une telle attitude !

M. Chirac est retenu ? Bon ! Nous acceptons d'attendre jusqu'à ce qu'il nous rejoigne, à seule fin de pouvoir parler en sa présence.

Si notre proposition est acceptée, je serai le premier à exprimer à la tribune du Sénat ma gratitude et ma reconnaissance à M. le Premier ministre. En effet, si les questions de politesse et de civisme vous dérangent, tel n'est pas mon cas. Je vous laisse en tout cas la responsabilité de votre attitude et je sollicite, monsieur le président, une suspension de séance jusqu'à l'arrivée de M. le Premier ministre. (*Applaudissements sur les travées socialistes.*)

**M. René-Georges Laurin.** Aux voix !

**M. le président.** Mes chers collègues, une suspension de séance a été demandée par M. Méric. Je vous propose, dans ces conditions, d'interrompre nos travaux pendant un quart d'heure et de les reprendre à vingt-trois heures quinze.

La séance est suspendue.

**(La séance, suspendue à vingt-trois heures, est reprise à vingt-trois heures trente-cinq.)**

**M. le président.** La séance est reprise.

Dans la suite du débat, la parole est maintenant à M. Masseret.

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Je demande la parole.

**M. le président.** La parole est à M. Dreyfus-Schmidt.

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Monsieur le président, le groupe socialiste s'est réuni pendant la suspension de séance. La sonnerie vient de retentir. Je vous prie de bien vouloir attendre quelques instants afin que les collègues de mon groupe aient le temps de regagner l'hémicycle. (*Vives protestations sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste.*)

**M. Christian Poncelet.** Quelques instants, cela peut aller !

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Encore un quart d'heure, monsieur le bourreau ! (*Sourires.*)

**M. André Méric.** Je demande la parole.

**M. le président.** La parole est à M. Méric.

**M. André Méric.** Monsieur le président, nous avons appris que M. le Premier ministre se dirigeait vers le Sénat. Nous vous prions de donner la parole à M. Masseret, qui vient de regagner son banc.

**Plusieurs sénateurs du R.P.R.** Très bien !

**M. Lucien Neuwirth.** C'est le plus jeune que l'on envoie !

**M. le président.** La parole est à M. Masseret. (*Applaudissements sur les travées socialistes.*)

**M. Jean-Pierre Masseret.** Monsieur le président, messieurs les ministres, mes chers collègues, l'avenir de la France ne se limite pas à l'économique, sujet qui nous oppose fréquemment, mais j'y reviendrai dans un instant.

L'avenir de la France, c'est également un consensus national sur la défense. Les positions du Président de la République relatives à la dissuasion, à la doctrine d'emploi des armes pré-stratégiques, bref, à l'orientation générale de la défense, sont approuvées par le Premier ministre et par le Gouvernement ; plus largement, la politique étrangère décidée par le Président de la République est publiquement aussi...

**M. Marcel Lucotte.** Qu'est-ce que cela ?

**M. Jean-Pierre Masseret.** ... confirmée par le Gouvernement. (*Applaudissements sur les travées socialistes. - Protestations sur les travées de l'U.R.E.I., du R.P.R., de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

**M. Jean Amelin.** Il n'a rien compris !

**M. Jean-Pierre Masseret.** Le pays a pu le constater encore récemment avec les propositions de M. Gorbatchev sur le désarmement. Tout cela est décisif pour le maintien de notre indépendance nationale.

Dans un autre domaine, la construction européenne, nous considérons comme vous tous que l'Acte unique constitue pour la France un rendez-vous important et vous avez raison de vouloir y préparer notre pays.

Nous remarquons cependant l'évolution du R.P.R. en ce qui concerne la position de notre pays au regard de l'Europe. (*Très bien ! Applaudissements sur les travées socialistes.*)

Cette préparation est, avant tout, une question de volonté politique et d'imagination économique. Dans cette perspective, messieurs les ministres, vous souhaitez être jugés en 1992. D'une certaine manière, on le comprend ; en effet, en proposant un objectif à moyen terme, vous voulez faire oublier que votre bilan après un an d'exercice du pouvoir n'est pas satisfaisant.

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Très bien !

**M. Jean-Pierre Masseret.** Et c'est bien le cas ! Dans cinq domaines au moins, vous avez échoué.

**M. Louis Perrein.** Au moins !

**M. Jean-Pierre Masseret.** Au moins !

**Un sénateur sur les travées de l'U.R.E.I.** Qui dit mieux !

**M. Jean-Pierre Masseret.** Vous vous faisiez fort de faire naître la confiance. Vous n'avez obtenu que celle des privilégiés et des fraudeurs,.... (*Protestations sur les travées de l'U.R.E.I., du R.P.R. et de l'union centriste. - Applaudissements sur les travées socialistes.*)

**Un sénateur sur les travées du R.P.R.** Quelle caricature !

**M. Jean-Pierre Masseret.** ... qui ont pu rapatrier à bon compte leurs capitaux.

Vous avez fait de la lutte contre l'inflation la pierre angulaire de votre action économique. Les résultats ne sont pas au rendez-vous. (*Exclamations sur les travées du R.P.R.*)

La baisse du chômage était votre objectif prioritaire.

**M. Jean Delaneau.** Et vos deux millions de chômeurs ?

**M. Jean-Pierre Masseret.** Or le nombre de demandeurs d'emplois a battu, au mois de février, un triste record qui, hélas ! n'est que provisoire.

Le solde industriel de nos échanges extérieurs s'est fortement dégradé malgré la libération des prix, malgré les mesures demandées et obtenues par le C.N.P.F.

La sécurité sociale connaît une situation inquiétante. (*Protestations sur les travées de l'U.R.E.I.*)

**M. Jean Delaneau.** Vous avez truqué les chiffres !

**M. Jean-Pierre Masseret.** Dois-je rappeler que, pendant trois années, le solde du régime général a été positif ? (*Applaudissements sur les travées socialistes. - Protestations sur les travées de l'U.R.E.I. et du R.P.R.*)

En outre, cela figure dans un rapport d'un de nos collègues de la majorité du Sénat. (*Applaudissements sur les travées socialistes.*)

**M. Louis Perrein.** C'est vrai !

**M. Jean-Pierre Masseret.** Ces échecs, vos échecs, ne doivent rien au hasard et encore moins aux conditions extérieures. C'est toute une politique qui est en cause, votre politique. (*M. le Premier ministre entre dans l'hémicycle sous les applaudissements prolongés des sénateurs du R.P.R., de l'U.R.E.I., de l'union centriste, de la gauche démocratique, ainsi que de quelques sénateurs socialistes.*)

**M. Louis Perrein.** Etait-ce bon ?

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Excellent !

**M. le président.** Monsieur Masseret, veuillez continuer.

**M. Jean-Pierre Masseret.** Vous constaterez, monsieur le Premier ministre, que chacun dans cette assemblée est satisfait de votre présence au banc du Gouvernement. Soyez-en remercié. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes travées.*)  
Mais je parlais de vos échecs... (*Rires.*)

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** En expert !

**M. Jean-Pierre Masseret.** ... qui ne devaient rien au hasard et encore moins aux conditions extérieures. Je disais que c'était toute une politique qui était en cause, votre politique, et j'ajouterai une culture de la société industrielle.

En mars 1986, votre majorité avec ses libéraux, ses réaganiens, ses thatchériens, a mis en application de vieilles recettes usées. Car enfin, tout y est : la fièvre spéculative qui privilégie le placement financier plutôt que l'investissement industriel,...

**M. Louis Perrein.** Excellent !

**M. Jean-Pierre Masseret.** ... la charité au lieu de la solidarité...

**M. Gérard Delfau.** Bravo !

**M. Jean-Pierre Masseret.** ... le soutien aux privilégiés au détriment de la cohésion et de la justice sociale.

**M. Jean-Luc Mélenchon.** Très bien !

**M. Jean-Pierre Masseret.** Bref, une panoplie de choix excessifs pris par un ministre de l'industrie, par exemple, qui abandonne les industriels, par un ministre d'Etat qui, quelles que soient ses qualités personnelles, vend le patrimoine industriel national... (*Vives protestations sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I., de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*) pour présenter des budgets en bonne figure, par un ministre de la culture... (*Protestations sur les mêmes travées.*)

**M. Jean Amelin.** Et le carrefour du développement !

**M. Marcel Lucotte.** Parlez-nous de Nucci !

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Monsieur le président, monsieur le président...

**M. le président.** Mes chers collègues, laissez parler l'orateur.

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Merci ! Très bien ! Bravo !

**M. Jean-Pierre Masseret.** Je vous remercie, monsieur le président. J'espère que vous décomptez les arrêts de jeu !

**M. Gérard Delfau.** Demandez une suspension de séance !

**M. Jean-Pierre Masseret.** ... par un ministre de la culture qui est contraint de céder, sous la pression de vos amis, l'outil audiovisuel au secteur privé,...

**M. Jean Delaneau.** C'est pour cela que TF 1 fait la fête ce soir ! Ils sont tellement heureux d'être privatisés !

**M. Jean-Pierre Masseret.** ... enfin, par un ministre de l'éducation qui casse l'école publique. (*M. Alain Poher prend place au fauteuil de la présidence sous les vifs applaudissements des sénateurs de l'union centriste, du R.P.R., de l'U.R.E.I., et de plusieurs sénateurs de la gauche démocratique.*)

(*M. Alain Poher remplace M. Jean Chérioux au fauteuil de la présidence.*)

#### PRÉSIDENCE DE M. ALAIN POHER

**M. Jean-Pierre Masseret.** Pour illustrer mon propos, les exemples ne manquent pas. Le ministre de l'industrie a renoncé aux crédits-clés de son ministère : 40 p. 100 de

réduction sur les crédits à l'aide à l'innovation ; suppression de l'agence informatique qui aidait les P.M.E. à se moderniser ; disparition des 10 milliards de francs du fonds industriel de modernisation ; la machine-outil est en train de disparaître ; on constate le même abandon pour les composants électroniques, secteur qui reçoit 1 750 millions de francs d'aides en République fédérale d'Allemagne et 1 300 millions de francs d'aides aux États-Unis.

Les entreprises nationalisées sont vendues, bradées. (*Exclamations sur les travées de l'U.R.E.I., du R.P.R., de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

**M. Paul Malassagne.** N'importe quoi !

**M. Jean-Pierre Masseret.** L'action Saint-Gobain est vendue 310 francs et, quelques semaines plus tard, elle est cotée 470 francs : manque à gagner 7 milliards de francs. (*Protestations sur les mêmes travées.*)

L'action Paribas est vendue 405 francs et, quelques semaines plus tard, elle est cotée 549 francs. (*Nouvelles protestations sur les mêmes travées.*)

**M. Louis Perrein.** Eh oui !

**M. Jean-Pierre Masseret.** L'action Sogenal - je connais bien la Société générale alsacienne de banque - vendue 125 francs était cotée au même moment sur le marché gris, à Londres, entre 215 et 225 francs...

**MM. Michel Dreyfus-Schmidt et André Méric.** Eh oui !

**M. Jean-Pierre Masseret.** ... soit un écart de 72 p. 100 !

En évitant la cotation sur le marché gris parisien, le Gouvernement a écarté une publicité gênante pour lui.

Bref, en caressant les nantis dans le sens du poil et en prenant diverses mesures - avoir fiscal porté de 50 à 61 p. 100, réduction des charges dans les maisons de jeux, suppression de l'I.G.F. et de l'imposition sur les éléments du train de vie, réduction du taux minimal de l'impôt sur le revenu, rétablissement de l'anonymat sur l'or, amnistie fiscale, suppression de l'autorisation administrative de licenciement, libération des prix, encadrement strict des salaires - le Gouvernement prétendait attendre des résultats positifs.

**M. Louis Perrein.** Et la confiance !

**M. Jean-Pierre Masseret.** Attente largement déçue pour des dizaines de millions de Français !

En matière de croissance, la France fait moins bien que ses voisins. Il est faux de dire que la croissance française a augmenté deux fois plus vite en 1986 qu'en 1985 : en 1985, hausse de 1,4 p. 100 ; en 1986, majoration de 2 p. 100. Et encore, les résultats de 1986 doivent s'apprécier à la lumière de la pente de croissance constatée au second semestre de l'année 1985, soit une augmentation de 2,4 p. 100 !

L'année 1987 ne s'annonce pas bien : l'investissement ne repart pas, la consommation se ralentit, le commerce mondial s'essouffle et la France perd des parts de marché.

En matière d'inflation, la tendance de fond sur les prix à la consommation est désormais plus élevée qu'en 1986.

Le bon résultat du mois de février est la conséquence de la « politique de l'indice ». Le Gouvernement n'est pas resté inactif. Il a obtenu qu'E.D.F. baisse ses tarifs domestiques de 0,50 p. 100 à compter du 1<sup>er</sup> février, alors que l'entreprise publique demandait une hausse d'au moins 1,7 p. 100.

**M. Louis Perrein.** C'est le libéralisme !

**M. Jean Delaneau.** Et avant ?

**M. Jean-Pierre Masseret.** G.D.F. a également été prié d'anticiper une baisse initialement prévue pour le mois d'avril.

Sans la baisse du cours du pétrole et sans les interventions du Gouvernement, la hausse du mois de février aurait été deux fois plus élevée.

Une étude détaillée de l'I.N.S.E.E., calculée sur douze mois, montre que ce sont les secteurs où les prix ont été libérés qui ont le plus dérapé : les loyers, les prestations dans les hôtels et les cafés, les réparations automobiles, ainsi que l'habillement.

Le retour à l'équilibre des échanges commerciaux a masqué la dégradation de 54 milliards de francs de nos échanges industriels : les trois quarts de la manne pétrolière

ne se retrouvent pas dans l'excédent des paiements courants et sont répartis à l'étranger. En ce domaine, les perspectives pour 1987 ne sont pas non plus encourageantes.

En matière d'emploi, le patronat avait dit : supprimez la contrainte des autorisations préalables de licenciement, et nous créerons 350 000 à 400 000 emplois en un an.

**M. Louis Perrein.** Très bien !

**M. Jean-Pierre Masseret.** En réalité, nous comptons davantage de chômeurs aujourd'hui qu'hier.

A la stabilité monétaire des trois années passées a succédé une période agitée au cours de laquelle le franc a perdu 9 p. 100 de sa valeur par rapport au deutsche Mark et a été attaqué. Les changements de parité n'ont pas évité que les taux d'intérêt augmentent en valeur réelle de plus de deux points.

Enfin, la solidarité n'est plus à l'ordre du jour. Les prélèvements obligatoires baissent pour l'Etat qui reporte ses obligations sur les collectivités locales. Qu'on regarde du côté de la C.N.R.A.C.L. ou de la C.A.E.C.L. ! (*Exclamations sur les travées du R.P.R. et de l'U.R.E.I.*)

**M. Charles-Henri de Cossé-Brissac.** Lisez le rapport de M. Pellarin !

**M. Jean-Pierre Masseret.** Ils baissent pour les hauts revenus. (*Brouhaha sur les mêmes travées.*)

On vous a laissé 20 milliards de francs de recettes fiscales supplémentaires en 1986 et la manne pétrolière aurait pu être affectée à la disparition de la surcompensation, par exemple au bénéfice des collectivités locales. (*Applaudissements sur les travées socialistes.*)

Les prélèvements obligatoires baissent pour les revenus et pour les entreprises, mais ils augmentent pour les salariés et les assurés sociaux.

Des efforts importants et injustes sont demandés aux chercheurs, aux enseignants, aux épargnants, aux jeunes - fermeture des missions locales d'insertion des jeunes - aux locataires et aux retraités.

En effet, les taux de retraite ont été déconnectés des salaires. Si on avait fait cela depuis 1950, c'est-à-dire si l'on avait indexé les retraites sur les prix plutôt que sur le plafond de la sécurité sociale, celles-ci seraient aujourd'hui trois fois plus faibles. C'est un changement de méthode inquiétant pour l'avenir.

Ce constat est lourd de menaces. En effet, c'est une France divisée qui affronte les énormes écueils qui se présentent à elle : le grand marché européen, la compétition internationale, la désindustrialisation, le chômage croissant, la protection sociale contestée. Voilà qui remet à sa juste place votre politique.

Le pays, les jeunes, les salariés, vous disent que l'austérité et la rigueur ont pu être acceptées tant qu'elles concernaient l'ensemble des couches et des groupes sociaux, ce qui n'est plus le cas dès lors qu'est supprimé l'impôt sur les grandes fortunes, rétabli l'anonymat sur l'or et que sont amnistées les fuites frauduleuses de capitaux.

Ces jeunes, ces salariés ajoutent que les adaptations doivent être discutées, négociées avec eux. Or, dans le domaine du dialogue social, l'action du Gouvernement a été défaillante. Monsieur le Premier ministre, le 10 avril 1986, vous annonciez : « Rencontres, sans tarder, avec les partenaires sociaux. »

Or que constate-t-on ? D'abord, les syndicats de salariés ont attendu un an ; et puis, un dialogue inexistant avec la jeunesse, l'absence de négociation réelle avec les agents de la fonction publique et les agents publics, l'absence de concertation concernant les médicaments de confort, l'affaire des chèques payants, l'affaire des prisons privées. Bref, l'absence de dialogue vous oblige à un recul par mois !

De fait, l'idéologie a trop souvent remplacé la réflexion. (*Rires et exclamations sur les travées de l'U.R.E.I., du R.P.R., de l'union centriste et sur certaines travées de la gauche démocratique. - Applaudissements sur les travées socialistes.*)

**M. Roger Romani.** Vous avez une place au Théâtre de Dix Heures !

**M. Jean-Pierre Masseret.** Il ne faut pas, monsieur Romani, laisser croire que l'Etat n'a pas de rôle à jouer dans l'économie. « Moins d'Etat » ? Sans doute, mais surtout « mieux d'Etat ».

Permettez-moi, avant de conclure, d'évoquer deux préoccupations.

La première concerne autant l'extrême fragilité du système monétaire international, dont la pièce maîtresse reste le dollar, que l'excessive expansion de la spéculation financière, favorisée par la création d'instruments toujours plus sophistiqués et coupés de la réalité économique.

En effet, on observe un divorce croissant entre l'euphorie boursière et une économie réellement atone. L'argent est devenu une matière première déconnectée de la création de richesses et de biens nouveaux. (*Applaudissements sur les travées socialistes.*)

Aux États-Unis, les O.P.A. réalisées ces derniers mois se soldent par de substantielles plus-values boursières, alors même que leur objet principal est souvent la fermeture ou la vente d'entreprises industrielles insuffisamment rentables par rapport au taux de rendement moyen du marché financier.

La seconde préoccupation concerne la dégradation de notre balance commerciale, liée à la contraction de notre secteur industriel et caractérisée par la faible croissance de l'investissement.

L'investissement industriel n'est pas au rendez-vous. Amère découverte pour le ministre d'Etat : l'I.N.S.E.E. révisé ses prévisions à la baisse.

Quelque peu surpris par l'ampleur du ralentissement, des économistes cherchent des explications. La situation financière des entreprises n'est plus en cause, l'autofinancement des entreprises est allé par priorité au désendettement et aux placements financiers.

La stagnation de l'investissement industriel traduit très normalement sa faible rentabilité.

Le facteur le plus significatif de la régression de notre base industrielle est l'évolution de notre solde industriel extérieur. En effet, alors que l'excédent mensuel moyen en matière de produits industriels était de près de 8 milliards de francs en 1985, ce solde est passé à moins de 3 milliards de francs en 1986. Ces chiffres traduisent en profondeur l'érosion de notre tissu industriel. Or, une fois l'activité industrielle disparue, il est extrêmement difficile de la recréer.

Monsieur le Premier ministre, la semaine prochaine, vous pourrez constater *de visu* ce que cela veut dire en Moselle et en Lorraine.

Que faire ? Baisser les taux d'intérêt ? Ce serait ignorer que les taux d'intérêt français dépendent de l'évolution des taux d'intérêt à l'échelon mondial, qui sont difficiles à prévoir et, en tout cas, non maîtrisables par nous.

Les solutions sont à rechercher non du côté d'une nouvelle réglementation, mais en choisissant la voie de la fiscalité.

Il s'agit non de retenir un système d'aide, qui est néfaste sur le plan macro-économique, mais de choisir des mesures structurelles et durables. Il faut « doper » l'investissement.

Dans la plate-forme électorale R.P.R.-U.D.F. de l'an dernier, il était écrit que la crise mondiale était finie et que la France devait retrouver une croissance au moins égale à celle de ses partenaires. Force est de constater que la réalité est différente.

Où est le grand élan de confiance qui devait pousser les entreprises à investir massivement pour se moderniser, accroître leurs capacités de production, embaucher et exporter davantage ?

Comme vous le savez, votre politique ne permettra pas à la France d'être la première puissance économique européenne dans cinq ans...

**M. Louis Perrein.** Démagogie !

**M. Jean-Pierre Masseret.** ... et on peut le regretter.

Si, comme beaucoup le pensent, l'économie internationale sera prise dans de violents remous dans les années à venir, seules les sociétés qui auront une cohésion sociale suffisante entre groupes et classes, entre gouvernements et citoyens auront quelque chance de les traverser en échappant aux déchirures et aux drames.

Pour cela, la politique de la France doit s'appuyer sur une conception juste de la rigueur économique, partagée par tous, et ne pas se limiter au cadre clientéliste qui caractérise votre politique.

Une analyse objective des indicateurs économiques prouve que votre politique n'est pas la bonne.

Non contents de briser la cohésion sociale, les choix techniques portent des fruits amers. L'économie française est retombée dans l'atonie générale. Un nouveau souffle est nécessaire.

La nouvelle politique s'appuiera sur le respect de la cohésion et de la justice sociale. Sur le plan technique, un effort exceptionnel devra être consenti pour favoriser l'investissement.

Bref, le groupe socialiste - son président M. Méric s'en expliquera encore mieux que moi dans un instant - votera contre votre déclaration de politique générale. (*On feint l'étonnement sur les travées du R.P.R.*) Nous vous disons : vivement demain qu'une politique économique et sociale plus juste, plus efficace prenne le relais de la vôtre ! (*Très bien ! et applaudissements sur les travées socialistes.*)

**M. le président.** La parole est à M. Méric.

**M. André Méric.** Monsieur le Premier ministre, le groupe socialiste de la Haute Assemblée tient à vous exprimer sa gratitude et sa reconnaissance pour avoir accepté de revenir au banc du Gouvernement afin d'entendre les orateurs et de leur répondre. (*Rires.*)

**M. Robert Schwint.** Et en smoking !

**M. André Méric.** Nous nous réjouissons également, monsieur le Premier ministre, qu'en dehors de toute obligation constitutionnelle, vous ayez sollicité la confiance du Sénat.

**M. Christian Poncelet.** Très bien !

**M. André Méric.** Ce débat va nous permettre de confronter une nouvelle fois nos thèses.

J'ose espérer que cette confrontation se déroulera dans un climat digne de notre Haute Assemblée. (*Nouveaux rires.*) Car ce qui permet de trancher les problèmes, je ne pense pas que ce soient les vociférations ou les termes lapidaires ; seule la confrontation des idées permet d'y parvenir (*Applaudissements sur les travées socialistes. - Protestations sur les travées du R.P.R.*)

**M. Lucien Neuwirth.** Il faut dire cela à vos amis de l'Assemblée nationale !

**M. André Méric.** Je vous dis des choses vraies ! (*Sourires sur les travées du R.P.R.*)

**M. René-Georges Laurin.** C'est à vos amis de l'Assemblée nationale qu'il faut le dire !

**M. le président.** Veuillez poursuivre, monsieur Méric.

**M. André Méric.** Je continue, monsieur le président. Je suis non pas à l'Assemblée nationale mais au Sénat, et ce, depuis trente-neuf ans.

**M. René-Georges Laurin.** Très bien !

**M. André Méric.** Je m'y suis tellement plu que j'y suis resté !

**M. René-Georges Laurin.** Bravo !

**M. André Méric.** Monsieur le Premier ministre, au cours de vos diverses interventions, vous avez rappelé les griefs que vous entendiez porter contre le gouvernement de la gauche.

Il m'appartient donc de répondre à vos affirmations, de rappeler les grands principes qui fondent l'action politique des sénateurs socialistes et, par là même, de développer les raisons de leur opposition résolue à l'application des réformes contenues dans la plate-forme R.P.R.-U.D.F., dont le bilan nous paraît dommageable pour l'économie de notre pays, pour le droit à la justice sociale en faveur des travailleurs, qui, aujourd'hui, assument seuls tous les sacrifices pour lutter contre la crise.

Je voudrais parler longuement. ... (*Murmures sur les travées du R.P.R. et de l'U.R.E.I.*)

**M. Roger Romani.** Il est tard !

**M. André Méric.** Vous ne savez pas ce que je vais dire et vous parlez encore ! (*Rires.*) Vous m'entendez donc plus longtemps.

Je traiterai d'abord longuement, monsieur le Premier ministre, de ce problème, essentiel à nos yeux, qu'est le chômage, ce cancer social qui accable des millions de travailleurs dans notre pays.

J'ai écouté votre prestation sur Antenne 2, lors de l'émission « L'Heure de vérité », au cours de laquelle vous avez déclaré : « On n'empêchera pas une augmentation du nombre de chômeurs cette année, ni en France, ni dans aucun pays européen ou industrialisé. »

Vous avez affirmé que « l'on pouvait envisager » une baisse du chômage quand les experts prévoyaient un taux de croissance de 3 p. 100, mais que l'on ne pouvait plus prévoir cette baisse dès lors que l'on annonçait une croissance de 2 p. 100. Vous avez estimé également que la réforme du droit de licenciement « n'avait pas entraîné de suppressions d'emplois ».

Vous avez indiqué, par ailleurs, qu'au nom de la solidarité, il n'y aurait pas d'amélioration du pouvoir d'achat de ceux « qui ont la chance d'avoir un emploi ». En lisant ces lignes, je pense aux propos que vous avez tenus tout à l'heure au cours de votre intervention, lorsque vous nous avez parlé du projet social, notamment de la solidarité.

Nous ne pouvons accepter une telle conception de la solidarité, surtout lorsque la Constitution de la République proclame le droit au travail pour tous. C'est une imprudence de prétendre qu'avoir un emploi est un privilège aujourd'hui ! C'est une grave imprudence d'opposer les travailleurs qui ont un emploi à d'autres travailleurs qui sont chômeurs. En vérité, je crois pouvoir dire qu'en matière de politique de l'emploi vous avez connu un échec.

Il me souvient de votre déclaration politique lors de votre arrivée au pouvoir, de votre discours quelque peu incantatoire sur le thème de la restauration des libertés, notamment des libertés économiques qui permettraient le retour à la confiance, cette confiance permettant, à son tour, de recréer un grand dynamisme dans la création d'emplois et donc de résoudre le problème du chômage.

La phrase la plus répétée par les hommes politiques de la majorité depuis le 16 mars a été la suivante : « Ce sont les entreprises qui créent de l'emploi ». En toute logique, ils ajoutaient : « C'est là qu'est l'essentiel de notre action, c'est là qu'est l'essentiel de notre projet. »

Les événements prouvent que le recours unique à l'entreprise est un échec. Le problème véritable des entreprises n'a jamais été de créer des emplois. L'entreprise ne crée des emplois que si elle en a besoin pour créer des richesses, pour son profit.

L'entreprise qui se trouvera en présence d'un choix entre augmenter ses investissements pour produire des richesses ou maintenir ses effectifs choisira donc l'augmentation de la production des richesses.

L'expérience actuelle en est le témoignage irréfutable. (*Applaudissements sur les travées socialistes.*)

**M. Claude Estier.** Très bien !

**M. André Méric.** En elle-même, la formule : « Seules les entreprises créent de l'emploi » n'ouvre donc aucune perspective. Ce thème ne débouche sur aucune solution concrète au problème de l'emploi et du chômage.

Monsieur le Premier ministre, lors de votre première déclaration de politique générale, vous nous avez parlé ici, au Sénat, « de la nouvelle frontière du plein emploi ». C'était, selon vous, ce qui structurerait l'ensemble des propositions de votre Gouvernement.

Et vous reconnaissez aujourd'hui que la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, qui devait théoriquement créer des centaines de milliers d'emplois supplémentaires - le chiffre de 400 000 créations d'emplois était même annoncé - et n'a pas entraîné « de suppressions d'emplois ».

Je constate que l'Institut national de la statistique et des études économiques - I.N.S.E.E. - a récemment publié dans l'une de ses notes de conjoncture « que les créations d'emplois promises se sont transformées en suppressions d'emplois », notamment durant le second semestre de 1986.

La suppression de l'autorisation administrative de licenciement a donné libre cours à une tentation latente depuis longtemps dans les entreprises françaises, celle de licencier les salariés les plus âgés pour les remplacer, sans délai, par une main-d'œuvre plus jeune, éventuellement plus qualifiée et, en tout état de cause, moins coûteuse : pas de primes d'ancienneté et même, dans le cadre du nouveau plan d'aide à l'emploi des jeunes, exonération des charges sociales !

Nous assistons aujourd'hui à une véritable mutation des méthodes de gestion du personnel. Les 42 000 chômeurs supplémentaires de février en témoignent.

La notion de « licenciement économique » n'était pas définie par la loi, mais, tant qu'existait une obligation d'autorisation administrative - la pratique des entreprises était contrôlée par le juge - nécessité de constater la suppression effective de postes de travail, priorité aux licenciés en cas de réembauche...

Ces verrous ont sauté sans qu'aucune jurisprudence ait été substituée à l'instance administrative. C'est, sans nul doute, ce que vous appelez l'aide au dynamisme de l'entreprise : la non-garantie de l'emploi. (*Applaudissements sur les travées socialistes.*)

La dégradation du marché du travail en France, sa « précarisation » n'ont donc pas de correctif visible et rien ne sert de vouloir masquer la réalité.

« L'emploi s'améliore » avez-vous déclaré, monsieur le Premier ministre, en faisant état d'un solde positif de 50 000 emplois créés en 1986.

Vous vous fondez pour cela sur les statistiques du ministère du travail, dont on sait qu'elles incluent maintenant, dans les chiffres concernant l'emploi, des activités temporaires comme les stages d'insertion à la vie professionnelle. De surcroît, elles ne portent que sur une partie de l'emploi salarié : quelque 13,5 millions d'actifs sur un total de 21 millions. Les chiffres que vient de publier l'U.N.E.D.I.C. contredisent ces résultats puisqu'ils font état, au contraire, d'une perte de 50 000 emplois l'année dernière. (*Très bien ! et applaudissements sur les travées socialistes.*)

Je voudrais démontrer le mécanisme de votre politique, si vous le permettez. Votre théorie du libéralisme consiste à penser que, sur le marché, y compris sur le marché du travail, l'équilibre se réalise à terme si la concurrence est pure et parfaite.

Votre hérésie vous a conduit à considérer que ce qui pénalisait l'emploi des jeunes, notamment, c'était d'abord le coût excessif du salaire. D'où, premier impératif gouvernemental : diminuer le coût des salaires, notamment celui des jeunes. Deuxième impératif : détruire, en faveur du patronat, les rigidités sur le marché du travail.

Qu'entend-on par là ? Supprimer ou affaiblir tout ce qui est statut des travailleurs, les protections ou garanties de ces derniers, afin de livrer le salarié au bon plaisir du patronat.

**M. Raymond Courrière.** Bravo !

**M. André Méric.** Pour appliquer cette conception erronée du marché du travail, vous avez dégagé sur une année, pour réaliser des allègements de charges sociales, neuf milliards de francs, l'Etat payant tout ou partie des charges sociales pour inciter à l'embauche des jeunes.

Malgré le million de jeunes qui, d'après vos dires, ont été occupés, nous constatons qu'il y a 2 600 000 chômeurs et que tous les records ont été battus.

En vérité, trois organismes ont étudié le problème suivant : en France, l'embauche des jeunes est-elle pénalisée par le coût du travail des jeunes ?

Les études de ces trois organismes concluent qu'il existe un lien de sensibilité très faible entre l'emploi des jeunes et l'allègement des charges salariales du coût salarial des jeunes.

L'observatoire français des conjonctures économiques, dans une étude qui date de février 1986, indique qu'à un allègement des charges sociales pesant sur les jeunes de 20 milliards de francs sur un an, répété pendant trois ou quatre ans, correspondrait, en bout de course, la création de 40 000 emplois supplémentaires. Ils coûtent fort cher, ces emplois supplémentaires !

L'Organisation de coopération et de développement économiques conclut, elle, qu'il y a relativement peu de liens entre le coût salarial des jeunes et l'embauche des jeunes, les problèmes de formation lui paraissant être les plus importants.

L'institut national de la statistique et des études économiques va dans le même sens.

Mais il n'y a pas que les études, il y a aussi l'expérience. Souvenons-nous des stages pratiques mis en place par M. Raymond Barre en 1977. Dans le cadre de ces stages, les jeunes stagiaires ne coûtaient strictement rien aux entreprises.

Ces stages, répétés en 1978, 1979, 1980 et 1981, avec des niveaux d'intensité différents en fonction des contraintes budgétaires, ont concerné à peu près 875 000 jeunes. C'est donc, en apparence, un gigantesque succès.

Toutefois, lorsqu'on a fait le bilan de l'opération et tenté de voir quels avaient été ses effets sur l'emploi, les experts unanimes ont abouti à la conclusion que ces stages n'avaient créé aucun emploi supplémentaire dans l'économie.

La suppression de l'autorisation administrative de licenciement entraînera, me semble-t-il - contrairement à ce qui a été dit - plus de licenciements qu'auparavant.

Mais, mes chers collègues, le plus grave, dans la suppression de l'autorisation de licenciement, c'est qu'il n'existe plus aucun contre-pouvoir vis-à-vis du chef d'entreprise permettant de savoir comment s'effectue le licenciement et comment il se négocie.

Aujourd'hui, que constate-t-on ? J'ai interrogé de nombreux directeurs départementaux du travail. Tous sont d'accord pour enregistrer une dérive inquiétante. Les personnes licenciées en priorité par les chefs d'entreprise depuis le mois de juillet sont celles qui ont des handicaps : les personnes âgées, les personnes sans formation, les handicapés du travail, les invalides du travail. Ce sont ceux-là qui sont licenciés en priorité.

Précédemment, le dialogue institutionnalisé et obligatoire avec l'inspection du travail permettait à cette dernière de faire prévaloir des critères de choix des personnes à licencier et donc de licencier en priorité ceux qui pouvaient peut-être se réinsérer sans trop de difficultés sur le marché du travail.

Par conséquent, à mon humble avis, l'effet de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, c'est moins le nombre de licenciements qu'un problème de rejet sur le marché du travail de personnes qui n'ont pratiquement aucune chance de réinsertion et qui risquent de devenir des exclus pour très longtemps de notre société.

Pour satisfaire les volontés du Conseil national du patronat français, votre politique de l'emploi a abouti à un acte discriminatoire inhumain. (*Vifs applaudissements sur les travées socialistes.*)

Votre décision marginalise des êtres faibles qui ne peuvent apporter à leur emploi l'ensemble de leurs capacités physiques ou intellectuelles parce que diminuées. Ces êtres n'auraient-ils plus le droit à la vie, n'auraient-ils plus le droit au travail ?

Et quand vos thuriféraires nient la lutte des classes, permettez-moi de constater que l'égoïsme patronal la durcit tous les jours.

Je n'aborderai pas la modification et l'assouplissement des contrats de travail à durée déterminée. En son temps, mes collègues du groupe socialiste ont fait la démonstration que ce type de mesures est idéologiquement inutile. Je n'interviendrai pas plus, d'ailleurs, sur le thème des petits boulots, pour lesquels il n'a été apporté aucune définition.

C'est avec intérêt que j'ai pris connaissance des déclarations faites aux responsables des centrales ouvrières par M. le Premier ministre, notamment à M. Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., et relatives aux chômeurs de longue durée.

Le Gouvernement cherche aujourd'hui à éteindre l'incendie qu'il a lui-même allumé. Le dispositif que propose M. le ministre des affaires sociales est inspiré pour une large part, d'ailleurs, de ce que M. Michel Delebarre avait mis sur pied il y a deux ans et que M. le Premier ministre avait à l'époque combattu.

En interrompant de 1986 à 1987 le dispositif mis en place en 1985, tout en supprimant l'autorisation préalable de licenciement, vous avez contribué, qu'on le veuille ou non, à augmenter de près de 200 000 le nombre des chômeurs.

En se contentant, pour l'essentiel, d'alléger les charges des entreprises sans s'attaquer aux problèmes de formation et d'adaptation de la main-d'œuvre aux nouvelles technologies, ce plan risque d'avoir les mêmes effets que le plan Jeunes : donner aux entreprises la faculté de faire des embauches au rabais sans donner aux chômeurs de longue durée les moyens d'une insertion sérieuse et durable. De telles méthodes nous paraissent inacceptables, car elles coûteront quand même 7 500 millions de francs.

Mes chers collègues, je veux vous rendre attentifs à un problème particulièrement douloureux. Je veux vous remémorer un sondage de la S.O.F.R.E.S. réalisé pour la fondation Jeunesse et entreprises, qui permet de constater que 13 p. 100 des jeunes de l'échantillon interrogé prenaient de la drogue ; 13 p. 100 avaient admis « un vol ou un chapardage » ; 15 p. 100 songeaient à recourir à la violence et 9 p. 100 pensaient au suicide.

Le nombre de jeunes qui connaissent la détresse morale et matérielle ira sans cesse grandissant, si l'on continue, dans ce pays, de mener une politique de classe qui privilégie les possédants et accable le monde du travail. (*Très bien ! et applaudissements sur les travées socialistes.*)

La croissance de l'économie française entre 1987 et 1991 pourrait être tirée par l'investissement, mais la France devrait continuer à perdre des emplois. Le chômage atteindrait 3 400 000 personnes en fin de période, selon une étude de l'I.N.S.E.E. Ce chiffre n'a pas été contesté par M. le ministre des affaires sociales. N'a-t-il pas déclaré sur France Inter que le chiffre de 3 400 000 chômeurs avancé par l'I.N.S.E.E. pour 1991 était une hypothèse optimiste ?

Il a par ailleurs observé qu'il est « fort possible que l'on soit au-delà » en raison de la faiblesse du taux de croissance et du manque de gains de productivité. La croissance, c'est l'affaire du Gouvernement ; la productivité, c'est l'affaire du patronat.

Cet augure ne peut que se concrétiser, car une croissance plus forte de l'activité améliorerait les perspectives de l'emploi. Mais elle se heurte, nul ne peut l'ignorer, à une insuffisance d'équipement à laquelle le patronat n'apporte que des solutions fragmentaires.

Que reste-t-il alors pour lutter et créer des emplois ? Le recours au travail à temps partiel. Belle perspective à laquelle s'ajoute le pragmatisme et la rigueur préconisés par M. le ministre des affaires sociales. Pragmatisme et rigueur pour qui ? Pour quelle classe de la société ? Nous serions heureux de le savoir.

Malgré cette dramatique situation, malgré l'échec des appels du Gouvernement auprès des entreprises, ces dernières vont pouvoir profiter, dès cette année, d'un abaissement à 42 p. 100 du taux de l'impôt sur les bénéfices. Cet avantage fiscal serait récupéré au printemps 1988 et constituerait ainsi une avance de trésorerie évaluée à 6 milliards de francs par M. le ministre du budget. Et cela, sans aucune obligation pour le patronat dans la lutte en faveur de l'emploi !

Jusqu'où ira, monsieur le Premier ministre, alors que le nombre de demandeurs d'emploi augmente, votre inutile sollicitude en faveur du patronat de ce pays ?

Nous considérons la crise sociale qui frappe notre pays comme une calamité inhumaine. Il serait indispensable que toutes les classes qui composent notre société participent, en fonction de leurs revenus et de leurs fortunes, au rétablissement de notre économie, mais pas seulement les travailleurs, car, depuis votre venue au pouvoir, seuls les salariés sont sacrifiés. (*Applaudissements sur les travées socialistes.*)

Vous n'avez pas d'autre politique que d'imposer au monde du travail la modération salariale, le freinage des salaires de la fonction publique, le ralentissement du volume des prestations sociales auxquelles commencent à s'ajouter les méfaits de la libération des prix, autant de mesures qui ne peuvent que réduire la consommation des familles des travailleurs, c'est-à-dire du plus grand nombre. Or, quand la consommation diminue, ce sont - tous les experts en conviennent - les investissements productifs qui reculent, c'est la baisse de la production industrielle. Voilà autant d'incidences qui concourent à l'aggravation du nombre de demandeurs d'emploi.

Votre politique aboutit irrémédiablement à augmenter le nombre des chômeurs.

Pouvez-vous nous dire quels sacrifices vous entendez imposer aux autres classes de la société pour faire face à la crise ?

**M. Louis Perrein.** Très bien !

**M. André Méric.** Je ne veux pas dresser une liste exhaustive des mesures prises par votre Gouvernement, monsieur le Premier ministre, ou plus exactement des contre-mesures qui ne laissent, en effet, aucun doute sur la nature de classe de votre pouvoir. Elles ont abouti à l'aggravation des inégalités sociales. J'attirerai cependant votre attention sur certaines d'entre elles.

En vérité, qui sont les perdants de votre politique ? Un examen objectif le montre, ce sont les salariés, les retraités, les handicapés, la jeunesse et les chômeurs.

Les salaires du secteur public sont bloqués pour une période de dix-huit mois qui va du début 1986 à la mi-1987. Tel est le sens des circulaires de politique salariale que vous avez signées successivement pour ces deux années.

Le Gouvernement va-t-il autoriser le travail de nuit des femmes et le travail du dimanche ?

La revalorisation du minimum vieillesse et de l'allocation aux adultes handicapés prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 1986 - 1,1 p. 100 - a été supprimée par M. Séguin qui s'attaquait ainsi aux plus démunis, à des personnes qui ont moins de 2 600 francs par mois pour vivre.

La revalorisation des retraites qui devait intervenir au 1<sup>er</sup> janvier - 1,5 p. 100 - a également été supprimée. En outre, le Gouvernement a déconnecté pour 1986 et 1987 les retraites des salaires des actifs. Il s'agit d'une mesure de principe très lourde de conséquences qui provoquerait à terme une coupure entre le mode de vie des actifs et celui des retraités. Si, depuis 1950 - il est bon de le rappeler - les pensions avaient été indexées sur les prix et non sur les salaires, elles seraient aujourd'hui trois fois plus faibles. C'est peut-être l'objectif recherché !

Le plan d'épargne-retraite de M. le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation est l'amorce d'un système de retraite à deux vitesses dont rêvent certains conservateurs ...

Le remboursement des soins aux grands malades est sensiblement amputé.

Les prix des médicaments ont été majorés le 15 juillet 1986 sous la pression du lobby de l'industrie pharmaceutique. Les assurés sociaux perdent ainsi un milliard de francs sur l'opération.

Les mandarins vont retrouver leurs prérogatives : le secteur privé est rétabli à l'hôpital public. Il y aura une médecine des riches et une médecine des pauvres au sein de l'hôpital public. (*Applaudissements sur les travées socialistes.*)

Le forfait hospitalier est majoré de 9 p. 100, soit beaucoup plus que la hausse des prix ; quant au forfait hospitalier pour les malades mentaux, il augmente de 100 p. 100, passant de 25 à 50 francs.

De telles décisions ne peuvent que provoquer l'augmentation des dépenses au titre de l'aide sociale et aggraver les participations supportées par les communes et les départements.

Vous avez parlé tout à l'heure, monsieur le Premier ministre, du plan familial. Celui-ci relève, si je puis dire, d'une redistribution à l'envers. Il opère un transfert de revenus au bénéfice des familles aisées : création d'une allocation de garde de 2 000 francs par mois, accordée sans condition de ressources et destinée à rembourser les charges sociales en cas d'emploi d'une personne à domicile. A l'inverse, les familles modestes sont pénalisées par la suppression du complément familial. C'est un drôle de plan familial, ne croyez-vous pas ? On aide ceux qui ont de l'argent, on n'aide pas ceux qui n'en ont pas.

**M. Gérard Delfau.** C'est vrai !

**M. André Méric.** Le Gouvernement a décidé une forte réduction des subventions aux associations de consommateurs et des coupes claires dans le budget de l'institut national de la consommation.

Une autre mesure vient encore pénaliser les travailleurs : le billet de S.N.C.F. pour congés annuels auquel peuvent prétendre chaque année les salariés bénéficie désormais d'une réduction de 25 p. 100 au lieu de 30 p. 100 antérieurement.

Les loyers, y compris ceux des H.L.M., ont été progressivement libérés en application du plan de M. Méhaignerie ; 1987 sera l'année des mauvaises surprises pour de nombreux locataires. Des exemples nous ont été apportés à nos permanences dans nos départements. La hausse moyenne de l'indice des loyers sera de 7 p. 100 pour une hausse moyenne des prix de 2 p. 100 selon les prévisions du Gouvernement. Les locataires d'H.L.M. ne seront pas épargnés.

L'ensemble des charges locatives n'a pas diminué, alors que la baisse du prix du fioul a fortement réduit les charges de chauffage. On peut se demander ce que les propriétaires ont fait de la manne pétrolière !

Je voudrais maintenant attirer votre attention, monsieur le Premier ministre, sur le bilan économique. Votre bilan économique doit être apprécié à la lumière de la modification profonde de l'environnement extérieur, en fonction de la chute de la valeur du dollar. Celui-ci valait, je vous le rappelle, 10,62 francs en février 1985 et 6,02 francs le 13 avril 1987. Il ne faut pas non plus oublier la baisse du prix de l'énergie.

Or, on constate que, contrairement à ses voisins et concurrents, la France n'a pas su tirer avantage de cette situation nouvelle et favorable.

Il est également faux de dire, ainsi que le font un certain nombre de membres du Gouvernement, que celui-ci a relancé la croissance. En effet, depuis le 16 mars 1986, la France est sur une pente de croissance de 2,5 p. 100, alors que, sur les douze derniers mois du gouvernement socialiste - je vous le fais observer - la pente était de 2,4 p. 100.

Par ailleurs, alors que le Gouvernement annonçait à l'automne un taux de croissance de 2,8 p. 100 pour 1987, l'O.C.D.E. et la plupart des instituts de conjoncture répondaient eux : 2 à 2,25 p. 100. On sait d'ailleurs que, depuis, M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation a révisé officiellement ses prévisions à la baisse en les ramenant à 2 p. 100.

Quant à la politique sociale que le Gouvernement mène depuis un an, elle a montré son caractère réactionnaire : suppression de l'autorisation administrative de licenciement et extension des formes de travail précaire, politique familiale et attitude de provocation dans les conflits sociaux, etc.

Aujourd'hui, mes chers collègues, la différence entre la politique que la gauche a menée et celle que nous vivons apparaît avec force à l'ensemble de la population. Faire partager l'effort ou privilégier les siens, voilà une opposition majeure entre la gauche et la droite. (*Applaudissements sur les travées socialistes.*)

Permettez-moi maintenant de dire un mot des privatisations.

Il est vrai que la privatisation est une vitrine alléchante, une sorte de nouveau loto, la grande illusion du capitalisme populaire, orchestrée avec talent par les publicitaires : farce illusoire, insidieuse et misérable. Tout à l'heure mon collègue M. Masseret en a donné quelques exemples. C'est vrai qu'on est sûr de gagner, alors pourquoi ne pas y aller ?

Monsieur le Premier ministre, les actionnaires se bousculent aux guichets des privatisables, avez-vous dit. Mais les petits porteurs rongent leur frein ; ils se chiffrent par millions. Les entreprises sont fières de leur engouement, mais laissent la part belle aux investisseurs institutionnels et aux grandes sociétés. Les investisseurs étrangers en premier lieu les Japonais, prennent leur part de cette nouvelle manne. Cela, vous avez oublié de nous le dire tout à l'heure. (*Applaudissements sur les mêmes travées.*)

La privatisation de plusieurs grandes entreprises publiques, inscrite dans le programme politique du Gouvernement, n'a pas de fondement économique quoi que vous en pensiez. Elle représente le contre-pied purement idéologique de l'effort de modernisation entrepris par la nationalisation de secteurs vitaux pour l'intérêt général du pays en 1935, en 1945 par le général de Gaulle, et 1981. (*Très bien ! et applaudissements sur les travées socialistes.*)

**M. Roland Grimaldi.** Très bien !

**M. André Méric.** Enfin, avec la diminution brutale des crédits de la recherche et de l'industrie, dans le budget 1987, le Gouvernement prend la lourde responsabilité d'arrêter l'effort de redressement industriel entrepris et de compromettre gravement l'action des industriels français sur les marchés mondiaux.

Cette mesure d'abandon est d'autant plus dangereuse que l'un des problèmes cruciaux de l'économie française est celui de la compétitivité industrielle. On ne gère pas bien, si on fait le sacrifice de l'avenir. Là aussi, les risques de perte d'indépendance nationale sont à craindre.

En janvier dernier, monsieur le Premier ministre, vous aviez proclamé vouloir consacrer tous vos efforts au redressement économique. Comme je viens de le démontrer, la réalité est tout autre.

Tous les indicateurs font aujourd'hui apparaître des résultats suffisamment mauvais pour que le Gouvernement soit contraint de revoir ses objectifs en matière d'inflation et de croissance - je viens de le rappeler.

Qui s'en étonnera ? En fait, si je lis vos journaux, vous voudriez nous convaincre que, pêle-mêle, le pétrole, le dollar, le froid, les grèves « blanchissent » le Gouvernement de toute responsabilité dans la détérioration de notre économie.

A vous croire, ce mauvais cap devrait être bientôt franchi. Certains ministres se disent optimistes. Aujourd'hui, j'ai entendu beaucoup d'optimistes. Je crois que vous aurez quelques difficultés à faire illusion.

Vous restez fidèle aux forces aveugles du marché de la concurrence sauvage.

Vous prétendiez qu'en laissant toute liberté aux chefs d'entreprise la confiance serait rétablie et que l'économie retrouverait son dynamisme.

Or, il s'est révélé, comme il était prévisible et comme nous l'avions dit, qu'à tout soumettre aux intérêts d'une caste égoïste et rétro, on satisfait sa soif de profit, mais non les besoins d'une économie moderne. La bourse flambe, tandis que les décideurs s'obstinent dans leur surdité aux appels à investir que vous lancez. Les 400 000 emplois « promis » par le C.N.P.F. et ceux que devait permettre de créer la suppression de l'autorisation administrative de licenciement sont restés lettre morte.

Les échanges industriels de la France accusent une chute spectaculaire de 53 milliards de francs. De la belle ouvrage !

Vous avez aussi déclaré : « Je veux être jugé sur mes résultats. » Qu'à cela ne tienne !

Le Gouvernement devra affronter le mécontentement grandissant du monde du travail. Déjà, les syndicats réclament une renégociation des salaires de la fonction publique. Alors que, pour le seul premier semestre, l'inflation attendue sera supérieure à 1 p. 100, le Gouvernement prétend limiter les hausses des salaires des fonctionnaires à 1,7 p. 100 pour toute l'année.

Les reculs auxquels vous avez été contraint, face aux luttes sociales, devraient donner confiance aux salariés et contribuer au développement de leurs actions.

Les récentes manifestations prouvent que les travailleurs de ce pays ont signifié à votre gouvernement le refus de votre politique libérale qui a comme tête de chapitre : dérégulation et mutilation du droit social, cadeaux aux privilégiés de la fortune, aux spéculateurs contre le franc, inégalités et société duale.

Les travailleurs refusent d'en faire les frais, de voir mettre en cause leur pouvoir d'achat. Ils veulent pouvoir dire leur mot, être consultés, pouvoir décider sur les affaires qui les concernent.

Nous n'avons cessé d'affirmer que, sans la prise en compte des aspirations du monde du travail, sans une attention constante à son égard, sans le soutien de ses luttes, il est impossible, monsieur le Premier ministre, de parler d'unité de la nation, car les travailleurs sont les plus nombreux dans ce pays et leur mécontentement ne permet pas cette unité, ce que nous regrettons.

Le peuple des travailleurs confond de moins en moins - soyez-en persuadé - la politique de rigueur de la gauche, soucieuse de réduire les inégalités et d'accroître la justice sociale, et la politique des privilèges que vous menez systématiquement depuis le 16 mars.

Les travailleurs ont raison de ne pas se laisser imposer l'austérité, l'inégalité et l'autoritarisme, alors même que votre pouvoir aggrave la situation économique de la France comme en font foi les différentiels d'inflation.

Vous avez notamment déclaré : « Il est donc nécessaire d'interrompre ce processus, en particulier la hausse des prix et de l'inflation. Pour cela, il faut tout simplement limiter les augmentations salariales pour qu'elles soient réelles et maintenir le pouvoir d'achat. »

Comme solution, vous n'avez trouvé que la limitation des augmentations de rémunération des travailleurs. C'est bien peu et c'est là que se trouve l'injustice sociale.

Comment parler de maintenir le pouvoir d'achat lorsque l'on sait que 60 p. 100 des ménages dans ce pays bouclent de plus en plus difficilement leur budget et que le centre d'études des revenus et des coûts confirme cette perte du pouvoir d'achat ?

En revanche, je voudrais constater le retour à la santé financière des entreprises. Elles investissent, mais il s'agit d'investissements de « modernisation » et non « d'accroissement de capacité » qui permette la création d'emplois.

Autrement dit, à l'inverse des axiomes gouvernementaux, plus les salariés perdent du pouvoir d'achat et plus les entreprises diminuent l'emploi. En vérité, l'austérité du Gouvernement conduit à la suppression d'emplois.

Nous avons de la politique issue du scrutin du 16 mars une affligeante illustration par un conservatisme qui s'applique « à la moindre opportunité à rétablir ce qui fut de son privilège et à restaurer ce qui assurait sa suprématie ».

Quelles leçons tirer de cette crise sociale ? Elles concernent, bien entendu, les pouvoirs publics. C'est qu'on ne peut récolter la « paix sociale » quand on sème l'injustice sociale, surtout en un temps où les contraintes extérieures imposent une gestion rigoureuse.

Elles nous enseignent que la force de contrepoids et d'équilibre que porte en elle une démocratie forte est indispensable à l'avènement d'une démocratie représentative forte, fondée sur le concept de mandat, qui aura pour tâche, dans une société en profonde mutation, de concilier en permanence, au service de tout l'homme et de tous les hommes, la réponse aux aspirations de l'individu et la prise en compte des inéluctables contraintes collectives.

Ne pas tenir compte de ces leçons en cette période d'avènement d'une société dont l'hétérogénéité ira croissant serait ouvrir la voie à un régime autoritaire qui n'aurait plus de démocratique que le nom.

**M. Marcel Daunay.** A Moscou ! (*Exclamations sur les travées socialistes.*)

**M. André Méric.** Je ne veux pas le faire à cette tribune, mais si j'étais à ma place, je vous aurais répliqué en vous rappelant une fable de La Fontaine. Elle vous aurait fait réfléchir !

**Un sénateur socialiste.** Ça ne lui arrive pas souvent !

**M. André Méric.** Avec le libéralisme, monsieur le Premier ministre, vous et votre Gouvernement, vous vous refusez à concevoir que le patronat et le salariat s'opposent l'un à l'autre. Vous considérez que le patronat et le salariat s'engendrent l'un et l'autre dans l'ordre des choses.

Nous considérons, nous socialistes, que cet ordre des choses est en contradiction flagrante avec la volonté de justice, d'égalité et de solidarité que nous portons en nous. C'est pourquoi nous condamnons vos projets sur le code de la nationalité, sur les prisons privées, sur la Nouvelle-Calédonie, sur les privatisations et sur la sécurité sociale.

Notre horizon à nous reste celui d'une société plus juste et plus libre où l'égalité des chances sera garantie, où l'économie répondra à d'autres lois que celle du profit et du pouvoir de l'argent, une société fondée sur le développement de la démocratie.

Oui, notre horizon, nos valeurs s'appellent les libertés individuelles et collectives, l'égalité qui fonde notre haine du racisme, la solidarité qui commande à la collectivité de prendre en charge les exclus.

Nous nous opposons à ceux qui prétendent que la démocratie s'arrête où commence l'Etat ; à ceux qui fondent les inégalités sur une prétendue nature ou sur la possession de l'argent ; à ceux qui pensent que les victimes sont en général des coupables.

Nous ne serons jamais, monsieur le Premier ministre, jamais du côté de ceux qui disent que Malik Oussekinne était malade et qu'il s'est condamné lui-même en sortant la nuit ! (*Applaudissements sur les travées socialistes.*)

**M. Jean-Luc Mélenchon.** Bravo !

**M. André Méric.** Jamais au grand jamais nous n'abandonnerons notre combat pour une société plus juste et plus solidaire. Et, croyez-moi, dans ce pays, chaque jour plus nombreux, nous sommes des millions, socialistes, hommes et femmes de gauche, qui considérons qu'en nos mains repose un pouvoir plus grand, plus puissant que celui de l'argent.

En effet, de notre union, de l'union des hommes et des femmes de gauche dans ce pays, de ceux qui travaillent et qui souffrent, et dont vous avez aggravé les souffrances par votre politique (*Vives protestations sur les travées de l'U.R.E.I., du R.P.R. et de l'union centriste*), naîtra un monde nouveau auquel nous ne renoncerons jamais ! (*Vifs applaudissements prolongés sur les travées socialistes.*)

**M. le président.** La parole est à M. Loridant. (*Exclamations sur diverses travées.*)

**M. Paul Loridant.** Monsieur le Premier ministre, depuis plus d'un an les Français font l'expérience de votre politique conservatrice.

**M. Jean-Luc Mélenchon.** « Réac » !

**M. Paul Loridant.** Nos concitoyens sont déconcertés, déçus, désenchantés...

**M. René-Georges Laurin.** Après cinq ans de socialisme !

**M. Paul Loridant.** Je m'interroge, quant à moi, sur la cohérence de votre politique économique en regard des principes libéraux qui, au moins au départ, la sous-tendaient : il fallait réduire la part de l'Etat dans l'économie, rendre toute sa place au secteur privé, faire confiance au seul marché et aux lois de la concurrence, si possible pure et parfaite, pour que l'économie redémarre.

Vous avez appliqué cette politique libérale, c'est-à-dire une politique d'aide et d'appui aux plus puissants et aux plus favorisés de notre pays, de façon systématique et presque caricaturale.

**M. Jean-Luc Mélenchon.** Bravo ! Très bien !

**M. Paul Loridant.** Votre libéralisme initial avait surtout pour corollaire un clientélisme forcené : ...

**M. Jean-Luc Mélenchon.** Mais oui ! Ecoutez bien !

**M. Paul Loridant.** ... faveurs pour les professions libérales, mais refus de dialogue avec les syndicats de salariés jusqu'aux explosions sociales de ces derniers mois ; retour en force du mandarinat dans les universités, mais refus du dialogue avec les étudiants et leurs organisations (*M. Jean-Luc Mélenchon applaudit*) ; cadeaux fiscaux aux plus fortunés, mais surcotisations sociales pour la grande majorité des salariés ; cadeaux aux grands groupes médiatiques et aux grands groupes de presse, mais étranglement des petites radios locales.

**M. Louis Perrein.** Très bien !

**M. Paul Loridant.** En matière économique, vos dogmes libéraux se sont fondés sur une politique de privatisations à marche forcée ; des réductions draconiennes de crédits, au point de sacrifier des pans entiers de notre secteur économique, tels que la recherche civile et les universités ; une libération sans garantie ni contrôle de l'ensemble des prix des biens et services ; une déréglementation forcenée dans le domaine des lois sociales et, spécialement, du travail.

Au terme d'une année, le trait caractéristique de votre gouvernement, c'est l'incohérence et l'abandon progressif des dogmes initiaux pour faire de l'interventionnisme rampant, toujours orienté vers votre clientèle.

**M. Jean-Luc Mélenchon.** Exactement !

**M. Paul Loridant.** Vous êtes le Premier ministre d'un gouvernement adepte des volte-face et des charges brutales assorties de retraites honteuses et précipitées : la loi Devaquet. (*Protestations sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste.*)

Oui, mes chers collègues ! Tout à l'heure, monsieur le Premier ministre, vous avez eu des mots que vous avez voulu émouvants en direction de la jeunesse. Vous rappellerai-je comment vous avez mené le dialogue avec ces étudiants, cette jeunesse qui est descendue dans la rue, comment vous avez discuté de cette loi Devaquet que vous avez été contraint de retirer ? Il en a été de même avec le code de la nationalité, avec les prisons privées et, sans doute demain, connaîtrons-nous la même situation avec la Nouvelle-Calédonie.

Je voudrais vous citer quelques exemples de ces aller et retour en matière économique en parlant de la recherche. Dès le collectif budgétaire de 1986, le ministère de l'économie et des finances a taillé dans les crédits destinés à la recherche civile, remettant en cause l'important effort entrepris depuis 1981. La loi de finances pour 1987 a confirmé et aggravé, tant en crédits qu'en personnels, la restriction des moyens destinés à la recherche, comme ceux devant être consacrés à l'enseignement supérieur.

**M. Jean-Luc Mélenchon.** Très juste !

**M. Paul Loridant.** Qu'en est-il de l'objectif affiché par vos prédécesseurs de porter à 3 p. 100 du P.I.B. notre effort pour la recherche ?

De 1986 à 1987, vous avez réduit les crédits de l'Anvar - agence nationale de valorisation de la recherche - les crédits du fonds de la recherche et de la technologie, les crédits de recherche des universités, université par université, et je pourrais continuer la liste. Or, aujourd'hui, miracle et volte-face : vous proclamez, si j'ai bien lu la presse, que priorité doit être donnée à la recherche ; c'est devenu un impératif pour la compétitivité de l'industrie française.

Vous voilà en train d'annoncer des mesures interventionnistes pour favoriser la recherche en faveur des entreprises. Où est votre cohérence ? Qu'avez-vous fait de vos dogmes

libéraux ? Le ministre de l'industrie, si dogmatiquement libéral, est-il vraiment en phase avec votre orientation, monsieur le Premier ministre, lui qui se proclamait favorable à la restriction des crédits de son propre ministère et y voyait un indice de bonne gestion de son ministère ?

En tout cas, les parlementaires socialistes veilleront avec une particulière attention, dans la loi de finances pour 1988, aux crédits destinés à la recherche et aux universités, puisque vous avez annoncé vouloir les revaloriser.

J'en viens à votre politique des prix, monsieur le Premier ministre : en 1986, compte tenu de la politique menée depuis plusieurs mois, une certaine désinflation était perceptible. Qu'en est-il en 1987 ? Un mois de janvier catastrophique vous oblige à une gestion administrée de l'indice. Dès le mois de février, on notait une baisse de 0,5 p. 100 sur l'électricité, de 2 ou 3 p. 100 sur le gaz. Les titres de transport de la R.A.T.P. devaient être relevés au 1<sup>er</sup> janvier 1987 ; vous imposez de repousser la hausse au 1<sup>er</sup> mai 1987. Vous libérez les prix des loyers, ce qui conduit à des abus manifestes dont les élus recueillent de larges échos ; aussitôt, le ministre du logement accuse les sociétés d'H.L.M. et les propriétaires de pratiques abusives, alors même que vous avez initié ce mouvement.

Que nous voilà bien loin des belles et vertueuses théories libérales ! Même vos alliés s'en inquiètent et s'en émeuvent. Je pense à M. Barre, mais aussi à M. Alphanéry - un député qui se dit volontiers monétariste - qui ne cessent de critiquer MM. Balladur et Juppé et, n'en doutons pas, à travers eux, vous-même, monsieur le Premier ministre. (*Protestations sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste.*)

**M. Jean-Luc Mélenchon.** Ah là là !

**M. René-Georges Laurin.** Vous feriez mieux de penser à Rocard !

**M. Paul Loridant.** J'en viens aux privatisations. Vous en faites le fer de lance de votre politique. J'ai entendu tout à l'heure, monsieur le Premier ministre, vos propos presque lyriques sur l'avènement d'un capitalisme populaire et participatif qui allait bouleverser les relations sociales de notre pays.

**M. Jean-Luc Mélenchon.** Quelle blague !

**M. Paul Loridant.** J'en étais presque ému ! (*Rires et exclamations sur les mêmes travées.*)

**M. Paul Malassagne.** C'est bien !

**M. Paul Loridant.** Vous faites état d'opérations à grand succès. Il est vrai qu'un public nombreux a souscrit à ces ventes, mais regardez donc les conditions fixées par M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Pour le grand public, les ventes se font à des cours scandaleusement sous-évalués, favorisant ainsi la spéculation.

**M. Richard Pouille.** Cela a déjà été dit trois fois !

**M. Paul Loridant.** Est-ce à dire que, pour maintenir leur pouvoir d'achat, les salariés n'ont d'autre issue que d'investir en Bourse et boursicoter ? Est-ce cela la politique sociale que vous appeliez de vos vœux tout à l'heure ?

**M. Jean-Luc Mélenchon.** Très bien !

**M. Paul Loridant.** Savez-vous avec quelle considération sont traités ces nouveaux actionnaires dont vous vous vantez tant ?

Monsieur le Premier ministre, vous avez parlé avec satisfaction de Paribas : savez-vous que l'on refuse à ces nouveaux actionnaires l'ouverture d'un compte courant dans cette vénérable institution s'ils ne peuvent faire un apport initial de 200 000 francs pour ouvrir un compte titres ? Je dis bien 200 000 francs !

**M. Jean-Luc Mélenchon.** Et voilà !

**M. Paul Loridant.** Je vous invite à en faire l'expérience. Mes chers collègues, je vous invite à y aller vous-mêmes. J'y suis allé ! Est-ce cohérent ?

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Ce n'est pas une banque de dépôt. Quand on veut acheter du saucisson, on ne va pas chez le boulanger !

**M. Paul Loridant.** On veut faire du capitalisme populaire, on fait des promesses fallacieuses... (*Vifs applaudissements sur les travées socialistes. - Protestations sur les travées de l'U.R.E.I., du R.P.R. et de l'union centriste ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

On recherche l'épargne pour la diriger vers des banques prestigieuses, mais en même temps on fait preuve d'une condescendance affectée pour tous ces petits actionnaires qui - quel privilège ! - voudraient ouvrir un compte à Paribas ! Voilà la réalité de votre capitalisme populaire !

**M. Jean-Luc Mélenchon.** Voilà !

**M. Paul Loridant.** Monsieur le Premier ministre, prenez garde que tous ceux qui ont souscrit ne soient un jour, au gré d'un retournement boursier, piégés et spoliés ! Aujourd'hui, j'ai l'intime conviction que vous les abusez.

Pour rester dans le domaine des privatisations, quelle est votre pratique pour les ventes de gré à gré ? A l'évidence, le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, organise des tours de table. On sélectionne les repreneurs. On choisit les partenaires. Où est la transparence ? Où est le capitalisme populaire ? Mais où est donc l'application des théories libérales dans cette politique ?

Vous voulez privatiser la Caisse nationale de crédit agricole. Cela vous intéresse, mes chers collègues !

**M. Richard Pouille.** Ah oui !

**M. Paul Loridant.** Que cela se fasse au moins au juste prix, indépendamment de la qualité de tel ou tel repreneur, qu'il s'agisse de grandes caisses régionales ou d'autres !

Mieux, aujourd'hui vous faites appel à la loterie et aux jeux de hasard pour sélectionner les actionnaires du grand public. Est-ce cela le capitalisme populaire ? Le choix discrétionnaire et feutré pour les groupes financiers, la loterie pour le grand public !

**MM. André Méric, Jean-Luc Mélenchon et Jean-Pierre Masseret.** Bravo !

**M. Paul Loridant.** Que sont devenues, monsieur le Premier ministre, les propositions de loi déposées au Sénat par le groupe R.P.R. au printemps 1985 qui avaient pour but de réformer la Banque de France et de désétatiser la Caisse nationale de crédit agricole ?

Que ne le faites-vous ? Discours libéral quand on est dans l'opposition, mais politique de copinage quand on est au pouvoir ! (*Vives protestations sur les travées du R.P.R. et de l'U.R.E.I. - Applaudissements sur les travées socialistes.*)

Monsieur le Premier ministre, votre libéralisme s'émousse chaque jour. Vous devenez de plus en plus interventionniste, mais c'est toujours au profit des puissants et des fortunés !

Oui, les marges des entreprises se sont reconstituées sur le dos des salariés, pour permettre aux entreprises de faire des placements sur les marchés financiers et non pour favoriser des investissements productifs, qui - vous le savez bien - ne sont pas repartis, ainsi que l'indiquent les statistiques de l'I.N.S.E.E.

J'aurais pu vous parler aussi, puisque vous en avez dit un mot tout à l'heure, du plan pauvreté-précarité de M. Zeller. Non seulement vous avez réduit les crédits dans ce secteur, mais vos propres amis - sachez-le, monsieur le Premier ministre -, dans les départements où le conseil général a une direction R.P.R., en refusent l'application. Globalement, votre politique, monsieur le Premier ministre, est incohérente.

En vérité, le débat de ce jour a pour unique objet - nous l'avons encore entendu de votre bouche tout à l'heure - de « ficeler » votre majorité, notamment sa fraction la plus contestatrice, M. Barre et ses amis.

Voilà bien la preuve de votre échec. Vous comprendrez donc, monsieur le Premier ministre, que le groupe socialiste ne vote pas la confiance. Je persiste à croire que c'est dans votre majorité que réside l'essentiel de vos difficultés. (*Applaudissements sur les travées socialistes.*)

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Je demande la parole.

**M. le président.** La parole est à M. le Premier ministre. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Monsieur le président, mesdames, messieurs les sénateurs, un mot d'abord pour vous prier d'excuser mon retard lors de la reprise de la séance. Mais nous assistions, le président et moi-même, à la réception donnée par le Président de la République en l'honneur du roi d'Arabie Saoudite et nous n'avons pu rejoindre plus tôt la Haute Assemblée, ce qui m'a privé du plaisir et de l'intérêt d'entendre votre collègue M. Michel Giraud. Toutefois, je n'ai pas été complètement privé de ce plaisir, puisque j'ai pu lire son excellente intervention.

**M. Amédée Bouquerel.** Elle a été très bonne !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Cette intervention contenait de nombreuses idées. Je vais simplement évoquer une ou deux réflexions qu'elle m'inspire.

Tout d'abord, une phrase que j'ai relevée, car nous devons en permanence nous pénétrer de son esprit. Il s'agit de l'affirmation selon laquelle notre pays n'est pas une petite nation nostalgique dans une Europe affaiblie.

La France, pendant vingt ans, a connu une croissance plus forte que l'ensemble des nations européennes et elle a été, en matière de croissance, en tête - la première ou la deuxième - de l'ensemble des nations de l'O.C.D.E. Elle a connu ainsi un progrès social qui a été, pendant toute cette période, le plus spectaculaire de tous les pays industriels.

Je rappelle aux membres de l'opposition sénatoriale qu'en 1981 le nouveau gouvernement mis en place à la suite des élections législatives a fait appel à une commission d'experts que présidait M. Bloch-Lainé pour faire une sorte de bilan de l'action des vingt années antérieures. Ces experts ont travaillé. Ils n'étaient pas *a priori* favorables à l'ancienne majorité. Or, qu'ont-ils dit ? Essentiellement, que la France avait connu un taux de croissance et un taux de progrès social qui n'avaient pas de précédent dans son histoire ni d'équivalent dans les autres grands pays industriels. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

Voilà ce qu'a dit le rapport Bloch-Lainé. Chacun peut se le procurer.

Malheureusement, à peine avait-il été publié qu'on l'a naturellement mis au placard ! (*Protestations sur les travées socialistes.*)

**M. Louis Perrein.** Pourquoi ne faites-vous pas le même bilan ?

**M. le président.** Monsieur Perrein, vous n'avez pas la parole.

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** En rappelant cela, je veux simplement dire que la France a les moyens d'une grande ambition. Elle l'a assumée. Le président Georges Pompidou a porté notre pays au troisième rang des nations exportatrices du monde. Nous avons donc le droit d'avoir une grande ambition.

Certes, depuis, un certain nombre de raisons, parmi lesquelles la crise extérieure a sa part, mais aussi notre incapacité à embrasser un grand dessein pour notre pays, notre volonté de satisfaire tout le monde, nous ont conduits à une sorte de décadence, à une croissance économique inférieure à la moyenne de la croissance des pays européens. Nous étions parmi les plus bas ! En 1985, 1 p. 100 de croissance ; sur la moyenne de la période, 1,5 p. 100 de croissance, alors même que la moyenne générale était de l'ordre de 3 p. 100. Nous étions en tête ; nous sommes passés en queue. C'est cela la réalité et vous ne pouvez pas le contester ! (*Vifs applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique. - Vives protestations sur les travées socialistes.*)

**Plusieurs sénateurs socialistes.** C'est faux !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** C'est la raison pour laquelle nos déficits se sont creusés. (*Nouvelles protestations sur les travées socialistes.*)

Messieurs, je vous ai écoutés avec attention. Ecoutez-moi également. Nous sommes ici, chacun le sait, dans une enceinte sérieuse, où l'on peut tout de même échanger des idées. M. Méric, à juste titre, tout à l'heure, rappelait qu'il s'agissait non pas de s'agresser mutuellement, mais d'échanger des idées. J'ai écouté les vôtres, permettez-moi, maintenant, de vous faire partager les miennes ! (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

*ments sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.)*

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Vos chiffres sont faux !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** En vérité, ce qui s'est passé, c'est que la France, petit à petit, s'est enfoncée dans un système d'emprunts et de dépenses de consommation très au-delà de ses capacités.

Je vous le disais tout à l'heure : notre dette intérieure a triplé en cinq ans et demi, passant de 400 à plus de 1 200 milliards de francs. Nous n'avons pas les moyens de l'assumer. De surcroît, notre déficit budgétaire a considérablement augmenté sur cette période et chaque année notre dette intérieure s'accroît naturellement du déficit budgétaire.

Nous n'avons pas la possibilité d'assumer une telle politique. Un processus de dépenses dans la sécurité sociale a été engagé, qui fait qu'aujourd'hui nous ne pouvons plus en maîtriser le déficit. (*Protestations sur les travées socialistes.*)

C'est cette politique de facilité qui nous a naturellement conduits - j'y reviendrai tout à l'heure en répondant à M. Méric - en termes de chômage, à passer de 1 600 000 chômeurs en 1981 à 2 500 000 en 1986.

La période de l'augmentation dramatique du chômage se situe pendant ces cinq années-là, ni avant ni après. (*Vives protestations sur les travées socialistes. - Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

Je reviendrai également tout à l'heure sur ce point, mais je voudrais, tout d'abord, finir de répondre à M. Michel Giraud.

Oui, la France, par sa tradition, par sa vocation, par la qualité des hommes et des femmes qui la composent, par son intelligence, est capable d'un grand dessein et d'une grande ambition.

Oui, elle peut en cinq ans redresser sa situation. D'autres pays l'ont fait dans un délai aussi court ; c'est le cas notamment de l'Allemagne fédérale.

Oui, en 1992-1993, nous pouvons être à nouveau au premier rang des nations européennes et alors, bénéficiant d'un marché de 320 millions d'habitants, mettre notre intelligence, notre dynamisme au service de notre vocation et redevenir, comme le disait M. Bloch-Lainé dans son rapport pour la période antérieure, le pays où la croissance, donc le progrès social, aura été assumée de la façon la plus spectaculaire.

Mais, pour cela, il ne faut pas tomber dans le misérabilisme que j'entendais tout à l'heure à cette tribune ; il faut relever nos manches, travailler davantage et ne pas consommer plus. (*Bravo ! et applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I., et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

Voilà, en réalité, notre politique. Notre pays n'est pas une petite nation nostalgique et le président de la région d'Ile-de-France a eu raison de le souligner tout à l'heure.

**Mme Hélène Luc.** Donnez du travail aux chômeurs !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Il n'a pas peur de l'Europe, il ne la sent pas affaiblie.

Il a aussi une autre ambition : assumer réellement son indépendance. C'est - M. Michel Giraud l'a citée tout à l'heure et je l'en remercie - notre loi de programme militaire, que vous allez avoir à examiner bientôt, après le débat sur la confiance. Elle marque que nous avons une ambition : trouvant une situation préoccupante en matière de défense, nous avons décidé pour le budget de 1987, alors que nous remettons en cause tous les budgets afin de réduire les déficits, de faire une exception en faveur des crédits militaires, qui ont été augmentés de 11 p. 100 en volume dans le budget de 1987 et qui augmenteront ensuite de façon linéaire, régulière, de 5 à 6 p. 100 en volume chaque année, ce qui nous permettra de nous doter des moyens dont nous avons besoin pour assurer notre indépendance, notre sécurité et celle des pays avec lesquels nous avons des liens privilégiés.

Autre ambition, également définie par M. Giraud et à laquelle je voudrais répondre, celle d'une vraie politique de la famille qui implique, notamment, une vraie politique du logement.

Je me souviens de l'époque où j'étais Premier ministre.

**M. Raymond Courrière.** Rappelez-le !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** La dernière année, pour ne parler que de celle-là, c'est-à-dire 1976, on a lancé la construction de 500 000 logements.

**M. Richard Pouille.** Oui !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** J'ai un souvenir très précis d'un certain nombre de critiques qui nous étaient alors faites sur ce point à l'occasion de l'examen des projets de loi de finances et qui émanaient de vos bancs, messieurs. (*M. le Premier ministre montre les travées socialistes.*) Mais les derniers budgets que vous nous avez laissés, combien de logements assumaient-ils ? Moins de 300 000. (*Très bien ! et applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

**M. Amédée Bouquerel.** Eh oui !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Et l'on s'étonne aujourd'hui que nous soyons en situation de pénurie de logements. Mais qui a créé cette situation de pénurie (*Exclamations sur les travées socialistes*), si ce n'est la politique que vous avez menée et qui a entièrement sclérosé le système en le privant de crédits privés sans mettre pour autant à la place les crédits publics correspondants ?

**M. Raymond Courrière.** Et les agriculteurs ?

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Le résultat, naturellement, c'est que le secteur de la construction et des travaux publics, qui a assumé cette crise, amplifiée considérablement depuis 1981, a perdu quelque 300 000 emplois et que nous nous trouvons aujourd'hui à nouveau avec des files de personnes qui attendent des logements. Mais cette politique, messieurs, c'est vous qui en assumez la responsabilité et personne d'autre. (*Vifs applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique. - Protestations sur les travées socialistes.*)

Or, c'est vrai, M. Michel Giraud l'a dit, il n'est pas de politique de la famille sans une véritable politique du logement. Telle est la raison pour laquelle, en ce qui concerne les grandes collectivités - la région, les départements et la ville de Paris - nous avons engagé - et nous continuons de le faire - un effort pour essayer de compenser vos carences. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique. - Protestations sur les travées socialistes.*)

**M. Gérard Delfau.** Paris est un bon exemple !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Aujourd'hui, nous avons une situation nouvelle. L'année 1986 s'est terminée par une reprise sérieuse de la construction. L'année 1987 se traduira par une poursuite importante de la reprise de la construction comme de celle des travaux publics. Il s'agit là d'une politique raisonnable qui correspond aux exigences sociales de notre pays et à une politique familiale que, par ailleurs, nous avons assumée. Messieurs les socialistes vous en avez beaucoup parlé mais nous, nous avons agi : nous avons engagé 4,5 milliards de francs supplémentaires pour cette politique familiale alors même que nous nous imposons des réductions draconiennes en matière de dépenses pour faire face aux dettes que vous nous avez laissées. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes travées. - Protestations sur les travées socialistes.*)

En ce domaine, en effet, il faut bien reconnaître que vous n'avez pas été « chiches ». Nous avons plutôt trouvé l'abondance. Le secteur qui a consisté à multiplier les dettes de notre pays est même le seul où vous ayez vraiment réussi. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I., de l'union centriste et sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

Néanmoins, c'est vrai - M. Michel Giraud a eu raison de le souligner - nous avons effectivement entrepris une véritable politique de la famille.

Je ne reviendrai pas sur la politique de décentralisation à laquelle nous sommes favorables, chacun le sait, et qui a été engagée et développée de façon politiquement un peu sectaire. Nous avons dû faire...

**M. Robert Schwint.** Il ne fait que nous agresser. (*Protestations sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I., de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

**M. Philippe de Bourgoing.** Vous ne vous êtes pas entendus !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Je n'agresse pas, je dis la vérité (*Exclamations sur les travées socialistes*). Je vous explique les choses, je n'agresse pas du tout.

**M. Amédée Bouquerel.** Il n'y a que la vérité qui blesse !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** J'essaie de lever un peu le voile sur la réalité. (*Nouvelles exclamations sur les travées socialistes. - Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I., de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

Je me suis fait abondamment traiter d'incohérent et d'incompétent ; souffrez que je vous dise la vérité. Cela vous évitera à l'avenir de telles méprises. Vous jugerez avec plus de sérénité l'action de mon Gouvernement.

**M. André Méric.** Nous savons faire preuve de plus de sérénité que vous.

**M. Roland Grimaldi.** Vous camouflez votre échec.

**Un sénateur sur les travées du R.P.R.** C'est votre échec que nous jugeons !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Pour répondre à M. Michel Giraud, je dirai que mon gouvernement, il le sait très bien, est favorable à la décentralisation, à condition naturellement de la réussir.

Vous avez eu raison, monsieur Giraud, de souligner qu'il faut éviter dans ce domaine tout sectarisme, faire en sorte que les responsabilités soient claires, éviter aussi que de nouvelles tutelles ne se substituent insidieusement à des tutelles anciennes, donner à cette politique les moyens nécessaires ; vous avez souligné également avec raison l'importance qu'il y avait de réexaminer les crédits de fonctionnement et de réparation des lycées. Nous sommes en train d'étudier ce problème et nous arriverons à une solution définitive quand nous aurons les résultats de la commission qui a été créée pour faire le bilan de cette action et de l'état dans lequel nous avons hérité des lycées, il faut le reconnaître. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I., de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique. - Exclamations sur les travées socialistes.*)

C'est tout de même un peu facile de nous dire qu'il manque de l'argent parce qu'il n'y en avait pas assez ! Mais ce n'est pas nous qui avons transféré les lycées de l'Etat aux régions, avec des crédits insuffisants pour les entretenir, c'est vous, messieurs. (*Vives protestations sur les travées socialistes. - Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I., de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*) De quoi vous plaignez-vous ?

Je vais maintenant revenir un peu sur ce qu'a dit M. Méric.

Il a parlé, avec tout le talent qui est le sien, son expérience qui est grande et ses références qui étaient plus modestes (*Rires sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste.*) du chômage.

Je voudrais à mon tour, monsieur Méric, faire quelques réflexions. Elles seront aussi modestes.

**M. André Méric.** Me permettez-vous de vous interrompre, monsieur le Premier ministre.

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Je vous en prie.

**M. le président.** La parole est à M. Méric, avec l'autorisation de M. le Premier ministre. (*Exclamations sur les travées de l'U.R.E.I. et du R.P.R.*)

**M. André Méric.** Je suis ici pour travailler. Si vous êtes fatigués, vous pouvez partir ! (*Rires sur les travées socialistes.*)

Monsieur le Premier ministre, vous me dites que j'ai des références modestes sur le chômage. Non ! J'ai été chômeur figurez-vous. (*Ah ! sur les travées du R.P.R. et de l'U.R.E.I.*)

J'ai été chômeur avant de partir à l'armée parce que j'étais socialiste et que personne ne voulait me faire travailler. (*Rires sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste.*) Alors, le chômage, je sais ce que c'est.

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Je vois qu'on se méfiait déjà des socialistes (*Nouveaux rires sur les mêmes travées.*) L'expérience a prouvé qu'on n'avait pas tort !

Je voudrais, monsieur Méric, rappeler d'abord...

**M. Gérard Delfau.** Quel mépris !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Je vous l'ai dit tout à l'heure : la technique qui consiste à procéder par affirmations dans le cadre d'une stratégie de l'oubli est un peu facile !

**M. Pierre Matraja.** Vous ne faites que cela !

**M. Claude Estier.** C'est ce que vous faites !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Je voudrais simplement rappeler, monsieur Méric, les chiffres de l'I.N.S.E.E. Je répète, je l'ai dit tout à l'heure, mais il est important de s'en souvenir : 1981, 1 600 000 chômeurs ; 1986, 2 500 000 chômeurs. C'est l'accroissement du chômage le plus spectaculaire que la France ait connu dans son histoire. (*Protestations sur les travées socialistes.*)

D'ailleurs, ce constat s'explique d'une façon tout à fait simple : vous avez, par votre expérience socialiste, cassé le ressort de la croissance. (*Nouvelles protestations sur les mêmes travées.*)

**M. Robert Schwint.** Ce sont les mathématiques modernes.

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Encore des chiffres : 1974-1981, croissance moyenne 3 p. 100 par an ; 1981-1986, croissance moyenne 1,5 p. 100.

**M. Claude Estier.** Et l'inflation à 14 p. 100 !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Je rappelle ce que je disais tout à l'heure : cela veut dire en clair...

**M. Raymond Courrière.** Vous mélangez tout !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... que nous sommes passés du peloton de tête au peloton de queue et que cela s'est traduit automatiquement par une augmentation du chômage.

**M. Claude Estier.** Il y avait 14 p. 100 d'inflation !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** D'ailleurs, si vous aviez continué à gérer nos affaires comme vous le faisiez, nous serions arrivés naturellement et tout tranquillement à trois millions ou trois millions et demi de chômeurs !

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Mais où va-t-on ?

**M. Lucien Delmas.** On y va, M. Séguin l'a dit !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Sur ces résultats enregistrés en matière d'emploi, vous avez dit : les chiffres de l'I.N.S.E.E. etc. ; les chiffres de l'I.N.S.E.E. sont peut-être « etc. », mais ils sont relativement précis, je l'imagine, et en tous les cas je n'en dispose pas de meilleurs.

Je rappelle qu'en 1986 ils ont fait apparaître, dans le secteur marchand, 50 000 emplois. Oui, dites-vous, mais ce chiffre comprend les S.I.V.P. Admettons que l'argument puisse être retenu...

**M. Louis Perrein.** Par M. Stoléro !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... encore que le Bureau international du travail, vous le savez, a imposé que les S.I.V.P. y figurent... Je ne discute pas ce point. Même si on les enlevait, cela signifierait qu'une stabilisation de l'emploi marchand serait intervenue. Or l'I.N.S.E.E. vient de publier les chiffres antérieurs que je me permets de citer : 1983, moins 174 000 ; 1984, moins 238 000 ; 1985, moins 107 000. Je veux bien que l'on discute si l'on a 50 000 emplois de plus ou non en fonction des règles du Bureau international du travail mais ce que je constate, c'est qu'au moins nous avons stabilisé une situation que vous aviez considérablement dégradée. Il faut que chacun le sache ! (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I., de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

Vous me dites ensuite qu'il faut faire quelque chose. Là aussi, je vous rappellerai, monsieur Méric, quelques réalités concrètes : à peine étions-nous arrivés au pouvoir que nous avons fait un effort sans précédent : 9 milliards de francs pour le plan d'emploi de jeunes ; ce ne sont pas les socialistes qui l'ont fait ! C'est nous.

Pourquoi l'avons-nous fait ? Pas pour nous faire plaisir, mais simplement parce que nous avons trouvé une situation où un jeune sur trois était au chômage, alors que la proportion était de un sur dix en République fédérale d'Allemagne.

**M. André Méric.** C'est vrai.

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Dans le même temps, nous avons fait un effort de 3 milliards de francs pour les chômeurs de longue durée qui, monsieur Méric, ont alimenté la nouvelle pauvreté. La nouvelle pauvreté, ce n'est pas nous qui l'avons créée !

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Nouvelle ?

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** De quand date la nouvelle pauvreté ? Elle est venue quand vous étiez au gouvernement ! (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste.*)

C'est le résultat de la gestion des gouvernements que vous avez soutenus.

Nous avons fait un effort fiscal considérable pour les emplois à domicile.

M. Masseret a dit que nous avons supprimé l'impôt sur les grandes fortunes, ce qui est vrai. C'était un impôt profondément injuste (*Exclamations sur les travées socialistes*) qui a bloqué un certain nombre d'activités, à commencer par la construction, ...

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Vous l'aviez réclamé !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... ainsi qu'un nombre d'emplois considérable. Mais ce que vous n'avez pas dit, c'est que nous avons exonéré d'impôt deux millions de petits contribuables les plus faiblement imposables et supprimé la moitié des cotisations d'impôt pour deux millions d'autres petits contribuables, cela dans le cadre d'une vraie politique de solidarité...

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** On en a exonéré combien ?

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... et non pas dans une politique de poudre aux yeux ! (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste.*)

Nous avons généralisé - je l'évoquais tout à l'heure - les actions de conversion à l'ensemble des salariés. De la sorte, dès que vous aurez voté la prochaine loi, chaque travailleur licencié économique bénéficiera d'un plan social. Cela, c'est une vraie réforme sociale. Elle vous avait été demandée pendant plusieurs années. Mais vous ne l'avez jamais faite parce que cela coûtait de l'argent, que ce n'était pas suffisamment spectaculaire et que les licenciés, ma foi, au fond, après tout... (*Protestations sur les travées socialistes.*)

Eh bien, nous, nous avons fait cette réforme. Et cela, c'est une vraie révolution sociale, certes silencieuse mais essentielle.

Le développement de la formation en alternance, l'extension de son bénéfice aux chômeurs de longue durée, la modernisation de la formation professionnelle que nous avons engagée, la loi sur l'apprentissage qui vous sera soumise, ce sont des actions de modernisation sociale et de solidarité.

Il en est de même de la loi sur les handicapés qui a été ou sera déposée incessamment sur le bureau des assemblées, ou de la suppression du délai de carence.

Tout cela, ce sont de vraies actions de solidarité sociale, et nous ne nous gargarisons pas en permanence de ces actions. Il faut être critiqué comme je le suis par vous pour que j'en vienne à le rappeler très clairement. En effet, cela, c'est une politique de solidarité. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I., de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

**M. André Méric.** Non, ce n'est pas vrai.

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Monsieur Méric, vous avez évoqué le pouvoir d'achat et une institution respectable, s'il en est, le C.E.R.C.

Reprenez les données et les chiffres du C.E.R.C. et vous vous apercevrez que, pour la première fois en France, le pouvoir d'achat a diminué ; oui, pour la première fois, en 1983 et 1984. C'est vrai. Mais, depuis, ce n'est plus le cas et, notamment en 1986, grâce au redressement des trois derniers trimestres, le pouvoir d'achat en France a augmenté. En tous les cas, c'est ce qu'a dit ...

**M. André Méric et plusieurs sénateurs sur les travées socialistes.** Ce n'est pas vrai.

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Mais il ne suffit pas de procéder par affirmations, monsieur Méric, cela ne sert à rien, vous ne pouvez pas changer les réalités. (*Protestations sur les travées socialistes.*)

Un autre propos m'a choqué, monsieur Méric, excusez-moi de vous le dire, mais c'est la vérité et j'ai toujours du mal à la cacher.

**M. André Méric.** La vérité !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Vous m'avez dit que nous avons rétabli le secteur privé dans les hôpitaux et que cela allait aboutir à une médecine de pauvres et une médecine de riches.

**M. André Méric.** Oui !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Monsieur Méric, réfléchissez deux minutes ou alors laissez-moi vous expliquer ! (*Sourires sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste.*)

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** C'est du Barre !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Nous avons dans les hôpitaux des professeurs éminents qui sont naturellement les mieux à même d'apporter des soins dans les cas les plus critiques. Ces gens-là ne sont pas disposés, compte tenu de la situation qu'on leur fait, à rester dans les hôpitaux. Que se passe-t-il s'il n'y a plus de secteur privé ? On en a fait l'expérience : ils s'en vont et ils s'installent dans le privé.

**M. Amédée Bouquerel.** Ils vont ailleurs !

**M. Lucien Neuwirth.** Oui !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Alors là, vous avez une vraie médecine à deux vitesses, comme vous dites, ...

**Plusieurs sénateurs sur les travées socialistes.** Celle des pauvres !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... c'est-à-dire les pauvres qui vont à l'hôpital et qui ont les médecins moyens, les moins expérimentés, et les riches qui vont consulter les professeurs ou les meilleurs qui, eux, sont dans des cabinets privés.

Le seul moyen d'avoir une médecine de haute qualité et qui soit à la portée de tous, à laquelle chacun puisse avoir accès ... (*Protestations sur les travées socialistes*) ... c'est précisément d'avoir un secteur privé dans l'hôpital ...

**M. André Méric.** Ce n'est pas la solution !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... et il faut être empêtré dans une idéologie et être dans l'incapacité d'en sortir pour ne pas comprendre une chose aussi élémentaire. (*Vifs applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I., de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.* - *Protestations sur les travées socialistes.*)

**M. André Méric.** Je n'ai pas besoin de vous pour comprendre !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Je pourrais, monsieur Méric, multiplier les exemples.

J'ai d'excellents collaborateurs - vous le voyez - qui m'ont préparé quantité de fiches, lesquelles pulvérisent un certain nombre de vos affirmations...

**M. André Méric.** Non !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Je vous rassure tout de suite : je n'en userai pas.

Je vais en terminer parce qu'il se fait tard. Je respecte beaucoup une assemblée qui, à une heure pareille, reste si nombreuse pour un débat important et je voudrais lui exprimer mes sentiments d'estime et de reconnaissance, car ce n'est pas si courant dans toutes les assemblées ! (*Rires.*)

Les réflexions que je viens de faire répondent également à l'essentiel des propos et des affirmations qui ont été ceux de MM. Masseret et Loridant.

M. Loridant nous a ainsi expliqué que nos concitoyens étaient... je ne me souviens plus de ses termes exacts ; il a usé de toute une série d'adjectifs d'où il ressortait qu'ils n'étaient pas contents, qu'ils étaient, notamment, déçus. (*Exclamations ironiques sur les travées socialistes.*)

Eh bien, monsieur Loridant, la déception chez les citoyens s'analyse d'une façon très claire en démocratie : elle s'analyse en termes de bulletins de vote. Vous en avez fait la cruelle expérience. (*Vives protestations sur les travées socialistes.*)

**M. Pierre Matraja.** C'est ce qui vous est arrivé ! Et cela vous arrivera encore !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Dans ces circonstances, nous avons véritablement mesuré l'ampleur de la déception ! (*Applaudissements sur les travées du R.P.R.*)

Si l'on observe les résultats de toutes les élections partielles depuis un an (*Exclamations sur les travées socialistes*), on constate que cette déception n'était pas seulement ample, mais qu'elle était également irréversible !

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Vous les observez mal !

**Mme Hélène Luc.** Ce n'est pas le cas dans le Val-de-Marne !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Mais cela ne m'étonne pas, car les Français sont gens de bon sens et ils ont - je le disais tout à l'heure - une profonde ambition pour leur pays. Ils ont parfaitement vu que les méthodes, les voies et les moyens que vous leur proposiez étaient profondément inadaptés à notre temps. Ils ont essayé une fois ce que l'on appelle l'idéologie socialiste...

**M. André Méric.** Ils vont recommencer !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... parce que leur caractère gaulois les porte à faire parfois quelques expériences, fussent-elles dangereuses. Mais ils ont rapidement compris ! Jamais, au cours de la V<sup>e</sup> République, une expérience n'a été aussi rapidement concluante dans l'esprit de nos concitoyens. (*Exclamations sur les travées socialistes.*) Croyez-moi, ils ne sont pas prêts d'y revenir. (*Vives protestations sur les mêmes travées.* - *Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

Attendez donc un peu, monsieur Loridant, que les urnes s'expriment et vous verrez qui, en réalité, est porteur de déception dans notre pays.

Vous vous apercevrez, probablement avec regret...

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Où est votre boule de cristal ?

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** ... et peut-être même incompréhension, que les porteurs de déception, messieurs, c'est vous. (*Applaudissements prolongés et scandés sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.* - *Protestations sur les travées socialistes.*)

**M. le président.** Il n'y a plus d'autres d'orateurs inscrits. (*Rires.*)

En conséquence, le débat sur la déclaration est clos.

#### Explications de vote

**M. le président.** Avant de consulter le Sénat, je vais donner la parole à ceux de nos collègues qui l'ont demandée pour expliquer leur vote.

La parole est à M. Romani.

**M. Roger Romani.** Je tiens simplement à remercier M. Méric, qui nous a donné, souhaitant parler en présence de M. le Premier ministre, l'occasion d'entendre un brillant exposé. Nous avons ainsi été une fois de plus convaincus que l'action menée par le Gouvernement l'est dans la bonne voie. Je puis donc vous affirmer que mon groupe votera dans l'enthousiasme. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste.*)

**M. le président.** La parole est à M. Bayle.

**M. Jean-Pierre Bayle.** Je serai un peu moins bref que notre collègue M. Romani. (*Marques de déception sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste.*)

Ce soir, M. le Premier ministre était particulièrement en verve puisque, en matière d'affirmations gratuites, nous avons été servis ! Cela étant, si vous n'avez pas mis en place une commission du bilan, c'est peut-être parce que vous manquez d'arguments ou que vous saviez que vos arguments feraient long feu. (*Très bien ! sur les travées socialistes.*)

Parmi les affirmations gratuites dont nous avons été gratifiés pendant tout ce débat, j'en ai relevé quelques-unes, notamment en matière de sécurité. (*Protestations sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste.*)

**M. André Méric.** Et la démocratie ?

**M. le président.** Ne prolongez pas le débat inutilement ! M. Bayle ne dispose que de cinq minutes.

**M. Jean-Pierre Bayle.** Je croyais que ce problème vous intéressait !

Donc, à propos de sécurité, de lutte contre la délinquance et contre le terrorisme, monsieur le Premier ministre, je souhaite vous interroger : à qui ferez-vous sérieusement croire que toutes les initiatives prises par les gouvernements entre 1981 et 1986, comme la création de 10 000 postes de policier, la loi de modernisation de la police, les réformes de structures telles que la réorganisation des renseignements généraux, la création du R.A.I.D. (*Marques d'impatience sur les mêmes travées.*)...

Cela vous dérange que je vous rappelle cela ? Pensez-vous que ces initiatives aient été sans incidences sur les succès enregistrés par nos policiers, ici ou là, après le 16 mars ?

A qui ferez-vous croire que la police n'était pas considérée avant le 16 mars 1986 ? Faut-il rappeler qu'en Corse... (*Mêmes mouvements.*)

**M. Jean-Pierre Fourcade.** Ce n'est pas une explication de vote !

**M. Jean-Pierre Bayle.** Vos interruptions allongent le débat ! Après, je n'aurai plus de temps pour parler.

**M. Marcel Lucotte.** Mais non !

**M. le président.** Messieurs, je vous en prie ! Seul M. Bayle a la parole.

**M. Jean-Pierre Bayle.** Faut-il vous rappeler qu'en Corse, mes chers collègues, entre le 16 mars 1985 et le 16 mars 1986, on a dénombré 224 attentats - 224 attentats de trop - tandis qu'entre le 16 mars 1986 et le 16 mars 1987 on en a compté 619, soit trois fois plus ?

Alors, de grâce, monsieur le Premier ministre, ne donnez pas cette fâcheuse impression que les problèmes de sécurité ne sont pour vous que des arguments pour estrade électorale.

J'en viens à l'Europe. Vous vous en faites aujourd'hui le champion en évoquant la grande échéance politique de 1992, après avoir combattu par ailleurs l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté économique européenne.

**M. Gérard Delfau.** Très bien !

**M. Jean-Pierre Bayle.** Votre découverte tardive de l'enjeu européen, votre enthousiasme soudain rappellent l'ardeur du néophyte.

Mais, monsieur le Premier ministre, la construction européenne se fait patiemment depuis trente ans ; elle s'est souvent faite sans vous, voire contre vous : vous n'ignorez pas le rôle déterminant qu'a joué la présidence française en 1984, ni le rôle qu'a joué le Président de la République toutes ces dernières années dans la conclusion de l'Acte unique européen, sans jamais pratiquer, lui, la politique de la chaise vide. (*Applaudissements sur les travées socialistes.*)

Il est donc inadmissible que vous prétendiez aujourd'hui que les socialistes n'ont rien fait à Bruxelles. Ce n'est pas parce qu'on a pris le train en marche qu'il faut sermonner le chef de gare ! L'Europe ne se construit pas à coups de mouvements de menton. (*Très bien ! et applaudissements sur les travées socialistes.*)

Voilà pour le bilan.

En termes de perspectives, que nous offrez-vous précisément ? Une crise prévisible en Nouvelle-Calédonie, par votre refus de prendre en compte la réalité de l'ordre colonial régnant sur ce territoire (*Vives protestations sur les travées de l'U.R.E.I., du R.P.R. et de l'union centriste.*) au profit de quelques possédants dont le souci essentiel est de préserver les bénéfices d'une économie de comptoir, mais au détriment évident de l'image de notre pays dans le monde.

Monsieur le Premier ministre, je vous lance donc un appel : retirez ce projet de loi sur l'organisation du référendum en Nouvelle-Calédonie, comme vous le demandent non seulement l'opposition mais aussi certains membres de la majorité. (*Nouvelles protestations sur les mêmes travées.*)

Même si ce texte a été adopté à l'Assemblée nationale, évitez de nouveaux affrontements dans ce territoire, nous vous le demandons avec force.

Pour conclure (*Ah ! sur les mêmes travées*), je dirai, monsieur le Premier ministre, que vous n'avez pas parlé au pays : aujourd'hui, vous avez parlé à votre majorité.

Vous évoquez 1992, mais vous avez l'œil fixé sur l'horizon 1988. L'obsession présidentielle vous conduit à rechercher une apparence d'unité. (*Nouvelles protestations sur les mêmes travées.*)

Mais personne n'est dupe ! Au demeurant, monsieur le Premier ministre, vos sourires à la tribune témoignaient largement de la toute relative conviction que vous mettez à défendre vos propres arguments. (*Très bien ! et applaudissements sur les travées socialistes.*)

La cohésion de votre majorité sera réaffirmée ce soir, mais qu'en est-il de la cohésion gouvernementale ? Comment l'attendre d'une cohabitation de ministres par ailleurs responsables de partis politiques, dont les intérêts sont à l'évidence divergents, toujours dans la perspective de l'échéance présidentielle ?

**M. le président.** Veuillez conclure, monsieur Bayle.

**M. Jean-Pierre Bayle.** Je conclus, monsieur le président.

Au-delà du simple constat des divergences, que de contradictions, de petites phrases, de cacophonie et de tumulte qui vous obligent, monsieur le Premier ministre, à invoquer la surdité !

Heureusement pour la France, au-dessus de ce tumulte, on trouve le Président de la République, garant de la continuité de l'Etat, de l'union nationale, des principes fondamentaux de notre démocratie. (*Applaudissement sur les travées socialistes. - Murmures sur les travées du R.P.R. et de l'U.R.E.I.*)

Le Président de la République rappelle, chaque fois que cela se révèle nécessaire, que la solidarité est indissociable de l'unité nationale, que personne dans une nation moderne ne doit être laissé sur le bord du chemin, que les faibles doivent être protégés, qu'il convient, en un mot, de rassembler notre peuple sur les valeurs essentielles.

**M. le président.** Veuillez conclure, monsieur Bayle !

**M. Jean-Pierre Bayle.** Ces mots devraient sonner juste, monsieur le Premier ministre, aux oreilles de ceux qui se réclament encore du gaullisme ! Mais que reste-t-il de l'héritage du gaullisme (*Protestations véhémentes sur les travées du R.P.R.*) chez ceux qui sont prêts à pactiser avec l'extrême droite ?

Que reste-t-il...

**M. le président.** Votre temps de parole est écoulé, monsieur Bayle, je vous retire la parole.

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Trente secondes, monsieur le président ! (*Nouvelles protestations sur les mêmes travées.*)

**M. le président.** Non ! La parole est à M. de Raincourt.

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Nous applaudissons quand même M. Bayle ! (*Applaudissements sur les travées socialistes.*)

**M. Henri de Raincourt.** Monsieur le Premier ministre, après votre extraordinaire prestation, je puis vous dire que le groupe de l'U.R.E.I. vous accordera un soutien franc, loyal et sans états d'âme. (*Brouhaha sur les travées socialistes.*)

C'est un soutien sans péage, parce que nous avons senti ce soir une conviction, une volonté.

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Vous avez le sens de l'humour !

**M. Henri de Raincourt.** En votant pour le Gouvernement, en renouvelant le soutien que nous lui avons accordé l'année dernière, c'est à l'avenir de la France que nous pensons, cet avenir que vous incarnez si magnifiquement ce soir. (*Applaudissements sur les travées de l'U.R.E.I., du R.P.R. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées de la gauche démocratique.*)

**M. le président.** La parole est à M. Vizet.

**M. Robert Vizet.** Répondant à la présidente du groupe communiste, mon amie Hélène Luc, monsieur le Premier ministre, vous avez déclaré que nos propositions étaient irréa-

listes ; mais vous n'avez rien démontré, vous contentant d'un procédé oratoire facile tendant à stigmatiser les « il n'y a qu'à ».

Je ne reviendrai pas sur les thèmes développés par mon amie Hélène Luc, me contentant de reprendre l'importante question de la sécurité sociale.

Irréalistes, les propositions développées par les communistes ? On nous annonce que le déficit serait de 20 milliards de francs. Or près de 50 milliards de francs peuvent être trouvés dans la réduction des dettes patronales. Ce n'est pas irréaliste, ce n'est pas du « il n'y a qu'à », du « il faut qu'on » ! C'est une mesure concrète et immédiate.

Le régime général de la sécurité sociale aurait dû être encore largement excédentaire sans accroissement des cotisations des salariés, si l'on avait tenu compte des réalités que tous les Français connaissent : les revenus de la propriété et du capital ne font pas l'objet de cotisations à la sécurité sociale, les patrons ont accumulé des dettes auprès de la sécurité sociale dont beaucoup restent impayées, le régime général a versé 37 milliards de francs aux autres régimes en 1986.

Un autre élément fondamental doit être considéré : les régimes complémentaires et les mutuelles disposent de plus de 200 milliards de francs de réserves. Or, pour l'essentiel, ces fonds sont placés. C'est aussi une réalité, monsieur le Premier ministre !

Irréaliste, notre proposition d'établir une contribution des revenus de la propriété et du capital pour la sécurité sociale à un taux moyen de 12,5 p. 100 comme pour les salariés ? La réalité, c'est que cette mesure rapporterait 36 milliards de francs par an !

Irréaliste, notre proposition d'organiser le remboursement des dettes patronales ? La réalité, c'est que cette mesure rapporterait 10 milliards de francs immédiatement.

Enfin, irréaliste, notre proposition qui vise à faire en sorte que les « gros » des régimes de non-salariés paient davantage afin que le régime général n'ait plus à compenser le déficit de ces régimes ? La réalité, c'est que cette mesure permettrait de réduire d'environ 15 milliards de francs le total des prélèvements que leur verse le régime général.

Au total, le financement à moyen et à long terme des dépenses de sécurité sociale impose d'engager le pays dans une politique de reprise durable de la croissance et des créations d'emplois, mais d'emplois stables et qualifiés, pour une production utile à la satisfaction des besoins individuels et collectifs des gens.

Vous le voyez, monsieur le Premier ministre, vous ne parlez évidemment pas notre philosophie politique. *(Sourires.)*

**M. Jean-François Pintat.** Ah non, et heureusement !

**M. Georges Vizet.** Il n'en demeure pas moins que nos propositions sont concrètes, réalistes, précisément chiffrées et, surtout, qu'elles permettent de répondre à court terme aux difficultés de la sécurité sociale.

Vous avez évoqué votre prétendu attachement à notre système de protection sociale, fondé, il faut le rappeler, à la Libération, sous l'impulsion d'un ministre communiste, Ambroise Croizat.

**Mme Hélène Luc.** Très bien !

**M. Georges Vizet.** Ce juste rappel s'impose dans cet hémicycle. D'ailleurs, vous nous avez assuré qu'une concertation est menée. Mais le Gouvernement a pourtant bien décidé, ces jours-ci, la réduction du remboursement des soins pour les maladies de longue durée !

Oui, des modes de financement spécifiques à la protection sociale plus justes, plus efficaces, peuvent être mis en œuvre sans retard. Manifestement, votre politique générale s'y oppose totalement.

Telle est la raison pour laquelle le groupe communiste la rejettera. Votre politique ne contenant aucune issue à la crise, notamment sur la question essentielle de l'emploi, les sénateurs communistes et apparentés voteront donc contre votre déclaration de politique générale. *(Applaudissements sur les traversés communistes.)*

**M. le président.** Le Sénat va procéder maintenant au vote sur la déclaration de politique générale du Gouvernement.

En application de l'article 39, alinéa 2, du règlement, le scrutin public est de droit.

Conformément à l'article 60 bis du règlement, il va être procédé à un scrutin public à la tribune, dans les conditions fixées par l'article 56 bis du règlement.

Je vais tirer au sort la lettre par laquelle commencera l'appel nominal.

*(Le sort désigne la lettre A.)*

**M. le président.** Le scrutin sera clos quelques instants après la fin de l'appel nominal.

Le scrutin est ouvert.

Huissiers, veuillez commencer l'appel nominal.

*(L'appel nominal a lieu.)*

**M. le président.** Le premier appel nominal est terminé. Il va être procédé à un nouvel appel nominal.

*(Le réappel a lieu.)*

**M. le président.** Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

MM. les secrétaires vont procéder au dépouillement.

*(Il est procédé au comptage des votes.)*

**M. le président.** Voici le résultat du scrutin n° 112 sur la demande d'approbation de la déclaration de politique générale formulée par M. le Premier ministre :

Nombre de votants .....	313
Nombre de suffrages exprimés .....	310
Majorité absolue des suffrages exprimés :	156
Pour l'approbation .....	226
Contre .....	84

Le Sénat a approuvé la déclaration de politique générale du Gouvernement.

12

## RENOI POUR AVIS

**M. le président.** La commission des affaires économiques et du Plan demande que lui soit renvoyé, pour avis, le projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie (n° 160, 1986-1987), dont la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale est saisie au fond.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Le renvoi, pour avis, est ordonné.

13

## DÉPÔT DE QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT

**M. le président.** J'informe le Sénat que j'ai été saisi des questions orales avec débat suivantes :

I. - M. Christian Poncelet expose à M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, que les désordres monétaires liés à la baisse du dollar font peser actuellement davantage de menaces sur l'avenir de l'industrie textile française que les importations en provenance des pays en voie de développement.

L'accord multifibre réglementant les importations dans la C.E.E. des pays en voie de développement permettra, en effet, de limiter le flot des importations françaises de quelque 18 000 tonnes de 1986 à 1987. Les importations des pays soumis à des quotas passeront seulement de 128 000 tonnes en 1986 à 140 000 tonnes en 1990.

En revanche, le retard dans leurs investissements, une faible amélioration de leur productivité et leurs réticences à délocaliser empêchent nos industriels du textile d'être concurrentiels avec les entreprises des nations industrialisées dont les prix de revient, grâce à la délocalisation, sont parfois inférieurs aux leurs de 30 p. 100.

Cette situation difficile, qui risque de devenir dramatique si le protectionnisme américain se confirme et s'applique aux produits textiles, nécessite que des dispositions soient prises

rapidement pour éviter que la chute du dollar ne pénalise trop lourdement un secteur dont le redressement reste très fragile.

Aussi, il lui demande de bien vouloir définir la politique qu'il entend conduire afin que les désordres monétaires actuels ne désorganisent pas l'industrie textile française à la veille de l'entrée en vigueur du grand marché intérieur européen. (N° 123.)

II. - M. Roland Grimaldi attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, des P. et T. et du tourisme sur les retards pris par la France dans le domaine de la production d'éthanol. Contrairement aux engagements qui avaient été pris, l'expérimentation sur flotte qui devait être effectuée par l'Institut français du pétrole semble avoir été annulée. Contrairement à ce qui a été annoncé à plusieurs reprises, l'arrêté ministériel interdisant l'utilisation de l'éthanol sans cosolvant n'a pas encore été rapporté, alors que la directive communautaire permet précisément l'utilisation de l'éthanol sans cosolvant. Contrairement à ce qui se passe en République fédérale d'Allemagne, où le ministère de la recherche et d'autres ministères ont financé la construction d'usines pilotes d'éthanol et certaines recherches, il ne semble pas qu'en France de telles dispositions aient été prises. Il lui demande donc si le Gouvernement entend prendre rapidement des décisions visant à faire progresser le dossier éthanol tant au plan national qu'au plan communautaire. (N° 124.)

III. - Une analyse récente des émissions radiodiffusées et télédiffusées - T.F. 1, A 2, F.R. 3, Radio-France, Europe 1, R.T.L., R.M.C. - montre que, pour le seul mois de mars 1987, sur 187 invités de l'information, seuls deux communistes ont été invités contre 63 pour le parti socialiste et 112 pour la majorité gouvernementale.

De la même manière, un certain nombre de propositions ou d'analyses faites par les communistes sont soit déformées, soit passées sous silence.

En conséquence, M. Charles Lederman demande à M. le Premier ministre ce qu'il entend prendre comme mesures pour que cesse cette situation de désinformation pour que soient assurés à notre presse tant radiodiffusée que télédiffusée les moyens d'un véritable pluralisme. (N° 125.)

IV. - Il y a six mois, un jeune coopérant français était emprisonné par le gouvernement sud-africain. Les rares démarches des autorités françaises auprès du gouvernement sud-africain n'ont pu empêcher sa condamnation, le 19 mars dernier, à quatre ans d'emprisonnement.

Il est pourtant urgent de faire sortir de geôle ce jeune Français dont le seul crime est de ne pas accepter le régime raciste de Prétoria et d'avoir refusé de témoigner contre des militants anti-apartheid.

Aggravant encore la peine, le gouvernement sud-africain refuse aujourd'hui au consul de France l'autorisation de lui rendre visite dans sa prison.

En conséquence, M. Charles Lederman demande à M. le Premier ministre s'il n'envisage pas de rompre toute relation diplomatique avec le gouvernement sud-africain et quelles mesures il compte prendre pour faire libérer notre jeune compatriote. (N° 126.)

V. - M. Roland du Luart appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture sur la situation des éleveurs de viande bovine en France. En effet, depuis trois ans, le pouvoir d'achat des producteurs concernés a baissé de 20 p. 100 et les perspectives apparaissent sombres, la France devenant de plus en plus déficitaire en viande bovine fraîche. Ainsi, en 1985, les importations ont augmenté de 20 p. 100 et les exportations ont reculé de 12 p. 100.

A cet égard deux remarques s'imposent : d'une part, les importations de viande bovine provenant des pays tiers à la Communauté européenne restent trop élevées, et ceci, en dépit des louables efforts de la déléation française à Bruxelles ; d'autre part, il est clair que l'on ne peut imputer cette situation au manque de productivité de nos éleveurs qui subissent une concurrence inégale de la part de leurs collègues européens, provenant des montants compensatoires, dégrèvements fiscaux ou toute autre aide financière. Compte tenu de cette situation qui tend à fragiliser le secteur de la viande bovine en France, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre en la matière. (N° 127.)

Conformément aux articles 79 et 80 du règlement, ces questions orales avec débat ont été communiquées au Gouvernement et la fixation de la date de la discussion aura lieu ultérieurement.

14

## DÉPÔT D'UN PROJET DE LOI

**M. le président.** J'ai reçu de M. le Premier ministre un projet de loi sur le développement du mécénat.

Le projet de loi sera imprimé sous le numéro 185, distribué et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. (*Assentiment.*)

15

## TRANSMISSION D'UN PROJET DE LOI

**M. le président.** J'ai reçu, transmis par M. le Premier ministre, un projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, organisant la consultation des populations intéressées de Nouvelle-Calédonie et dépendances.

Le projet de loi sera imprimé sous le numéro 178, distribué et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. (*Assentiment.*)

16

## DÉPÔT DE RAPPORTS

**M. le président.** J'ai reçu de M. Louis Boyer un rapport fait au nom de la commission des affaires sociales sur le projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail (n° 158, 1986-1987).

Le rapport sera imprimé sous le numéro 177 et distribué.

J'ai reçu de M. Michel Caldaguès un rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi relatif au service national dans la police (n° 152, 1986-1987).

Le rapport sera imprimé sous le numéro 179 et distribué.

J'ai reçu de M. Xavier de Villepin un rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'un accord de coopération culturelle et technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Zimbabwe (n° 124, 1986-1987).

Le rapport sera imprimé sous le numéro 180 et distribué.

J'ai reçu de M. Jean-Pierre Bayle un rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'une convention d'assistance administrative mutuelle en matière de lutte contre la fraude douanière entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Burkina Faso (n° 121, 1986-1987).

Le rapport sera imprimé sous le numéro 181 et distribué.

J'ai reçu de M. Jean-Pierre Bayle un rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'un accord de coopération en matière économique et financière entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Burkina Faso (n° 122, 1986-1987).

Le rapport sera imprimé sous le numéro 182 et distribué.

J'ai reçu de M. Jean-Pierre Bayle un rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'une convention relative à la coopération en matière de recherche scientifique et technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Burkina Faso (n° 123, 1986-1987).

Le rapport sera imprimé sous le numéro 183 et distribué.

J'ai reçu de M. André Méric un rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi de MM. André Méric, Charles Bonifay, Robert Schwint, Georges Benedetti, Marc Bœuf, François Louisy, Jean-Luc Mélenchon, Michel Moreigne, Guy Penne, Gérard Roujas, Franck Sérusclat, Raymond Tarcy, Noël Berrier, William Chervy, Jean Peyrafitte, Michel Darras, les membres du groupe socialiste et apparentés tendant à étendre le bénéfice des dispositions de l'article L. 178 (3° et 4° alinéas) du code des pensions d'invalidité aux prisonniers de guerre déportés du camp de Rawa-Ruska (n° 34, 1986-1987).

Le rapport sera imprimé sous le numéro 184 et distribué.

17

### ORDRE DU JOUR

**M. le président.** Voici quel sera l'ordre du jour de la prochaine séance publique, précédemment fixée à ce jour, jeudi 16 avril 1987, à quinze heures et le soir.

Discussion, après déclaration d'urgence, du projet de loi (n° 80, 1986-1987) modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale.

Rapport (n° 170, 1986-1987) de M. Paul Girod fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

#### Discussion générale

Conformément à la décision prise par la conférence des présidents, en application de l'article 29 bis, alinéa 3 du règlement, aucune inscription de parole dans la discussion générale de ce projet de loi n'est plus recevable.

Conformément à la décision prise par la conférence des présidents, en application de l'article 50 du règlement, le délai limite pour le dépôt des amendements est fixé au vendredi 17 avril, à quinze heures.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée le jeudi 16 avril 1987, à deux heures quinze.)

*Le Directeur  
du service du compte rendu sténographique,  
ANDRÉ BOURGEOT*

### INFORMATIONS DIVERSES

#### ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE ET ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

(Loi n° 49-984 du 23 juillet 1949 autorisant le Président de la République à ratifier le statut du Conseil de l'Europe signé à Londres le 5 mai 1949 et fixant les modalités de désignation des représentants de la France à l'Assemblée consultative prévue par ce statut).

Dans la séance du mercredi 15 avril 1987, le Sénat a élu M. Robert Pontillon délégué suppléant du Sénat représentant la France à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

#### Délégations parlementaires

#### OFFICE PARLEMENTAIRE D'ÉVALUATION DES CHOIX SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

(Loi n° 83-609 du 8 juillet 1983 portant création d'une délégation parlementaire dénommée office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques).

Dans sa séance du mercredi 15 avril 1987, le Sénat a nommé M. Christian Masson membre suppléant, pour M. Bernard Hugo, de cette délégation.

### QUESTIONS ORALES

#### REMISES A LA PRÉSIDENTE DU SÉNAT (application des articles 76 et 78 du Règlement)

#### *Respect des droits de l'homme dans l'entreprise*

165. - 15 avril 1987. - **Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis** soumet à l'attention de **M. le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des droits de l'homme**, la situation faite au personnel de l'entreprise Degremont de Rueil-Malmaison, et particulièrement à ses représentants. Alors que la dernière vague de licenciements concernait 16 p. 100 de l'effectif global de la société, 70 p. 100 de la délégation du syndicat C.G.T. est concernée. En conséquence, elle lui demande quelles mesures il compte prendre à l'encontre de cette discrimination, afin que les droits de l'homme, et notamment le droit syndical, soient respectés dans cet établissement de Rueil, et plus généralement dans l'entreprise.

# ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

## de la séance

### du mercredi 15 avril 1987

#### SCRUTIN (N° 112)

*sur la demande d'approbation de la déclaration  
de politique générale formulée par le Premier ministre*

Nombre de votants ..... 313  
 Nombre des suffrages exprimés ..... 310  
 Majorité absolue des suffrages exprimés ..... 156  
 Pour ..... 226  
 Contre ..... 84

Le Sénat a adopté.

#### Ont voté pour

**MM.**

Michel d'Aillières  
 Paul Alduy  
 Michel Alloncle  
 Jean Amelin  
 Hubert d'Andigné  
 Maurice Arreckx  
 Alphonse Arzel  
 José Balarello  
 René Ballayer  
 Bernard Barbier  
 Jean Barras  
 Jean-Paul Bataille  
 Henri Belcour  
 Jean Bénard  
 Mousseaux  
 Jacques Bérard  
 Georges Berchet  
 Guy Besse  
 André Bettencourt  
 Jacques Bimbenet  
 Jean-Pierre Blanc  
 Maurice Blin  
 André Bohl  
 Roger Boileau  
 Christian Bonnet  
 Amédée Bouquerel  
 Yvon Bourges  
 Raymond Bourguin  
 Philippe de Bourgoing  
 Raymond Bouvier  
 Jean Boyer (Isère)  
 Louis Boyer (Loiret)  
 Jacques Boyer-Andrivet  
 Jacques Braconnier  
 Pierre Brantus  
 Louis Brives  
 Raymond Brun  
 Guy Cabanel  
 Michel Caldaguès  
 Robert Calmejane  
 Jean-Pierre Cantegrif  
 Paul Caron  
 Pierre Carous  
 Ernest Cartigny  
 Marc Castex  
 Louis de Catuélán  
 Jean Cauchon  
 Joseph Caupert  
 Auguste Cazalet  
 Jean Chamant  
 Jean-Paul Chambriard  
 Maurice Charretier  
 Jacques Chaumont  
 Michel Chauty  
 Jean Chérioux  
 Roger Chinaud  
 Auguste Chupin  
 Jean Clouet

Jean Cluzel  
 Jean Colin  
 Henri Collard  
 Henri Collette  
 Francisque Collomb  
 Charles-Henri  
 de Cossé-Brissac  
 Maurice Couve  
 de Murville  
 Pierre Croze  
 Michel Crucis  
 Charles de Cuttoli  
 Etienne Dailly  
 Marcel Daunay  
 Désiré Debavelaere  
 Luc Dejoie  
 Jean Delaneau  
 François Delga  
 Jacques Delong  
 Charles Descours  
 Jacques Descours  
 Desacres  
 Georges Dessaigne  
 André Diligent  
 Franz Duboscq  
 Pierre Dumas  
 Jean Dumont  
 Michel Durafour  
 Edgar Faure (Doubs)  
 Jean Faure (Isère)  
 Louis de La Forest  
 Marcel Fortier  
 André Fosset  
 Jean-Pierre Fourcade  
 Philippe François  
 Jean François-Poncet  
 Jean Francou  
 Philippe de Gaulle  
 Jacques Genton  
 Alain Gérard  
 Michel Giraud  
 (Val-de-Marne)  
 Jean-Marie Girault  
 (Calvados)  
 Paul Girod (Aisne)  
 Henri Goetschy  
 Jacques Golliet  
 Yves Goussebaire-  
 Dupin  
 Adrien Gouteyron  
 Jacques Grandon  
 Paul Graziani  
 Jacques Habert  
 Hubert Haenel  
 Emmanuel Hamel

Mme Nicole  
 de Hautecloque  
 Marcel Henry  
 Rémi Herment  
 Daniel Hoeffel  
 Jean Huchon  
 Bernard-Charles Hugo  
 Claude Huriet  
 Roger Husson  
 André Jarrot  
 Pierre Jeambrun  
 Charles Jolibois  
 Louis Jung  
 Paul Kauss  
 Pierre Lacour  
 Pierre Laffitte  
 Christian  
 de La Malène  
 Jacques Larché  
 Gérard Larcher  
 Bernard Laurent  
 René-Georges Laurin  
 Marc Lauriol  
 Guy de La Verpillière  
 Louis Lazuech  
 Henri Le Breton  
 Jean Lecanuet  
 Yves Le Cozannet  
 Modeste Legouez  
 Jean-François  
 Le Grand (Manche)  
 Edouard Le Jeune  
 (Finistère)  
 Max Lejeune (Somme)  
 Bernard Lemarié  
 Charles-Edmond  
 Lenglet  
 Roger Lise  
 Georges Lombard  
 (Finistère)  
 Maurice Lombard  
 (Côte-d'Or)  
 Pierre Louvot  
 Roland du Luart  
 Marcel Lucotte  
 Jacques Machet  
 Jean Madelain  
 Paul Malassagne  
 Guy Malé  
 Kléber Malécot  
 Hubert Martin  
 Christian Masson  
 (Ardennes)  
 Paul Masson (Loiret)  
 Serge Mathieu  
 Michel Maurice-  
 Bokanowski  
 Louis Mercier

Pierre Merli  
 Michel Miroudot  
 Mme Hélène Missoffe  
 Louis Moinard  
 Claude Mont  
 Geoffroy  
 de Montalembert  
 Paul Moreau  
 Jacques Mossion  
 Arthur Moulin  
 Georges Mouly  
 Jacques Moutet  
 Jean Natali  
 Lucien Neuwirth  
 Henri Olivier  
 Charles Ornano  
 Paul d'Ornano  
 Jacques Oudin  
 Dominique Pado  
 Sosefo Makapé  
 Papilio  
 Bernard Pellarin  
 Jacques Pelletier  
 Jean-François Pintat  
 Alain Pluchet  
 Raymond Poirier

Christian Poncelet  
 Henri Portier  
 Roger Poudonson  
 Richard Pouille  
 André Pourny  
 Claude Prouvoeur  
 Jean Puech  
 André Rabineau  
 Henri de Raincourt  
 Jean-Marie Rausch  
 Joseph Raybaud  
 Guy Robert  
 (Vienne)  
 Paul Robert  
 (Cantal)  
 Mme Nelly Rodi  
 Josselin de Rohan  
 Roger Romani  
 Olivier Roux  
 Marcel Rudloff  
 Roland Ruet  
 Michel Rufin  
 Pierre Salvi  
 Pierre Schiélé  
 Maurice Schumann  
 Abel Sempé

Paul Séramy  
 Pierre Sicard  
 Jean Simonin  
 Michel Sordel  
 Raymond Soucaret  
 Michel Souplet  
 Louis Souvet  
 Pierre-Christian  
 Taittinger  
 Jacques Thyraud  
 Jean-Pierre Tizon  
 Henri Torre  
 René Travet  
 René Trégouet  
 Georges Truille  
 Emile Tricon  
 François Trucy  
 Dick Ukeiwé  
 Pierre Vallon  
 Albert Vecten  
 Xavier de Villepin  
 Louis Virapoullé  
 Albert Voilquin  
 André-Georges Voisin

#### Ont voté contre

**MM.**

François Abadie  
 Guy Allouche  
 François Autain  
 Germain Authié  
 Henri Bangou  
 Jean-Pierre Bayle  
 Jean-Michel Baylet  
 Mme Marie-Claude  
 Beaudéau  
 Jean-Luc Bécart  
 Jacques Bellanger  
 Georges Benedetti  
 Roland Bernard  
 Jacques Bialski  
 Mme Danielle  
 Bidard Reydet  
 Marc Bœuf  
 Stéphane Bonduel  
 Charles Bonifay  
 Marcel Bony  
 Jacques Carat  
 Michel Charasse  
 William Chervy  
 Félix Ciccolini  
 Marcel Costes  
 Raymond Courrière  
 Roland Courteau  
 Michel Darras  
 Marcel Debarge  
 André Delelis

Gérard Delfau  
 Lucien Delmas  
 Rodolphe Désiré  
 Emile Didier  
 Michel Dreyfus-  
 Schmidt  
 André Duroméa  
 Léon Eeckhoutte  
 Claude Estier  
 Jules Faigt  
 Maurice Faure (Lot)  
 Mme Paulette Fost  
 Mme Jacqueline  
 Fraysse-Cazalis  
 Jean Garcia  
 Gérard Gaud  
 Roland Grimaldi  
 Robert Guillaume  
 Philippe Labeyrie  
 Tony Larue  
 Bastien Leccia  
 Charles Lederman  
 Louis Longequeue  
 Paul Loriant  
 François Louisy  
 Mme Hélène Luc  
 Philippe Madrelle  
 Michel Manet  
 Jean-Pierre Masseret  
 Pierre Matraja

Jean-Luc Mélenchon  
 André Méric  
 Louis Minetti  
 Josy Moinet  
 Michel Moreigne  
 Albert Pen  
 Guy Penne  
 Daniel Percheron  
 Louis Perrein  
 Hubert Peyou  
 Jean Peyrafitte  
 Maurice Pic  
 Robert Pontillon  
 Mlle Irma Rapuzzi  
 René Regnault  
 Ivan Renar  
 Michel Rigou  
 Jean Roger  
 Gérard Roujas  
 André Rouvière  
 Robert Schwint  
 Franck Sérusclat  
 René-Pierre Signé  
 Paul Souffrin  
 Fernand Tardy  
 Marcel Vidal  
 Hector Viron  
 Robert Vizet

#### Se sont abstenus

MM. François Giacobbi, Bernard Legrand et Daniel Millaud.

#### N'ont pas pris part au vote

MM. Gilbert Baومت, Robert Laucournet, Roger Quilliot, Albert Ramassamy et Raymond Tarcy.

#### N'a pas pris part au vote

M. Alain Poher, qui présidait la séance.

**Ont délégué leur droit de vote**

(Art. 63 et 64 du Règlement.)

MM. François Abadie à M. Michel Rigou ;  
 Paul Alduy à M. Guy Malé ;  
 François Autain à M. Gérard Delfau ;  
 Henri Bangou à Mme Hélène Luc ;  
 Bernard Barbier à M. Richard Pouille ;  
 Jean-Michel Baylet à M. Jean Roger ;  
 Georges Benedetti à M. Félix Ciccolini ;  
 Georges Berchet à M. Jacques Pelletier ;  
 André Bettencourt à M. Marcel Lucotte ;  
 Jean-Pierre Blanc à M. Pierre Salvi ;  
 Maurice Blin à M. Louis Virapoullé ;  
 André Bohl à M. Paul Séramy ;  
 Roger Boileau à M. Xavier de Villepin ;  
 Stéphane Bonduel à M. Josy Moinet ;  
 Marcel Bony à M. Roland Grimaldi ;  
 Yvon Bourges à M. Jacques de Montalembert ;  
 Raymond Bouvier à M. Bernard Laurent ;  
 Jean Boyer-Andrivet à M. Jacques Habert ;  
 Louis Boyer à M. Pierre Louvot ;  
 Jacques Braconnier à M. Lucien Neuwirth ;  
 Louis Brives à M. Bernard Legrand ;  
 Pierre Carous à M. Jean-François Le Grand ;  
 Jean Chamant à M. Alain Pluchet ;  
 Michel Charasse à M. André Méric ;  
 Maurice Charretier à M. Henri de Raincourt ;  
 Jacques Chaumont à M. Adrien Gouteyron ;  
 Auguste Chupin à M. Alphonse Arzel ;  
 Henri Collard à M. Paul Robert ;  
 Francisque Collomb à M. Pierre Vallon ;  
 Marcel Costes à M. Philippe Madrelle ;  
 Maurice Couve de Murville à M. Gérard Larcher ;  
 Marcel Debarge à M. Louis Longequeue ;  
 Luc Dejoie à M. Christian Poncelet ;  
 Jean Delaneau à M. Roger Chinaud ;  
 Charles Descours à M. Henri Portier ;  
 Rodolphe Désiré à M. François Louisy ;  
 Pierre Dumas à Mme Nelly Rodi ;  
 André Duroméa à M. Jean Garcia ;  
 Léon Eeckhoutte à M. Jacques Carat ;  
 Edgar Faure à M. Pierre Jeambrun ;  
 Maurice Faure à M. Michel Durafour ;  
 Marcel Fortier à M. Hubert d'Andigné ;  
 André Fosset à M. Jacques Mossion ;  
 Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis à Mme Marie-Claude Beau-  
 deau ;  
 MM. Gérard Gaud à M. Pierre Matraja ;  
 Alain Gérard à M. Paul Moreau ;  
 François Giacobbi à M. Georges Mouly ;  
 Jean-Marie Girault à M. Maurice Arreckx ;  
 Henri Goetschy à M. Pierre Schiélé ;  
 Jacques Grandon à M. Guy Robert ;  
 Mme Nicole de Hauteclocque à M. Jean Simonin ;  
 MM. Jean Huchon à M. Marcel Daunay ;  
 Bernard-Charles Hugo à M. Emile Tricon ;  
 Roger Husson à M. Jean Amelin ;  
 André Jarrot à M. Claude Prouvoeur ;

Louis Jung à M. Louis de Catuélan ;  
 Paul Kauss à M. Raymond Bourguine ;  
 Pierre Lacour à M. Alphonse Arzel ;  
 Jacques Larché à M. Philippe de Bourgoing ;  
 Tony Larue à M. Michel Dreyfus-Schmidt ;  
 Henri Le Breton à M. René Ballayer ;  
 Jean Lecanuet à M. Daniel Hoeffel ;  
 Charles Lederman à Mme Paulette Fost ;  
 Modeste Legouez à M. Michel Crucis ;  
 Roger Lise à M. Roger Poudonson ;  
 Maurice Lombard à M. Henri Belcour ;  
 Roland du Luart à M. Michel d'Aillières ;  
 Kléber Malécot à M. Georges Dessaigne ;  
 Michel Manet à M. Jean-Pierre Masseret ;  
 Hubert Martin à M. Joseph Caupert ;  
 Paul Masson à M. Jean Barras ;  
 Louis Mercier à M. Marcel Daunay ;  
 Pierre Merli à M. Joseph Raybaud ;  
 Louis Minetti à M. Robert Vizet ;  
 Michel Miroudot à M. Pierre Croze ;  
 Mme Hélène Missoffe à M. Marc Lauriol ;  
 MM. Claude Mont à M. Jean Colin ;  
 Michel Moreigne à M. William Chervy ;  
 Arthur Moulin à M. Raymond Brun ;  
 Jacques Moutet à M. Paul Girod ;  
 Jean Natali à M. Amédée Bouquerel ;  
 Jacques Oudin à M. Louis Souvet ;  
 Dominique Pado à M. Paul Caron ;  
 Bernard Pellarin à M. Pierre Brantus ;  
 Albert Pen à M. Roland Courteau ;  
 Guy Penne à M. Jean-Pierre Bayle ;  
 Hubert Peyou à M. Emile Didier ;  
 Jean Peyrafitte à M. André Rouvière ;  
 Maurice Pic à M. Marc Bœuf ;  
 Raymond Poirier à M. Jean Cauchon ;  
 Robert Pontillon à M. Louis Perrein ;  
 André Rabineau à M. Jean Cluzel ;  
 Mlle Irma Rapuzzi à M. Fernand Tardy ;  
 MM. René Régnauld à M. Robert Schwint ;  
 Josselin de Rohan à M. Philippe François ;  
 Gérard Roujas à M. Jules Faigt ;  
 Olivier Roux à M. Jacques Genton ;  
 Marcel Rudloff à M. Jacques Golliet ;  
 Roland Ruet à M. Guy de La Verpillière ;  
 Michel Rufin à M. Michel Chauty ;  
 Abel Sempé à M. Guy Besse ;  
 Franck Sérusclat à M. Guy Allouche ;  
 Pierre Sicard à M. Auguste Chupin ;  
 Michel Sordel à M. Jean-Pierre Fourcade ;  
 Raymond Soucaret à M. Jean François-Poncet ;  
 Michel Souplet à M. Jean Huchon ;  
 Henri Torre à M. Serge Mathieu ;  
 Dick Ukeiwé à M. Christian Masson ;  
 Albert Vecten à M. Jacques Machet ;  
 Marcel Vidal à M. Raymond Courrière ;  
 Hector Viron à M. Ivan Renar ;  
 André-Georges Voisin à M. Jacques Delong.

Les nombres annoncés en séance ont été reconnus, après vérification, conformes à la liste de scrutin ci-dessus.

Prix du numéro : 3 F